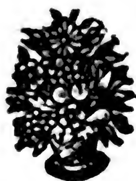


L'ETAT PRESENT DE LA RELIGION MAHOMETANE.

Par le R. P. MICHEL NAU, de la Compagnie de IESUS, Missionnaire du Levant.

TOME PREMIER.

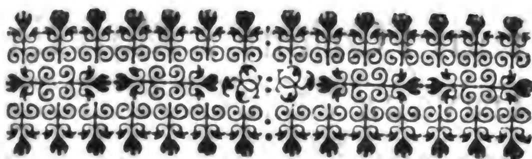


A PARIS,

Chés la Veuve P. Boüillerot, à l'entrée de la ruë saint André des Arcs, au bout du Pont S. Michel, à l'Enseigne du bon Protecteur.

M. DC. LXXXIV.

Avec Aprobation & Privilege de Sa Majesté.



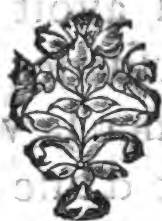
L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

LE ſavant & zelé Miſſionnaire, auteur de ces deux Ouvrages, en avoit commencé & déja fort avancé cinq autres de l'Etat de la Religion Catholique, & de celui des principales Sectes Chrétiennes, répanduës dans

tout l'Orient : Mais ses travaux & ses souffrances pour la propagation de la vraïe Foi, l'aïant trop tôt ravi aux Missions, l'ont empêché d'y mettre la derniere main, & il ne nous reste que ces deux d'achevez. Le bonheur qu'il a eu de reconcilier à l'Eglise Romaine une infinité de personnes de diverses Sectes, & sur tout un grand nombre de Prelats & de Pasteurs, & de donner même aux Infidelles de l'amour

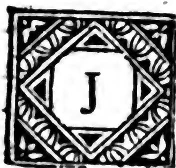
pour la vertu, & de la veneration pour nos ſacrez Myſteres, eſt la meilleure preuve de la grande connoiſſance, qu'il a euë de toutes les erreurs des peuples, parmi leſquels il a paſſé un grand nombre d'années, & des avantages que Dieu lui avoit donnez pour perſuader & pour faire aimer la verité. Il le faiſoit d'une maniere douce & inſinuante, dont il ſe ſervoit en convertiſſant les Heretiques par leurs propres

Livres, ſuivant la belle & ſavante méthode, qu'il en a donnée au public, & qui eſt aujourd'hui ſi utile à tous ceux, qui ont le bonheur de travailler au ſalut des ames en Orient.





AVERTISSEMENT.



'AY crû que pour la satisfaction du public, à qui j'ai à presenter plusieurs entretiens sur la verité de la Religion Chrétienne, que je prouve contre l'Alcoran par l'Alcoran même, je devois d'abord faire connoître la Mahometane selon que j'ai vû qu'on la professe aujourd'hui, & que m'en ont instruit plusieurs sçavans Musulmans. Je ne pretens pas en dire tout ce qu'on en peut dire ; il faudroit pour cela un trop gros volume. Mon dessein n'est que d'en faire un abregé le plus succint que je pourrai, mais fidelle & exact, qui donne au Lecteur une veritable connoissance d'une Religion si fameuse, qui remplit une grande partie de la terre, dont on parle tant, & dont on est si mal in-

formé. Je la montrerai telle qu'elle est; & en disant ce qu'elle a de mauvais, je ne celerai pas ce qu'elle semble avoir de bon. Je dis ce qu'elle en semble avoir; car le bien apparent dont elle fait parade est accompagné de tant de défauts, sans parler de l'infidelité qui l'infecte, qu'il ne merite pas le nom de bien. On en sera persuadé principalement par la lecture des entretiens dont j'ai parlé, où l'on verra en plusieurs endroits, mais sur tout dans la cinquiéme conference, que cette Religion enseigne un grand nombre de contradictions & de choses, qui sont tout-à-fait contre la raison & la loi naturelle même. Ce Livre pourroit lui seul en convaincre. Il montrera une Religion fondée sur des fables infiniment ridicules, & des corruptions honteuses des saintes Ecritures du nouveau & de l'ancien Testament; établie par l'homme du monde le plus débauché, dans le tems même qu'il se disoit Prophete & Legislateur; soûtenuë par des associés sanguinaires, qui aprés avoir desolé l'Arabie pendant sa vie,

ſe firent une guerre cruelle quand il fut mort ; introduite dans le monde non par la force de la Juſtice & de la raiſon, mais par violence & par tyrannie ; favorable à la nature corrompuë dont elle entretient les deſordres, & composée enfin de loix & de coûtumes bonnes & mauvaiſes ſans diſtinction. Le démon qui en eſt l'auteur, pour la faire plus facilement recevoir l'a maſquée de l'image de quelques unes des vertus qui donnent le plus dans la vûë, & que je raporterai en leur lieu. Il inſpire même à ſes ſectateurs, d'en pratiquer les exercices exterieurs. Mais les faiſant paroître ſur le viſage, il a grand ſoin qu'elle ne paſſent pas juſqu'au cœur pour y détruire le peché, & y ruinant l'amour propre y faire naître celui de Dieu. J'avouë qu'on voit des Mahometans gens d'honneur, & qui ont beaucoup de vertus morales : mais le nombre n'en eſt pas grand, & quand il le ſeroit davantage, ce ne ſeroit pas une preuve de la bonté de la Religion qu'ils profeſſent ; c'en ſeroit une ſeulement de la bonté de leur

naturel. Les grandes vertus des anciens Romains & des Philosophes n'erigent pas l'Idolatrie en veritable Religion. Les Prophetes de Baal qui faisoient leurs sacrifices avec tant de zele & de devotion, & qui étoient si mortifiés qu'ils y mêloient le sang de leur corps, qu'ils découpoient avec des rasoirs; ceux qui immolerent à Moloch leurs propres enfans en se faisant la derniere des violences, faisoient assurément ce que ne font pas aujourd'hui les Turcs les plus religieux; mais cela ne les justifioit pas, quelque intention qu'ils parussent avoir. Que si l'on pretend qu'il y ait de la difference entr'eux & les Mahometans; parce que ceux-ci n'adorent qu'un Dieu & le vrai Dieu, & que ceux-là ruinoient la divinité par la pluralité des Dieux, ou par le culte qu'ils rendoient à un seul qui étoit faux: Je ferai voir dans ce livre que les Mahometans ne connoissent point aussi le vrai Dieu, & que celui qu'ils reverent, n'est qu'une Idole qu'ils élevent dans leur imagination. Mais quoiqu'il en soit, il faut

donner à leurs vertus morales toute la loüange qu'elles meritent, &il faut que ceux des Chrétiens qui en ont moins, & de qui leur Religion en demande de bien plus saintes, se confondent à la vûë des infidelles, qui font plus pour le Diable & pour Mahomet, qu'ils ne font pour Dieu & pour Jesus-Christ leur Sauveur. Il faut que leurs exemples, en les faisant rougir, les animent & les portent à honorer la Religion Chrétienne qui visiblement est la vraïe, par la sainteté de leurs mœurs & la pratique des bonnes œuvres que l'Evangile desire d'eux.

Il n'étoit pas necessaire de donner ici cét avis. Les esprits les moins éclairés reconnoissent assez que la verité & la bonté d'une Religion ne doit pas s'examiner sur les vertus de quelques particuliers, quand principalement le nombre en est petit; mais sur la sainteté de ses dogmes & sur les témoignages incontestables que Dieu lui rend, & par les miracles & par les éminentes & parfaites vertus de ceux qui la professent, &

de ceux particulierement qui la prêchent, dont le zele ne se termine pas à glorifier dans eux-mêmes leur Createur, mais les porte à le faire connoître & aimer de toutes les nations du monde, au prix même de la perte de tous leurs biens & de leur vie. Cét avis ne sera pas pourtant inutile à ceux qui faute de faire cette reflexion, seroient surpris à la lecture de quelques bonnes actions des Turcs, & perdroient par-là quelque chose de la juste & mauvaise opinion qu'il en doivent avoir.

Je dois encore avertir ici le lecteur, que je prendrai en ce livre le nom de Turcs & de Mahometans dans une même signification. Car quoique celui des Turs soit, à proprement parler, un nom de nation, & qu'il marque le pays originaire de ces infideles; neanmoins l'usage qui regle en maître & comme en tyran le langage, en a fait parmi les Chrétiens un nom de Religion, & le donne à tous ceux qui professent la fausse Loy de Mahomet.

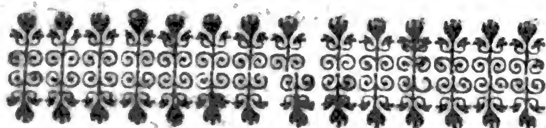


TABLE DES CHAPITRES.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roi, donné à Paris le 17 Avril 1683. signé, Par le Roi en ſon Conſeil, LANGLOIS, & ſcellé : Il eſt permis à MICHEL CHILLIAT, de faire imprimer un Livre, qu'il a recouvré, intitulé, *L'Etat preſent de la Religion, &c.* composé par le R.P. NAU, de la Compagnie de JESUS, & ce pour ſix années, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer : Et défenſes ſont faites à tous autres qu'à l'Expoſant, de l'imprimer, vendre ni débiter, à peine de 3000. livres d'amende, & autres peines portées par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 14 May 1683.

Signé, ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le troiſiéme Ianvier 1684.

Les Exemplaires ont été fournis.



L'ETAT PRESENT DE LA RELIGION MAHOMETANE.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que les Turcs croyent & disent de Mahomet.

TOUT ce qu'on peut penser & dire d'une creature, pour la mettre dans un souverain degré de perfection, d'élevation & de grandeur, c'est ce que les Turcs croïent & disent de leur faux Prophete Maho-

met. Ils en font le chef-d'œuvre des mains de Dieu, le bien-aimé de son cœur, le premier des Predestinés, & l'homme incomparable en toute sorte d'exellences. Ils veulent que ce ne soit qu'en vûë de lui, que Dieu ait creé tous les autres hommes & tout l'Univers, & que les créatures qui seront sauvées & qui jouïront des delices du Paradis, n'auront ce suprême bon-heur qu'à cause de lui & par lui. Enfin ils attribuent à ce seducteur tout ce que les Saints Peres & les Theologiens leurs successeurs ont écrit de grand & d'illustre de Nôtre Signeur, à la reserve de la divinité qu'ils ne reconnoissent qu'en une unique & seule personne. Je n'ai point vû de ces infidelles qui en parlassent froidement. Quand ils le nomment, c'est toûjours avec beaucoup de respect & en benissant son nom en ces termes, *le salut de Dieu est sur lui, Sélàm Allah alëyh*, ou en le qualifiant de quelque titre d'honneur. Lorsqu'ils sont en quelques dangers, ou qu'ils ont besoin de secours du Ciel, ils s'écrient *Allah ou Elnabi*, Dieu &

le Prophete. Ce qui eſt une exclamation, comme s'ils diſoient, *ô Dieu, ô Prophete!* ou plûtôt une priere abregée, dont le ſens eſt; *Que Dieu & le Prophete nous aſſiſtent ici en cette rencontre.* Mais ce qui leur donne plus d'eſtime & d'amour pour lui, c'eſt qu'ils ſe ſont perſuadé, qu'au jour du Jugement, où nulle interceſſion ne ſera ni écoutée ni reçûë, il aura tant de crédit auprés de Dieu, que toutes les prieres des autres prophetes & des autres ſaints étant alors rejettées, la ſienne ſeule ſera agreée & exaucée; que Dieu lui accordera le ſalut de tous ceux, qui auront vêcu & ſeront morts dans ſa ſecte; que quelques pechés que ce ſoient qu'ils puiſſent avoir commis, il les retirera des tourmens épouvantables de l'Enfer; qu'ils ſeront couronnés de gloire avec lui, & qu'ils jouïront de tous les plaiſirs que l'on goûte dans le Paradis.

La vie qu'ils écrivent de lui, & l'hiſtoire qu'ils en rapportent eſt un long tiſſu de fables & de prodigieux miracles, dont on peut aiſément faire

voir la fausseté, par des preuves tirées de l'Alcoran même. Car quoi qu'en ce livre cét imposteur parle éternellement de soi, qu'il tache presque en chaque page d'inspirer de l'estime, de la crainte, & de l'amour de sa persone, & qu'il ne parle de Jesus-Christ qu'en quelques endroits; ce qu'il en dit pourtant est si glorieux, qu'à cela seul les Mahometans devroient reconnoître que leur Mahomet n'est pas la plus parfaite des créatures, & que Jesus-Christ a bien des avantages au dessus de lui. Car ils y lisent que ce pretendu grand Prophete a été dans les commencemens de sa vie un orphelin abandonné, qu'il a vêcu en ce tems-là sans religion & sans foi, & qu'il a commis plusieurs pechés, qu'il en a fait même aprés s'être declaré l'Apôtre de Dieu. Ils y voïent au contraire que Jesus-Christ a esté conçû & est né par miracle d'une mere vierge, qu'il est non seulement son Apôtre, mais son verbe, & qu'il est même son esprit, comme la plûpart le tiennnent, distingué pourtant du saint Esprit, par lequel

ils assurent qu'il a été fortifié & toûjours soûtenu en grace; ils y apprennent qu'il n'a jamais peché, & que sa vie toute sainte a été recompensée de l'immortelle & bienheureuse dans le Ciel. Pour ce qui regarde les miracles, dont ils remplissent toute la vie de Mahomet, l'Alcoran les dément. Car il en raconte quantité du Sauveur du monde vrais & faux, & il témoigne que Mahomet n'en a point fait. Il dit qu'on le pressoit souvent d'en faire, qu'il répondoit qu'il n'avoit point été envoïé pour cela, & qu'il étoit seulement Apôtre. Il ajoûte que la plûpart des personnes, ou comme il s'explique, la plûpart des Infidelles ne voïant point de lui des miracles, lui tournoient le dos & ne vouloient point croire ce qu'il leur disoit.

La honte que les Mahometans ont eu des reproches qu'on leur faisoit d'avoir pour prophete & legislateur un homme, qui contre l'ordinaire de tous les autres, n'étoit pas homme de prodiges, les a obligés à ce que je croi, à faire de lui l'histoire fabu-

leuſe, que je vas vous raporter en peu de mots.

Mahomet, diſent-ils, eût pour pere un Arabe nommé *Abd allah*, c'eſt-à-dire, *ſerviteur de Dieu*, & une mere appellée *Aminé*, c'eſt-à-dire, *Fidelle*: que ſon grand pere avoit nom *Abd el Matlab*, & qu'il deſcendoit de peres en fils de l'ami de Dieu Abraham par Iſmaël, & par Abraham d'Adam le premier des hommes. Dieu promit à ce premier homme que le prophete naîtroit de lui: il lui en paſſa même Contract; L'Ange Gabriel fut le Notaire qui l'écrivit avec une plume de Paradis ſur un rouleau de papier plus blanc que la neige, en preſence de ſoixante & dix mille Anges qui l'accompagnoient. Aprés quoi Dieu imprima ſur la face d'Adam une lumiere qui paſſa de lui en tous ceux de ſes deſcendans, dont Mahomet devoit naître en droite ligne, & il l'imprima de la ſorte, pour marque de la fidelité inviolable de ſa parole & de ſa promeſſe.

Le lieu de la naiſſance de ce pro-

phete eſt un païs nommé Jëtreb, aſſez proche de Medine, & eſt la terre même où cette ville eſt. Neanmoins il avoit des parens à la Mecque, & quelques-uns diſent même qu'elle eſt ſa patrie. La cérémonie de ſa circonciſion ſe fit au ventre de ſa mere, car il en ſortit circoncis. Les Idoles alors devinrent noires & ſe renverſerent. Les Anges precipiterent le Diable au fond de la mer, & ils l'y enfoncerent ſi bien, qu'il lui fallut quarante jours pour s'en ſauver. Ils ſe retira ſur une montagne, où pouſſant de douleur les hauts cris, & y meuglant comme un taureau, il y déplora ſon malheur avec ſes compagnons qu'il y fit venir. Le ſujet de cette douleur n'étoit pas l'affront qu'il avoit reçû, mais la vûë qu'il avoit, que la foi de l'unité de Dieu alloit regner par toute la terre. D'un autre côté, peu s'en fallut qu'il n'y eût bien de la querelle & un grand combat entre les oyſeaux, les vents & les nuées, & les Anges mêmes, chacun pretendant avoir l'honneur de nourrir l'enfant Mahomet, aïant la juſtice de ſes pre-

tentions par de bonnes & fortes raisons. Mais Dieu les mît tous d'accord, ne choisissant aucun d'eux, & confiant le nouveau né à une bonne femme nommée *Halimé*, c'est-à-dire, *la douce & la débonnaire*.

Son grand pere se nommoit *Abd elmuteleb*, son pere *Abd allah*, & sa mere *Aminé*, ses pere & mere moururent lorsqu'il étoit encore presque au berceau, & il eût pour tuteur son oncle *Abou Taleb*, qui l'aima plus que soi-même. Aussi étoit-ce un enfant d'une humeur douce paisible & traitable.

Etant arrivé à l'âge de six ou sept ans, on l'occupa à garder les troupeaux avec les autres enfans ; mais il y avoit bien de la difference de lui à eux. Tous ses pas étoient des prodiges. La terre la plus ingratte & la plus seche se revêtoit de verdure & lui fournissoit de gros pâturages. Aussi voïoit-on ses moutons dans un en-bonpoint admirable, ou ceux de ses camarades étoient maigres foibles & languissans.

Un jour aïant mené son troupeau

dans une vallée agréable, il lui arriva là une avanture surprenante. Il fut saisi par deux jeunes hommes extrémement bienfaits & d'une beauté rare, qui avoient en main l'un un bassin & l'autre une éguiere d'or pleine d'une eau celeste. Ils le renverserent par terre, & lui aïant ouvert la poitrine, ils en tirerent le cœur & le laverent avec cette eau sacrée & divine, aprés qu'ils en eurent fait sortir une goutte noire & venimeuse, qui est dans celui de tous les hommes, & que les chrétiens apellent *foïer du peché* & concupiscence. Ensuite de quoi ils remirent le cœur en sa place naturelle, & sa plaïe fut aussi-tôt bien refermée, sans qu'il y parût ni cicatrice ni aucune autre marque d'ouverture.

Ses camarades furent fort surpris. Les uns à la vûë d'un tel spectacle se mirent en fuite & allerent donner avis de ce qu'ils avoient vû ; les autres eurent plus de courage & vinrent à Mahomet, aprés que les deux jeunes hommes eurent disparu. Ils le trouverent blesme & défait, & com-

me hors de ſoi ; mais au reſte en bonne ſanté, & ſans mal.

On ne voulut plus le laiſſer aller dehors craignant qu'il ne lui arrivât quelqu'autre accident facheux. Il n'en fut pas moins ſolitaire, car s'éloignant le plus qu'il pouvoit du commerce & de la converſation des hommes, il cherchoit toûjours des lieux de retraite, où il ne s'emploïoit qu'a des exercices de pieté & de devotion. La montagne *Hara* étoit le lieu où il ſe plaiſoit davantage ; il s'y alloit cacher dans une haute grotte apelée *Manous*, & il paſſoit là les journées en toutes ſortes de ſaintes pratiques.

Il y avoit dans la ville une femme d'une raviſſante beauté, apelée la grande & l'illuſtre *Kadigé*. Elle étoit extrémement riche, & elle augmentoit tous les jours ſon bien par le trafic & le negoce, envoïant ſes gens trafiquer dans l'Yeman & à Damas. Elle avoit de l'inclination pour Mahomet, & deſirant de lui faire gagner quelque choſe, elle lui offrit de l'envoïer avec les Marchands qu'elle faiſoit partir, pour les accompagner ou

à Damas ou dans l'Yeman ſelon ſon inclination.

Il aima mieux Damas, & il ſe mit dans la caravanne qui y alloit. Il ſe fit admirer aux perſonnes qui la compoſoient, tant il fit paroître de belles qualités & de vertus extraordinaires; de ſorte qu'on le ſurnomma Mahomet le fidelle.

Il y avoit prés de Damas un Monaſtere où demeuroit un Religieux nommé *Bechira*, Dieu revela à ce ſaint homme, qu'il arrivoit une caravanne, où il verroit une perſonne accomplie en toute ſorte de perfections, que c'étoit le prophete des derniers tems, l'Apôtre de Dieu, le Docteur du monde, & au reſte un faiſeur de miracles prodigieux, & que pour preuve qu'il étoit tel qu'il lui reveloit, il lui donnoit pour ſigne, qu'un arbre qui étoit là auprés, tout mort & ſec depuis cent ans, reverdiroit en ſa preſence, & pouſſeroit des feüilles de ſes branches pour lui ſervir de paraſſol & lui donner de l'ombre; & que ſon païs qui n'avoit point d'eau ſeroit rempli de la plus pure

qui se put voir, jusqu'à déborder.

La Caravanne s'étant arrêtée, & aïant déchargé assez proche du Monastere, le Religieux prépara un festin le plus magnifique qu'il pût, & alla inviter tout ce qu'il y avoit de monde pour y venir. L'on s'y rendit; & cependant il ne vit point ni ce puy se remplir d'eau, ni cét arbre porter des feüilles. Cela l'obligea à demander à la compagnie, si tout le monde de la Caravanne étoit là. L'on l'en assura. Quoi, dit-il, personne ne manque-t'il ici? Ils répondirent qu'il n'y avoit plus sous leurs tentes qu'un seul jeune homme, qui ne se plaisoit point au grand monde & qui cherchoit la solitude. Faites-le venir, je vous en conjure, poursuivit le Religieux, & qu'il ait part à nôtre joïe. On l'apella & on l'obligea de paroître. Au moment qu'il passa près de l'arbre, il verdit & fut chargé de feüilles; & lorsqu'il arriva proche du puy, il se remplit d'eau la plus saine qui se puisse boire.

Ce fut alors que ce Religieux *Bechira* eut la satisfaction qu'il desiroit.

Il se leve, va au devant de Mahomet avec un profond respect, & l'ayant fait asséoir à la place la plus honorable au milieu de l'assemblée; Voilà, *dit-il*, le Prophete des derniers tems, le dernier qui doit paroître, la couronne de tous les autres, & le maître du chemin du Ciel. Je croi en lui & en son Livre envoïé de Dieu. Ne venés-vous pas de voir les preuves de sa mission dans cét arbre ressuscité, & dans ce puy sec qui s'est rempli d'eau?

La reputation de Mahomet commença dés lors à se faire, & à se répandre. Il se forma deux partis, l'un de ceux qui crurent ce que *Bechira* avoit dit, l'autre de ceux qui suspendoient leur jugement, sans le rejetter comme faux, ni sans l'aprouver comme vrai. Mais tout le monde s'accorda à lui rendre bien plus d'honneur qu'auparavant.

Ensuite de serviteur qu'il étoit, il devint mari, & il épousa la riche *Khadigé* sa Dame: Mais il ne passoit gueres que la nuit à la maison; car le jour il retournoit à sa solitude de

la montagne de *Hara*, où il s'occupoit aux exercices de pieté. Un jour qu'il y vaquoit l'Ange Gabriël lui apparut, & l'embrassa avec toute l'amitié & toute la tendresse possible, & lui presentant un écrit lui dit de le lire. Mahomet bien étonné, & ne sçachant qui étoit celui qui lui faisoit ces caresses, lui répondit qu'il ne sçavoit pas lire. L'Ange l'embrassant encore une fois, redoubla & lui dit de lire; mais il eut la même réponse. Surquoy Mahomet saisi de fraïeur, & tremblant de peur, & de la fiévre qui lui avoit pris, vint à sa femme *Kadigé*, & lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Sçavés vous, *lui dit-elle*, que c'est là l'Ange Gabriël, qui est venu de la part de Dieu vous aprendre tout ce que sa divine Majesté commande & défend, & vous instruire des Ordonnances de la Loy, comme il a fait à ceux qu'il a envoïés devant vous? Ne craignés point; vous avés à le revoir plus d'une & plus de mille fois.

Elle lui demanda s'il avoit retenu ce que l'Ange lui avoit dit; il répon-

dit qu'il s'en ſouvenoit tout-à-fait bien, & il lui recita le Chapitre du ſang congelé, *Elâlag*. Kadigé l'écrivit à l'heure-même ſur un morceau de parchemin qu'elle garda : Et toute les fois que l'Ange Gabriël aportoit quelque choſe de l'Alcoran, elle l'écrivoit ſur des tablettes, & le conſervoit de même.

Quand cét Ange aportoit quelque choſe qui commençoit par Beſmillech c'eſt à dire par le nom de Dieu, c'étoit là la marque que c'étoit un vrai Chapitre de l'Alcoran. S'il ne commençoit pas de cette maniere, on le mettoit à part. Ainſi on écrivit l'Alcoran qui eſt composé de pluſieurs *Beſmillech* ou Chapitres, qui portent en tête le Nom de Dieu.

Mahomet cependant n'omettoit rien pour ſe faire reconnoître Apôtre de Dieu, & pour faire recevoir la doctrine qui lui étoit aportée du Ciel. Les premiers de ſes ſectateurs furent *Aboubekre* & *Æumar* perſonnes de conſideration à la Mecque, qui lui donnerent en mariage leurs filles. Mais il fut furieuſe-

ment contredit par les infideles *Kerrags*, & par d'autres puissantes familles ; ils le persecuterent avec fureur, & conjurerent même sa mort. De sorte qu'il fut obligé de prendre la fuite. Il l'a prit le 15. de Juillet la nuit du Jeudy au Vendredy de l'Ære Chrêtienne. C'est-à-ce jour que commence la Mahometanne, qui est pour cela nommée *Hegire*, qui est le nom qui signifie fuite.

Il se retira à Medine, où il fut tres-bien reçû ; parce qu'on y étoit déja prevenu de son merite, & qu'on y sçavoit qu'il étoit envoïé de Dieu pour mettre les hommes dans le droit chemin du salut. Plusieurs croïoient déja en lui. C'est pourquoi dés qu'on eut nouvelle de sa venuë, on alla au devant de lui pour le recevoir, avec tout l'honneur & tout le respect qu'on devoit à un Prophete de son caractere. Les femmes firent encore plus que les hommes, elles parurent avec une joïe extraordinaire, les instrumens de Musique en main, & chantant dessus, & avec leurs voix des vers de loüanges.

Il alla descendre dans la maison d'un des croïants apellés *Ansars.* C'étoient des gens declarés pour son parti. On n'oublie rien pour lui faire le plus honorable & plus obligeant acceüil. On lui aporte entr'autres choses un ancien caïer nomé *Thoumâr*, qu'un des Rois d'Yeman avoit écrit, aprés avoir lû dans les histoires, & les livres des Sçavans, qu'aux derniers tems, un Prophete devoit naître dans la terre d'*Yetreb.* Il s'informa où elle étoit, & on lui marqua qu'elle étoit au lieu où est à present Medine. Il y envoïa aussi-tôt du monde avec ordre d'y bâtir, & de faire là une Ville, & il mit entre les mains de ceux à qui il donna cette commission, ce caïer apellé *Thoumar*: Conservés le bien, *leur dit-il*, aïés le soin de le transmettre à toute vôtre posterité, & recommandés à vos descendans, que quand ils auront le bonheur de voir ce Prophete, ils l'assurent de mes profonds respects, & qu'ils le fassent en se prosternant devant lui à terre. Si le Ciel me

faisoit la grace d'être de son tems, je me ferois de ses Disciples, & je me mettrois à sa suitte. Ceux qui avoient ce Livre en garde, le presenterent à Mahomet qui le fit lire, & en reçût beaucoup de joïe; il donna sa benediction à l'Auteur, il pria Dieu de lui pardonner ses pechés, & aprouva la Profession de foy qu'il y fait. On regarda depuis quel tems étoit cét écrit, & on trouva qu'il avoit mil ans.

Mahomet aïant gagné une bonne partie des habitans de Medine, & tous presque s'étans declarés pour lui, il fit la guerre aux infidelles ses ennemis, & il en obligea quantité par la force de son épée & de ses armes, à renoncer à l'idolatrie, & à le reconnoître pour le Prophete envoïé de Dieu.

Enfin aprés bien des victoires qui retirerent de l'infidelité une infinité de personnes, il passa de cette vie à l'autre pour y aller triompher, il monta au plus haut du plus élevé des Cieux, qui est le septiéme: L'Ange Michel marchoit devant lui par honneur & il

le

le conduisit jusques auprés du lieu où Dieu a son trône : Alors il s'arrêta, comme n'ayant pas le droit ni le privilege d'avancer plus prés, & il dit à Mahomet de continuer son chemin, ce qu'il fit ; & étant arrivé auprés du tapis, sur lequel est placé le trône de Dieu, il voulut quitter ses souliers ; mais Dieu l'en dispensa, & lui dit ; *Venés comme vous êtes, ô l'élite des Prophetes & mon cher ami.* Il obeït, & s'étant approché encore quelques pas, Dieu lui demanda ce qu'il vouloit ; Vous sçavés, *luy répondit il*, vous sçavés Seigneur, mieux que moi, ce que je desire : Je ne souhaite que le salut de ceux qui suivent & qui suivront la Religion que j'ai prêchée. Je vous jure, *lui dit Dieu*, par ma gloire & ma Majesté, qu'au jour du Jugement l'intercession d'aucun Prophete n'aura lieu, & que chacun d'eux ne parlera que pour lui-même : Mais vous, puisque vous souhaités que tous vos Sectateurs soient sauvés, je vous l'accorde. C'est ce qui se passa le jour d'*Emâarage*,

de ſon Aſcenſion au Ciel.

Son corps eſt à Medine dans ſon tombeau, mais auſſi frais, *diſent les Mahometans*, qu'une belle & nouvelle roſe, & de là il entend toutes les prieres qu'on lui fait, en quelque endroit que l'on ſoit du monde, quand même on ſeroit éloigné de lui d'un eſpace de dix mille lieuës, & bien plus.

Voilà les contes que les Turcs font de Mahomet, & qu'ils croïent être des hiſtoires les plus veritables du monde.

CHAPITRE II.

Quelques reflexions ſur la vie de Mahomet ; & dequelle maniere s'eſt établi le Mahometiſme.

LEs Turcs racontent bien d'autres choſes de leur Prophete, que celles que je viens d'en raporter ; & tout n'eſt qu'un recüeil de fables ridicules, que pluſieurs de leurs Docteurs ont inventées en divers tems. Ils ont crû qu'ils accrediteroient par là leur Re-

ligïon, & se délivreroient de la honte qu'on leur faisoit de l'embrasser, & de la professer veritable sur la simple parole d'un homme, qui se dit Prophete & Apôtre, & Legislateur envoïé de Dieu, sans en donner aucune marque par quelque miracle évident & incontestable.

Mais ils en ont trop dit, pour réüssir en leur dessein; car outre que, comme je l'ai déja remarqué, c'est faire mentir l'Alcoran, que de faire Mahomet homme de miracles; ceux qu'ils ont inventés & qu'ils lui attribuent sont si mal imaginés, & ont si peu de vrai-semblance, qu'il faut vouloir s'aveugler, & avoir perdu le bon sens, pour n'en pas voir & reconnoître la fausseté.

C'est une chose inconcevable que les Turcs qui sont fort éclairés, & qui agissent avec beaucoup de penetration dans toutes les autres affaires de paix, de guerre, de police, de gouvernement, de propre interest, & même de science, soient en celle-ci seule, qui est la plus importante de toutes, si peu raisonnables, qu'ils en

traittent en gens sans esprit, ou qui ont renoncé à toute sagesse, & s'opiniâtrent à ne suivre aucune regle de prudence. On le verra dans les entretiens qui suivent ce petit traitté. Je les ai faits selon leur genie, & j'y represente avec une tres-exacte fidelité, leurs sentimens & leur maniere de s'en expliquer.

Cette Religion portant sur le front le caractere si visible de la fausseté, on a peine à comprendre comment elle s'est si fort étenduë, qu'elle occupe une bonne partie du monde. Elle regne dans la moitié de l'Asie & va plus loin, puisqu'on trouve même des Mahometans dans la Chine. Elle domine dans l'Affrique sur les cotes Septentrionnales, depuis l'Egypte jusqu'au Roïaume de Maroc & de Faiz, qu'elle renferme à l'Occident: elle occupe même encore aujourd'hui de grands païs dans l'Europe. Mahomet lui-même auroit eu peine à se persuader que sa Religion eût pû faire tant de progrés; & aparemment à juger des choses par ce qu'on voit dans l'Alcoran, il n'avoit aucune

pensée de lui faire passer l'Arabie. Il semble le dire lui-même dans l'Alcoran au Chapitre qu'on intitule, *Elchaoura* du conseil, où il fait que Dieu lui parle en ces termes. *Nous t'avons inspiré l'Alcoran en langue Arabesque pour prêcher les habitans de la Mecque & ceux qui ont leur demeure à l'entour de cette ville.* Son ambition n'alloit pas plus loin, & on ne voit nulle part qu'il donne aucun ordre à ses Disciples d'aller établir la doctrine de l'Alcoran par toute la terre, comme nôtre Seigneur le commande aux siens. Il auroit pris d'autres mesures pour les loix qu'il fait, s'il avoit eu un dessein si vaste, au moins en deux points, qui sont celui du jeûne du mois Romadan, & celui du pelerinage de la Meque, à quoi il oblige tous les Musulmans. Car le moïen de garder ce jeûne dans les païs septentrionnaux, où les jours sont en été, de 18, de 20, de 22 heures, d'une semaine, d'un mois & bien davantage selon l'élevation diverse du Pole, le jeûne consistant à ne point manger, & à ne point boire,

depuis la premiere aurore & le petit point du jour jusqu'à ce que le Soleil soit tout-à-fait couché ? Comment auroit-on pû faire aussi le pelerinage de la Meque, du fond des Antipodes & des extremités de la terre?

Quoiqu'il en soit, qu'on trouve dans l'Alcoran des dispences pour ces pays-là, ou ce qui est plus vrai qu'on n'en trouve pas : comment la seule raison de la fausseté si apparente de la loi Mahometane n'a t'elle pas empéché sa propagation ?

Elle l'auroit empêché sans doute, si on l'avoit prêchée d'abord à des gens d'esprit & peu corrompus pour leurs mœurs, & en un tems, où il y eût eu plus de crainte de Dieu, plus d'union parmi les Chrétiens, & moins de prostitution de l'ame à la chair & aux sens. Mais Mahomet n'eût affaire qu'à des Arabes d'un esprit peu éclairé, attaché furieusement aux plaisirs du corps, & addonnés à l'Idolatrie.

Il leur proposa une religion fort accommodante, il leur laissa l'usage des plaisirs honteux, qui étoit tout leur attachement & la passion domi-

nante de leur cœur impur. Je ne ſçai même s'il ne leur en permit pas plus qu'ils n'en avoient auparavant, ne mettant aucunes bornes à l'amour & à la jouïſſance des femmes. Il n'étoit pas mal-aiſé aprés cela de leur faire quitter leur idolatrie, leur en laiſſant toutes les commodités & toute la liberté qu'ils en retiroient, diminuant même de la peine qu'ils avoient à rendre divers devoirs à pluſieurs Dieux, & ne leur en donnant qu'un ſeul, pour lequel il ne vouloit en tout un an, tout au plus, qu'un ſeul ſacrifice ; outre que c'étoit une choſe tout-à-fait contre leur honneur d'adorer encore des Idoles, dont on avoit renverſé les autels par toute la terre, tout le monde aïant reconnu la vanité & le malheur infini, où le culte qu'on leur rendoit au préjudice du vrai & unique Dieu, engageoit les hommes. Les Arabes pouvoient-ils avoir un prophete plus à leur goût? Ce qui m'étonne, c'eſt qu'au commencement même ils ſe ſoient opoſés à lui.

Il eût auſſi des demélés avec les

Chrétiens & les Juifs. Mais c'étoit un parti trés-peu formidable pour leur petit nombre, & leur peu de forces : son épée en fit renoncer plusieurs à leur foi, ils se déchaîna contre les autres en son Alcoran. Comme il avoit un zele fort moderé pour le bien des ames, & trés-ardent pour le sien propre, il leur permit de vivre de la façon qu'il leur plairoit, pourvû qu'ils lui donnassent de l'argent pour le prix de leur sang. Il avoit plus d'inclination pour les Chrétiens, que pour les Iuifs ; & l'histoire Sarrasine même raconte qu'à sa mort pour reparer le mal qu'il leur avoit fait, il dressa un testament en leur faveur, ordonnant à ceux de sa secte de vivre en bonne amitié avec eux, & de leur rendre tous les bons offices qu'ils pourroient, jusqu'à les aider à la bâtisse de leurs Monasteres & de leurs Eglises. C'est peut-être à cause de ces dernieres volontés de leur prophete, qu'ils ont encore aujourd'hui quelque reste de consideration, pour les Prêtres & les Religieux Chrétiens, n'exigeant de leurs

personnes aucune charge, & témoignant qu'ils ont ordre de les respecter & de leur faire du bien. Ce Testament pourtant qu'on a imprimé & traduit, & que l'histoire que j'ai citée, montre n'être point supposé, ne se trouve plus chez les Turcs ; je l'ai cherché avec des soins extraordinaires sans jamais avoir pû le rencontrer, ni en aprendre des nouvelles des plus sçavans Mahometans, qui l'ignorent ou font semblant de l'ignorer.

Les Chrétiens Arabes ne se voïant point inquietés par Mahomet, qui se contentoit de deux ou trois écus par tête qu'il tiroit d'eux tous les ans, & se trouvant d'ailleurs sans forces, & dans l'impossibilité de ruïner ses méchans desseins, s'accommoderent avec lui, & peu à peu l'amour du repos & des plaisirs du monde, les pervertit tous & leur fit embrasser sa secte.

De-là, le Mahometisme se répandit & dans l'Egypte & dans la Syrie, pour l'accomplissement de la parole du fils de Dieu, qui dans l'Evangile avoit dit, que le mauvais serviteur seroit associé & asservi aux fidelles,

quand dans l'abſence de ſon maître, negligeant le ſoin de la maiſon, il ne penſeroit qu'à ſe divertir, & ſeroit ſans ceſſe aux priſes avec les autres ſerviteurs, les traitant avec toute ſorte d'indignité.

En ce tems-là les Chrétiens dans l'Egypte & dans la Syrie, n'avoient preſque plus rien du Chriſtianiſme que le nom, comme le racontent encore aujourd'hui leurs deſcendans, qui ſe ſont maintenus dans la créance de l'Evangile. Ils n'étoient pas ſeulement diviſés du chef de l'Egliſe, & de l'Egliſe Apoſtolique par un commun ſchiſme; mais ils l'étoient entr'eux par des erreurs & des ſchiſmes particuliers. Ils ne ſe contentoient pas de la guerre de religion qui ne ſe fait que par la langue & par la plume, ils emploïoient l'épée & les armes, pour ſe gagner la domination les uns ſur les autres, & faire triompher leur party. Les Grecs & les Monophyſites, Syriens, & Coptes, ſe déchiroient & ſe déſoloient les uns les autres. Ceux-ci étoient diviſés en autant de ſectes, qu'ils aportoient de dif-

ferentes explications de cette unité de nature qu'ils vouloient être en Jesus-Christ; de sorte qu'ils ont formé en divers tems jusqu'a quatorze partis oposés : Ceux-là étoient partagés en Grecs, Romains & Melchytes, & s'élevoient les uns contre les autres avec une fureur de barbares. Pendant que l'ambition de dominer les emportoit de cette maniere à répandre le sang chrétien, le torrent des voluptés brûtales les entraînoit d'un autre côté à des excés qui ne se peuvent dire, d'où il tomboient dans le precipice de l'impieté, qui aïant banni la crainte de Dieu de leur cœur, les engageoit à la profanation des Eglises, & à sacrifier à leurs passions toutes choses, jusqu'aux plus sacrées & aux plus divines.

Ce ne furent pas les Mahometans qui établirent parmi eux leur Religion; ce furent ces malheureux Chrétiens qui y apelerent ces infidelles par leurs desordres criminels, & par des députations qu'ils leur firent expressément pour les solliciter

de venir à eux, Car le parti qui ſe voïoit le plus foible en quelque païs, ou en quelque ville cherchoit l'appui des Arabes, qui faiſoient une haute declaration de laiſſer vivre un chacun dans la religion qui lui agréoit : Il aimoit mieux devenir eſclave des infidelles que de l'être de ſes ennemis, & il eſtimoit remporter ſur eux un grand avantage & la victoire, ſi en perdant la liberté il leur faiſoit perdre auſſi la leur.

L'on voit aſſez que des Chrêtiens, qui l'étoient ſi peu, aïant fait une démarche de cette nature, en faiſoient ordinairement une autre, abandonnant une Religion, de laquelle il ne leur reſtoit preſque plus rien, pour en embraſſer une nouvelle de leurs nouveaux Princes ; qui leur rendoit leur liberté, qui favoriſant toutes les inclinations des ſens avoit un plus bel exterieur de pieté & de reſpect envers Dieu, qu'ils n'en voïoient alors dans les Egliſes de leurs ſectes, ni dans celles des autres qu'ils combattoient.

De la Syrie & de l'Egypte le Mahometisme, comme un venin doux & pénetrant s'est répandu dans les autres parties du monde, souvent par la division des Chrétiens, plus souvent par le desordre de leur vie, & toûjours presque par la grande porte du libertinage & de l'amour des plaisirs. J'ai dit presque toûjours; parce que c'est aussi quelque fois par celle de l'impatience de souffrir un martyre continuel & sans relache de l'orgüeil & de l'avarice du Turc, qui non content de traitter les Chrétiens avec le dernier mépris, tire d'eux tout ce qu'il peut d'argent, par mille voies pleines d'injustice, sous des pretextes faux ou frivoles.

Pour revenir maintenant à Mahomet & à sa vie, je ne sçai d'où nos Historiens ont appris qu'il tomboit du haut mal, & qu'il en faisoit passer les accés pour des extases, où Dieu lui reveloit de grandes choses. Il eût fallu que les témoins de ses chutes, eussent tous été de bonnes gens, fort credules & d'une ignorance bien grande, de prendre pour

des extases les convulsions & les horreurs du mal caduc. Mais peut-être que celui de ce faux prophete n'avoit pas des Symptomes fort violens, & qu'ainsi ceux de son secret & lui-même pourroient faire croire à des Arabes, d'un esprit grossier & de peu d'experience, que cette maladie étoit un ravissement de l'ame à Dieu.

De même il ne paroît pas que les Turcs aïent connoissance de ce miserable Moyne Sergius que nos historiens veulent avoir été le maître de Mahomet, agissant de concert avec lui, & lui apprenant tous les mysteres de la religion des Chrétiens, & de celle des Juifs. Il est vrai qu'il doit avoir eu communication avec les prêtres & les religieux Chrétiens, puisqu'il les louë dans l'Alcoran, & que les Turcs assurent tous d'une même voix qu'il les leur a recommandés. Il est aussi fort vrai-semblable qu'il avoit corrompu quelqu'un d'entreux pour s'en servir à son dessein, & pour l'avoirpour secretaire, ne sçachant ni lire ni écrire, mais je croirois que celui qu'on nomme Sergius est ce detestable

Bechira de Damas, qui fût le premier qui proclama Mahomet Apôtre de Dieu. Les Chrétiens de Syrie ont un livre Arabe, où parmi diverses pieces qu'on y voit recüeillies, on trouve une dispute d'un Chrétien de grande reputation, avec des Mahometans sur le sujet de la Religion. Ce Chrétien s'apele Kendi, & on dit qu'il a vêcu assez prés du premier établissement du Mahometisme, & environ deux cens ans aprés le faux prophete qui l'a introduit. Il en écrit la vie, & il dit que le Moyne Bechira est le même, que Sergius étoit son nom de batême, & Bechira celui de sa famille; que ce miserable Religieux étoit du Monastere du Mont Sina; que Mahomet étoit serviteur du Chamelier Arabe qui aportoit au Convent les provisions & les vivres dont il avoit besoin; que ce fut là que *Bechira* fit connoissance avec Mahomet; qu'étant habile physionomiste, il remarqua qu'il étoit né pour faire fracas dans le monde, & pour y paroître avec un éclat extraordinaire; que sur cela il l'aborda pour avoir

part à sa bonne fortune, & se faire l'honneur & le plaisir d'en être l'Auteur, qu'il lui persuada aisément de se declarer prophete ; qu'il lui écrivit plusieurs Chapitres de l'Alcoran, & lui persuada de les lire aux Arabes ; que Mahomet le fit avec succez ; mais pourtant en leur permettant d'adorer avec le vrai Dieu, leur Idole *Akbar*, que c'est pour cela que les Mahometans en invoquant Dieu l'invoquent aussi conjointement ; en s'écriant *Allah* ou *Akbar*, *Dieu & Akbar* ; qu'il ne demanda de Mahomet pour tous ses services que de bien traiter les Prêtres & les Religieux Chrétiens, que Mahomet le lui promit, & qu'il signa sa promesse, non avec une plume, car il ne sçavoit pas écrire, mais de toute sa main, qu'il trempa dans quelque couleur & qu'il imprima sur une espece de papier qu'ils avoient alors : que toute sa confiance étoit en ce detestable Apostat qui lui inspiroit tous les artifices, dont-il se servoit pour faire entrer les Arabes en son parti ; que quelques-uns des compagnons de Mahomet

homet entrerent en jaloufie de lui, & qu'aïant conſpiré ſa perte, ils le firent enyvrer avec leur pretendu prophete; que lors qu'étant tous deux profondement aſſoupis, ils cuvoient leur vin, ils prirent l'épée de Mahomet & couperent la gorge à ſon malheureux ami Bechira; que Mahomet revenu de ſon yvreſſe, & ſes compagnons lui aïant fait accroire que c'étoit lui qui l'avoit tué, il en eût un déplaiſir ſi extréme, qu'il maudit le vin & le défendit pour cela à toute ſa ſecte.

C'eſt ce que dit le Kendi dans ſa diſpute. Quelques-uns diſent, que ce Sergius Bechira étant tombé dans l'hereſie des Monophyſites, & ſoûtenant le Dioſcore Patriarche d'Alexandrie, fut excommunié par ſon ſuperieur, & que par dépit il s'abandonna juſqu'à l'excés que j'ai raconté.

On ne ſçauroit bien ſçavoir au vrai l'hiſtoire du faux prophete Mahomet: Ni les Turcs ni les Chrétiens ne l'ont point écrite exactement & de bonne foi. Les uns & les autres n'en parlent pas même avec vrai-

semblance, & ce qu'ils en disent paroît fabuleux & inventé pour donner credit à leur Religion. Ce que les auteurs en ont dit de plus vrai, c'est que c'étoit un homme d'une incontinence outrée, dont les débordemens n'avoient point de termes. Nous en avons des témoignages dans l'Alcoran, ou défendant aux autres de sa secte certaines choses en cette matiere, & leur prescrivant des loix sur cela, en ce qui regarde principalement les degrés de consanguinité & d'aliance, il fait dire à Dieu, que pour lui, parce qu'il est son Prophete, ces loix & ces défenses ne le touchent pas, qu'il peut prendre autant de femmes qu'il lui plaira, & que quelque femme que ce soit, si elle est de sa secte, peut se prostituer à lui, & qu'il en peut user à sa liberté. De même aprés avoir ordonné aux maris, de tenir leurs femmes dans l'égalité, pour conserver la paix domestique qui ne peut manquer d'être troublée quand une femme voit sa compagne considerablement preferée à elle, & que la jalousie l'irrite ; il se dispense

Cap. Elahzab de hor.

Cap. de Mulier.

de ce precepte, qui est de la loi de nature; & il feint que c'est Dieu même qui lui dit, que pour lui, il en peut user comme il voudra. Il paroît dans un autre endroit que ses femmes ne pouvant suporter les désordres où sa brutale passion le portoit presque jusqu'à leurs vûës, firent grand bruit à la maison, & que la querelle pensa aller jusqu'à la repudiation. Enfin donnant tant de liberté aux femmes pour son égard, il ôtoit aux siennes, celle même d'ouvrir les yeux sur d'autres personnes que sur lui, leur recommandant une modestie de la derniere contrainte, & il leur declaroit qu'aïant l'honneur d'être à un prophete comme lui, si elles manquoient le moins du monde à la fidelité qu'elles lui devoient, Dieu les châtieroit de suplices extraordinaires, & incomparablement plus rudes que ceux qu'il faisoit endurer aux autres, qui seroient coupables d'une faute qui seroit la même regardée en soi, mais qui n'avoit pas raport au prophete.

Cap. Elahzab.

Chap. des Bon des ou gens de guerre. S. Elasirab.

Jugés aprés cela de l'aveuglement

épouvantable de tant de nations, qui reverent un homme auſſi impur & débauché que celui-là, comme la plus parfaite créature qui ſoit ſortie des mains de Dieu, comme l'amour de ſon cœur, & comme le plus ſaint de tous les prophetes.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

LEs Mahometans reconnoiſſent comme les Chrétiens que les myſteres de la religion ont été revelés aux hommes en deux manieres, qui ſont l'écriture & la tradition. Ils pretendent que la parole de Dieu écrite eſt compriſe dans leur Alcoran, & que les traditions ſe trouvent dans les livres de leurs docteurs. Du nombre de ces traditions eſt la circonciſion qu'ils pratiquent, dont l'Alcoran ne dit pas un mot.

Cét Alcoran eſt à leur égard la même choſe qu'eſt parmi les Chrétiens l'Ecriture ſainte. Ils le nomment

ordinairement la bible, c'eſt-à-dire, le livre *Elmúshhat*, voulant dire que c'eſt le livre par excellence, qui ſurpaſſe autant tous les autres, que la parole de Dieu ſurpaſſe celle de tous les hommes.

Le nom d'*Alcoran* qu'ils lui donnent ſignifie un recüeil d'enſeignemens & de preceptes, & celui d'Elfurkhan qu'ils lui donnent auſſi, veut dire que c'eſt un livre qui apprend à diſtinguer le bien du mal. Capi. de la Vache.

Ce livre, pour prouver qu'il eſt de Dieu, n'aporte que deux méchantes raiſons, & qui ſont toutes deux menſonges. La premiere eſt, qu'il eſt ſi rempli de doctrine, d'inſtructions & d'éloquence, que quand tous les démons & tous les hommes s'aſſembleroient pour en compoſer un ſemblable, leur eſprit ne pourroit rien produire qui lui fût égal. Et la ſeconde qui n'eſt pas meilleure ni plus vraïe; c'eſt que s'il n'étoit pas de Dieu, l'on y liroit des contradictions.

Mais quoi, y-à-t'il des contradictions dans tous les méchans livres

que font les hommes ? Ne peut-on pas mentir fort conſequemment & faire un tiſſu fort juſte de pluſieurs fauſſetés, ſans que les unes renverſent les autres? On le peut ſans doute, mais il faut pour cela un homme de reflexion, & qui ait la memoire heureuſe pour ſe ſouvenir des choſes qu'il a déja dites. Il paroît que la memoire & le jugement ont fort manqué à Mahomet dans la compoſition de ſon Alcoran, où l'on lit une grande quantité de contradictions, qui ſelon lui étant un ſigne qu'un livre n'eſt pas de Dieu, on doit conclurre que ſon Alcoran n'en eſt pas. Pour ce qui eſt de la doctrine qu'il vante, je ne penſe pas qu'il y ait eu au monde aucun livre de cette nature, où il s'en ſoit jamais moins trouvé. Il n'y a point d'éloquence, car ce ne ſont que diſcours confus & embaraſſés, où les choſes ſont dites ſans ordre & ſans liaiſon, d'une maniere ſi ennuïante, qu'il faut avoir une patience à l'épreuve pour en achever la lecture, ſi l'on a un peu de bon ſens & le goût un peu delicat. Mahomet pourtant

au chapitre du jugement, fait jurer Dieu, que tout y eſt écrit en bon ordre, & il le fait jurer par celui qui fait tomber les étoiles, qui eſt à ce qu'il dit un trés-grand ſerment. Il eſt vrai que l'Arabe eſt beau & qu'on y rencontre quelquefois des expreſſions bien remplies & qui ont aſſurément de l'élegance. Mais cela eſt rare, & ces expreſſions ne ſont point telles, qu'il faille que tous les hommes & tous les démons s'aſſemblent pour en faire d'égales, un eſprit mediocre le peut ſans beaucoup de peine. Je croi même que c'étoient des façons de parler communes aux Arabes, dont ils uſoient naturellement, ſans en connoître la beauté. Les inſtructions de ce livre n'ont rien d'extraordinaire & de fort ſpirituel. Elles ſont répanduës confuſément en divers endroits, ſans qu'on puiſſe ſouvent reconnoître à quel deſſein elles ſe donnent-là. Parmi les bonnes il y en a de trés-mauvaiſes, contraires à la loi de Dieu, de la nature & de la raiſon, comme nous le ferons voir ailleurs. Et pour ne point parler des

impietés qui attaquent les verités de l'Evangile, ce livre est plein de mensonges, & il ne raporte presque rien du nouveau & de l'ancien Testament, qu'il ne le corrompe par des fables ridicules, qui n'ont souvent aucune apparence de vrai-semblance. Il est d'un assez gros volume, & il contient pourtant peu de choses. Car il y a une infinité de repetitions ennuïeuses, & qui les ôteroit du livre on le reduiroit à un tiers de sa grosseur; & encore à moins.

Plusieurs prétendus sçavans l'ont expliqué par d'amples & de longs commentaires. La glosse de ces interpretes n'est pas moins ridicule & déplorable que le texte de l'auteur. Ce ne sont que fables mal prises & mal imaginées, fondées sur quelque passage de l'Alcoran peu intelligible, auquel ils donnent quelque jour par ces sortes de contes. On y lit des apophtegmes & des sentences de leurs Docteurs, & de leurs faux saints, où l'on voit plus d'esprit, & qui renferment quelque fois un grand sens en peu de paroles.

Mahomet

Mahomet n'a pas fait ſeul ſon Alcoran. Car il ne ſçavoit ni lire ni écrire, comme ce livre le témoigne même en divers endroits, bien qu'en un autre il diſe qu'il le liſoit à ceux qu'il vouloit inſtruire. On conſerve encore en quelque lieu des monumens de l'ignorance de ce faux prophete, où l'on garde les écrits de certains privileges qu'il y a donnés. Pour les ſigner & les ſceler, il ſe frottoit la main de quelque couleur & l'apliquoit ſur le vélin. Etant donc certain qu'il ne ſçavoit pas écrire, il faut de neceſſité qu'il ait eu un Secretaire confident, & aparemment ç'a été ce deteſtable Moyne Sergius Bechira, qui fut le premier à le proclamer Apôtre de Dieu. Les gens qui connoiſſoient l'ignorance de Mahomet s'en doutoient aſſez, ou pour mieux dire n'en doutoient pas. Ils le lui reprochoient hautement; & il ſe plaint de ce reproche dans le chapitre qu'il intitule des mouches à miel. *Je ſçai*, dit-il, *qu'ils aſſurent qu'un homme lui a enſeigné l'Alcoran. Celui qu'il penſe le lui avoir enſeigné, eſt*

Persan de nation. Il parle la langue des Perses, & l'Alcoran qui est plein d'instructions & d'éloquence, est écrit en Arabe. C'est mal refuter ce reproche ; car un Persan peut trés-bien aprendre & écrire l'arabe. Et puis, si ce n'étoit pas ce Persan qui le servit à son dessein, ce pouvoit être d'autres personnes, telles que ceux que j'ai nommez.

Quoiqu'il en soit, Mahomet avoit grand soin de faire accroire qu'il lui étoit aporté du Ciel par l'Ange Gabriel, qui lui rendoit souvent visite. Il tachoit même de persuader qu'il ne lui aportoit qu'une copie de ce pretendu divin livre, & que l'original en est gardé dans le paradis, comme un grand trésor. Je m'imagine qu'il le faisoit passer non seulement pour un livre de la biblioteque de Dieu, mais pour toute sa biblioteque. Car les Mahometans croïent que tout est compris en ce livre. Mahomet dit qu'il lui a été envoïé de Dieu pour confirmer les anciennes écritures, l'ancien & le nouveau Testament, & qu'il explique tout ce que Dieu a

ordonné par la bouche des autres prophetes.

Il lui fut aporté, à ce qu'il dit, au mois de *Romadan* pendant une nuit, qu'il apelle *la nuit de benediction*, & c'est pour cela que les Mahometans celebrent leur jeûne en ce mois. Je m'étonne que Mahomet l'aïant marqué si clairement, & par les paroles & par le jeûne qu'il ordonne en action de graces de ce precieux present, il défend un peu aprés d'être curieux de sçavoir en quel tems il avoit été envoïé. Mais sans doute comme j'ai déja remarqué, il n'avoit pas plus de memoire que de jugement. On juge de ce qu'on lit au chapitre de la vache qu'il lui fut aporté entier, mais au chapitre de l'Alcoran, il dit qu'il ne l'à eu que piece à piece. Et en effet il est distingué en chapitres reçûs à la Meque, & en chapitres reçûs à Medine.

Chap. de la Vache. Chap. de la Fumée.

Chap. de la Table.

Chap. de l'Alcoran.

Il étoit en vélin, mais quel vélin! Les Turcs disent, au raport de Vigenere, qu'il étoit fait de la peau du belier qu'Abraham sacrifia à Dieu à la place de son fils Isaac, & que cét

animal avoit été nourri quarante ans dans les pasturages du paradis. Il faut que ces pauvres aveuglés pensent que cette peau fut portée & travaillée au Ciel par les Anges, où elle étoit conservée comme une relique, jusques à ce que Dieu jugea à propos d'y faire décrire l'Alcoran. Il falloit aussi qu'elle fut d'une grandeur prodigieuse pour fournir des feüilles de velin capables de contenir tout ce grand livre.

Les Mahometans trompés de la sorte & malheureusement préocupés de ces resveries, ont une estime & une veneration inconcevable pour cét Alcoran. Ils ne souffrent pas que ceux qu'ils croïent infidelles l'aïent entre leurs mains. Quand ils le prennent ils le baisent, l'apliquent à leurs yeux & se le mettent sur la tête, pour marque que c'est leur amour, leur lumiere & leur couronne, & qu'ils soûmettent leur esprit aveuglément à ce qu'il enseigne. S'ils le lisent ou le manient, il faut qu'ils soient purifiés, s'ils sont tombés en quelque impureté legale, ils vont se laver avec les cé-

rémonies ordinaires, dont nous parlerons cy-aprés, pour être en état d'en faire la lecture avec respect, & se rendre dignes des benedictions qu'il communique à ses lecteurs. Ils le mettent toûjours dans un lieu propre & honorable. Ils en ont d'écrits en lettres d'or. Ceux qui ont un peu de moïens en achetent, ou s'en font décrire avec divers ornemens d'or & de couleurs, & le couvrent richement. Ils font pour cela avec plaisir une dépense de 40 & 50 écus. Quand ils le lisent, ils branlent continuellement la tête & le corps, comme s'ils en adoroient toutes les paroles, & c'est comme un peché d'infidelité parmi eux de faire une faute en lisant. Ils s'en servent pour aprendre à lire aux enfans, & quand ils manquent & font quelque faute, ils leur reprochent d'avoir peché contre la loi. Quand le grand Seigneur, c'est ainsi qu'on nomme par abus leur empereur, marche en cérémonie, ou en faisant son entrée en quelque ville, ou allant à la guerre, on porte devant lui ce livre sur un chameau richement paré,

pour signifier que c'est l'apui & la colomne de son empire & la source de toutes les benedictions de Dieu. Enfin ce livre est le tout des Turcs. Leurs exercices spirituels, & leur devotion consistent à le lire. L'office pretendu divin de leurs mosquées consiste à en chanter quelques chapitres ; la retraite que leurs devots & leurs saints y font se passe à le lire & à le lire jour & nuit. Les prieres qu'ils font pour les morts dans les mosquées & sur leurs sepulcres, ne sont qu'une simple lecture de ce livre. Leurs traités & leurs accords se concluent par en reciter la préface, qu'ils apellent *Elsáteab*. Il y a des fondations de personnes riches, & de legs pieux, afin qu'on le lise pendant leur vie pour leur salut, & aprés leur mort pour le repos de leurs ames. Il le font servir à tout & même à la sorcellerie, qui passe chez eux pour une habileté & une science, bien loin d'être estimée un crime. Ils le recitent sur les malades ; ils marquent les chapitres divers qui guerissent des differentes maladies : ils en apliquent à tous les

besoins. Il y en a qui sont comme des enchantemens pour se faire aimer, d'autres qui sont des preservatifs contre la haine des ennemis, d'autres qui sont pour garentir les voïageurs de tout danger ; & en un mot pour tout ce qu'on peut desirer ou craindre.

L'Alcoran comme nous l'avons aujourd'huy n'est pas l'ouvrage de Mahomet. Il mourut que ce livre n'étoit que des pieces détachées, qu'il avoit produites de tems en tems, & qu'aprés la lecture qu'il en avoit fait faire à ses sectateurs, il avoit laissées entre les mains de ses femmes & de ses amis les plus confidens. Aprés sa mort ceux qu'on nomme ses compagnons, prirent le dessein de faire un receüil de toutes ces pieces dispersées en divers endroits, & de les reduire en forme de livre. Ils tinrent entr'eux conseil sur cela ; ils trouverent que pour soûtenir leur secte c'étoit un ouvrage necessaire. Otman fils d'Affan se chargea de l'affaire, & fit ce receüil qu'on voit aujourd'hui, le composant en partie de ces pieces déta-

chées autant qu'il en pût recouvrer; en partie de choſes dont lui & ſes autres aſſociés purent ſe reſouvenir. Il n'écrivit aucun article, diſent les Turcs, qu'avec la derniere fidelité, & pour en perſuader tout le monde, il ne ſe contentoit pas du témoignage d'une perſonne ſeule, il en conſultoit un grand nombre : Et il y a tel article ſur lequel il en a conſulté mille & plus de mille.

Aprés tout, quelque diligence qu'Otman eût aporté pour faire un Alcoran exact, & donner à ceux de ſa religion une même regle de leur foi, on vit avec le tems paroître pluſieurs Alcorans, qui ne s'accordoient pas enſemble, ſoit que cela fût arrivé par la faute des copiſtes, ſoit que c'eût été un deſſein formé de ceux, qui les avoient écrits par des motifs d'intereſts ou de quelqu'autre paſſion. Cela mettant du trouble dans les eſprits, & étant capable de faire de differens & dangereux ſchiſmes, les zelés de la loi chercherent remede à ce mal, & ils n'en trouverent point d'autre, que de faire une aſſemblée

des principaux docteurs de la secte, & de faire aporter tous les Alcorans qu'on pourroit trouver pour les confronter. Comme l'entreprise étoit de difficile execution, il falut qu'un Caliphe s'en chargeât & qu'il donnât les ordres necessaires pour la faire reüssir. Quelques-uns disent que ce fut Mathoüy Caliphe du Caire, d'autres que ce fut Morbas Caliphe de Babylone qui s'y emploïa. Il y a bien de l'aparence que quelque Caliphe que ce fût qui entreprît cette affaire de la derniere importance pour conserver la Religion, tous les autres y eurent part & le seconderent. L'affaire d'une religion commune devoit se traiter du commun accord de tous. Damas fût choisi pour le lieu du Concile. On y aporta soixante mille Alcorans sur deux cens Chameaux, & il s'en trouva jusqu'à deux cens sortes qui étoient divers. On les examina tous sur celui d'Otman, qui fut reconnu pour le veritable & l'autentique, & on brûla tous ceux qui ne lui furent pas parfaitement conformes en tout. Aujourd'huy on n'en

voit plus que d'uniformes, ſoit parmi les Arabes, ſoit dans la Turquie, ſoit dans la Perſe, ſoit aux Indes & dans tous les autres lieux, où le Mahometiſme s'eſt répandu.

CHAPITRE IV.

Des Points fondamentaux de la loy Mahometane.

IL n'y a rien dans l'Alcoran que les Turcs n'eſtiment être article de foi, perſuadés qu'ils ſont, que tout y eſt la pure parole de Dieu ; ainſi dans leur opinion, ou pour mieux dire, dans cette erreur où ils ſont, on eſt obligé de recevoir & de croire également tout ; parce que tout ce qui eſt parole de Dieu eſt également veritable & adorable. Néanmoins tous les articles ne ſont pas d'une même conſideration : car bien que les uns ne ſoiént pas plus vrais que les autres, il y en a de plus importans ; il y en a qui le ſont moins, & qui diſtinguent cependant la religion, lui donnent l'être & la ſou-

viennent. J'en ai remarqué quatre de cette nature dans la religion des Turcs ; le premier est l'unité de Dieu, le second l'Apostolat de Mahomet, le troisiéme la Resurrection des morts, & le quatriéme le Paradis & l'Enfer. On les apelle points fondamentaux ; parce qu'elle roule toute sur eux, & qu'elle est établie sur eux.

L'Alcoran ne cesse point d'inculquer en toutes rencontres & hors de rencontres ces quatre articles, & quoiqu'il dise, le refrain ordinaire est, qu'il n'y a qu'un Dieu, que Mahomet est son Apôtre, qu'à la fin du monde, tous les hommes ressusciteront pour étre jugés selon leurs œuvres, qu'ils auront le bonheur éternel du Paradis, si elles sont bonnes, ou qu'ils seront condamnés aux tourmens de l'Enfer, si elles sont mauvaises.

Il ne faut pas s'imaginer que de ces quatre articles, il y en a trois exempts d'erreur & conformes aux verités du Christianisme. Tous combattent la doctrine de l'Evangile, comme on le verra dans la suite.

lorſque j'expliquerai le ſens que les Mahometans donnent à ces propoſitions & qu'ils croïent ſur chacune.

Les Turcs font le capital de leur religion, & même de leur devotion des deux premiers points. Ils en forment leur profeſſion de foi ; ils commencent & ils finiſſent preſque toûjours par-là leurs prieres & leurs autres bonnes actions. Et hors de là encore on les entend en tous lieux, & trés-ſouvent pendant la journée élever leur voix & prononcer du fond du cœur *La elah ella allah, ou Mahhamma raſoul allah.* Il n'y a point de Dieu que Dieu & Mahomet ſon Apôtre. Il n'en faut pas davantage pour être declaré Muſulman. Les Chrétiens n'oſent dirent ces paroles, ni par maniere de diſcours & de narration, ni par jeu en ſe divertiſſant. Auſſi-tôt qu'ils les ont prononcées, on pretend qu'ils ſont changés de Chrétiens en Mahometans, & on les oblige de ſuivre la loi de l'Alcoran, ou de ſouffrir la mort comme des Apoſtats qui renient le Mahometiſme qu'ils ont embraſſé. De mon tems un

pauvre Chrétien faiſant voïage & ſe divertiſſant avec les Turcs qui étoient dans la caravane ; ces infidelles le défierent en badinant de dire comme eux les paroles que j'ai raportées. Quel mal, dit-il, y auroit-il que je les diſſe, ne les croïant point ? Tout le monde dit auſſi-bien que vous *qu'il n'y a point de Dieu que Dieu*, mais tout le monde n'y ajoûte pas ce qui ſuit & ne dit pas, *il n'y a point de Dieu que Dieu & Mahomet ſon Apôtre*. A quoi eſt-ce que cela engage le proferant par jeu comme je le fais & ſans le croire ? Ses tentateurs ne lui firent point alors de procés, mais dés-qu'il furent à Alep, ils le prirent & l'accuſerent au Cadi d'être Muſulman, aïant proferé les paroles ſacramentales qui le font être. Le Cadi declara que cela étant, il falloit qu'il en fit la profeſſion, ou qu'il ſe diſpoſât à mourir. Il aima mieux prendre ce ſecond parti. Il ſouffrit long-tems les rigueur de la priſon, & s'il n'eût eu pour interceſſeur un puiſſant Turc qu'il avoit ſervi, il n'eût pas échapé la mort. Ce ſeigneur

même avec toute son autorité ne l'en pût pas délivrer pour rien, il falut que le pauvre homme païât plus qu'il n'avoit vaillant pour avoir grace de sa vie. De plus fraiche datte à Constantinople un jeune Grec de 15 à 16 ans extrémement bien fait donna dans la vûë de quelques Turcs, qui prirent la resolution de le faire Mahometan. Il écrivoit en perfection : un jour s'entretenans avec lui, ils lui presenterent du papier, & le prierent de leur écrire les paroles que j'ai dites, sous pretexte ou de les mettre pour ornement dans leurs maisons, ou pour quelqu'autre dessein qui ne donnât point au jeune homme de soupçon de leur pretention. Il n'en eût point en effet, & il leur écrivit fort simplement & innocemment ce qu'ils desiroient. Ils se saisissent de lui sur l'heure, le conduisent au Juge, montrent son écriture & témoignent qu'il est Musulman : le Juge le condamne à l'être ou à mourir. Il se resolut à une genereuse & chrétienne mort, & il eût la tête coupée. J'ai raporté ces deux histoires pour faire voir en quoi

les Turcs font consister principalement leur religion.

Le premier point donc de la foi des Turcs est l'unité de Dieu, dont-ils font profession contre les Idolatres, qui adorent plusieurs Dieux, & contre les Chrétiens qui reconnoissent en Dieu plusieurs personnes. Ils sont loüables de combattre les Idoles qui ne sont rien, & les Idolatres qui enlevant la gloire au vrai Dieu la donnent à des divinités fausses & imaginaires ; mais on ne peut assez les blâmer & déplorer leur aveuglement, de se former une autre Idole, & de lui rendre leurs adorations, au lieu de les rendre au vrai Dieu. Car ce Dieu subsistant en une nature & une seule personne n'est que dans leur imagination. C'est un faux Dieu ; le veritable subsiste en trois personnes, qui sont parfaitement unies, & possedent tellement la divinité, qu'elle est une & unique en elles. Ce que croïent les Turcs, comme le premier mystere de leur foi, je veux dire qu'il n'y a qu'un Dieu, n'est pas mystere, ni mystere de foi ; c'est une verité évidente

qu'on connoit ſans revelation, qui eſt écrite dans tous les eſprits, que l'on y lit, ſi l'on n'a pas éteint les lumieres de la raiſon, & que la conſcience enſeigne à tous ceux que les pechez honteux & les crimes n'ont pas rendu ſourds aux leçons qu'elle fait. Le vrai myſtere de foi eſt celui de la religion Chrétienne, qui adore un Dieu ſi grand, que ſa nature eſt incomprehenſible à tous les eſprits, ſans contredire pourtant la raiſon, qui trouve en cela dequoi admirer & ſe ſatisfaire. Elle ſe ſatisfait ; parce que toutes ſes lumieres lui montrent que la nature de Dieu doit être autre que celle des choſes creées, & auſſi differente d'elles, que le tout l'eſt du neant; qu'elle doit être ſi élevée qu'aucun eſprit n'y puiſſe atteindre ; & qu'elle doit renfermer des perfections ſingulieres & infinies, qui ne ſoient pleinement connuës & compriſes, que de cét être infini. Ces grandeurs immenſes, qui ſont auſſi inconcevables qu'inefables, ſont ce que la raiſon admire, ce qui ravit l'ame, & ce qui remplit les fidelles de la plus douce conſolation.

Les

Les Mahometans donc par la profeſſion qu'ils font de l'unité de Dieu, en quoi ils mettent leur grande gloire, n'extermine pas abſolument l'Idolatrie ; mais fondant pour ainſi dire tous les Idoles & les confondant en une maſſe, de tous ils en font un ſeul, qu'ils élevent dans leur phantaiſie, & qui eſt l'image d'un faux Dieu. Ils ôtent ainſi au veritable l'honneur qu'ils lui doivënt, & le tranſportent à cette chimere, & ils anéantiſſent en eux autant qu'une créature le peut le vrai Dieu, dont ils détruiſent la nature.

J'ajoûte qu'il n'y a preſque perſonne parmi tous ceux qui profeſſent leur religion, qui ait une vraïe notion de la ſpiritualité & de la ſimplicité de l'être de Dieu, où ils n'ont point de philoſophes. La plûpart ſe repreſentent Dieu corporel. s'ils l'apellent quelquefois un pur eſprit, c'eſt ſans ſçavoir ce qu'ils diſent, en s'imaginant tout au plus par l'idée d'eſprit une choſe à peu prés comme la lumiere, plus dégagée de la matiere que les autres. Ce qui n'empéche pas

qu'ils ne lui donnent une figure, & ne lui attribuënt ce qui ne peut convenir qu'aux corps. Leur Alcoran ne leur en fournit point d'autre idée, & les jette dans cette erreur par ses manieres de parler, ausquelles il ne donne point le correctif necessaire aux Metaphores, dont on se sert en parlant de Dieu.

La profession impie de cette fausse unité de Dieu subsistant en une personne, est ce que les Turcs exigent d'abord de ceux qui s'engagent en leur secte. Ils la leur font faire & par paroles & par gestes. Car les aïant presentés au Juge, ils lui font dire leur *la clah ella allah. Il n'y a point de Dieu que Dieu*, & renoncer à ce que croïent les Chrétiens. En même tems ils lui ordonnent de lever la main, & de n'avoir dans la main que le doigt index levé, pour témoigner cette unité. Aprés quoi pour la faire triompher en la personne de ces Apostats, ils les font monter à cheval couronnés d'un Turban blanc qu'ils lui ont donné, & tenant en main un bâton élevé pour signe de la même

unité, qu'ils viennent de reconnoître en Dieu. En cét équipage ils les conduisent avec aplaudissement par la ville, precedés des Tambours & des Fifres, & chantans devant & aprés eux ce fameux la *elah ella allah. Il n'y a point de Dieu que Dieu.* C'est ce qu'ils chantent aussi éternellement non seulement dans leurs Mosquées, mais dans leurs maisons, dans leurs boutiques, dans les ruës, dans les conversations, & en leur particulier. C'est le sujet de leur musique sur leurs minarets ou mâdenés, qui sont chez eux ce que les cloches sont chez nous. Ils plantent au dessus même une petite colomne qui y est unique, pour marque encore du zele qu'ils ont d'établir l'unité de Dieu.

C'est cét aveuglement & ce faux zele qui les porte à nier non seulement la Trinité des personnes qui sont en Dieu, & font son essence, mais encore la divinité de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qu'ils rengent seulement au premier rang des grands prophetes, avec la qualité illustre & singuliere qu'ils lui accordent d'être le

verbe & l'esprit de Dieu. Ils croïent que reconnoître en lui la divinité, c'est la multiplier, & qu'en ruinant de cette sorte son unité, c'est mettre dans le monde deux Dieux.

Le second point fondamental de la créance des Mahometans est l'Apostolat de leur faux prophete. Ils croïent qu'il leur a été envoïé de Dieu, & ils le croïent sans avoir aucune preuve de sa mission. Car ils ne peuvent la reconnoître, ni à la sainteté de sa doctrine, qui assurément n'est pas sainte, & qui visiblement l'est moins que celle de la loi Chrétienne, & que celle même de la Mosayque, ni aux miracles de ce seducteur, n'en aïant point fait, sur tout pour convaincre les hommes sur la verité de ce qu'il préchoit, comme l'Alcoran l'assure en divers endroits, ni aux prophetes qui aïent precedé & annoncé sa venuë au monde; jamais prophete n'en aïant parlé. Ainsi ils n'ont point d'autre raison de le croire Apôtre de Dieu, que le propre témoignage, que ce malheureux s'en rend à lui-même. En quoi paroît l'a-

veuglement épouvantable des Mahometans, qui ſans doute ne voudroient jamais aujourd'hui recevoir pour prophete envoïé de Dieu le plus qualifié des Arabes, qui leur diroit qu'il vient à eux de la part de Dieu leur précher une loi nouvelle, ſans en donner d'autres preuves que ſa parole, eux qui ne reçoivent aucun envoïé du Prince, ſoit Baſſa ſoit Cadi, qu'il n'aporte des commandemens autentiques avec le ſeing & le ſceau royal.

Les Turcs n'avoüent pas pourtant que Mahomet ſoit le ſeul qui témoigne par ſa parole la verité de ſa miſſion ; ils pretendent que l'Evangile l'a annoncée, & qu'anciennement on y liſoit le nom de Mahomet, & la promeſſe que Dieu l'envoïeroit pour conduire les hommes au droit chemin de leur ſalut : mais que les Chrétiens ont ſubſtitué en ſa place le mot barbare de Faraclit. Nous refuterons clairement cela dans les entretiens, ou nous prouvons la verité de la religion contre l'Alcoran par l'Alcoran même. Je dirai ſeulement

ici en passant qu'accusant les Chrétiens sans preuve de cette falsification pretenduë, leur accusation tombe d'elle-même sans qu'on la renverse par d'autres raisons, & qu'il n'y a point de Justice où elle puisse être reçûë legitimement. Ce qui les porte à dire cela, est qu'ils lisent dans l'Alcoran un chapitre du *Rang*, où l'on fait parler Jesus-Christ aux Israëlites, & leur dire, qu'il leur a été envoié pour confirmer l'ancien Testament, & pour leur annoncer qu'il viendroit aprés lui un prophete, dont le nom seroit Mahomet.

Il y en a qui disent bien davantage & qui veulent que Dieu aïant creé Adam lui fit voir dans le Ciel auprés de son trône une éclatante lumiere, & au milieu de cette clarté Mahomet couronné de gloire, que Dieu lui revela que cét homme seroit de ses descendans, & qu'alors Adam fit la profession de foi Mahometane. Il n'y a point de Dieu que Dieu & Mahomet son Apôtre, qu'il fut Musulman, & que tous les Patriarches, les Prophetes & les saints du tems passé l'ont été de même.

CHAPITRE V.

Ce que les Mahometans croïent de la resurrection des morts, du Jugement, du Paradis & de l'Enfer.

L'Alcoran au chapitre intitulé *Elanâam* des animaux, dit *qu'il n'y a point de bêtes sur la terre ni d'oyseaux qui volent en l'air qui ne soient des peuples, comme les hommes, & que comme eux, ils ressusciteront à la fin du monde & seront de même jugés*. Ce n'est pas merveille que leur donnant de la raison, ils disent qu'ils paroîtront au Jugement & rendront compte de leurs actions. Car il n'eût pas été du bon sens de faire leur condition meilleure que celle des hommes. Leurs paroles seront aussi examinées, puisqu'il veut qu'aïant un esprit, ils aïent aussi un langage. Il en donne même aux fourmis, & au chapitre qui porte leur nom, nous en voïons une pleine de sagesse qui harangue ses compagnes, pour leur

persuader de s'aller cacher, afin d'éviter la marche de l'armée du Roy Salomon, qu'elle avoit apris de bonne part, devoir bien-tôt passer par le lieu où elles étoient.

Mais pour parler plus en détail de la maniere dont se fera la Resurrection & le Jugement, voici ce qu'en dit l'Alcoran , & ce que j'en ai apris d'un vieil & sçavant docteur de la loi selon la tradition commune.

Quand la fin du monde dans le tems determiné par les ordres de la sagesse du seigneur, sera arrivé, *Araël* qui est l'Ange de la mort, & celui qui coupe le fil de la vie à tous les mortels, fera entendre le son de sa voix d'une maniere si effroïable, que tout ce qui restera de vivant en mourra de peur. Alors la terre & le ciel changeront de face. Les montagnes arrachées de leur place sembleront marcher, & se défaisant en minces parties s'abaisseront & s'affaisseront & seront unies à la plaine, où elles paroîtront répanduës comme de la laine cardée, & elles seront reduites en poussiere semblable à celle que le

Cap. de l'affliction

Chap. du jugement

vent

vent emporte. Les étoiles tomberont du Ciel, le Ciel même tombera en ruine; on ne verra plus rien en vie, tout ne sera plus que confusion: Le monde aïant souffert ce bouleversement général, Dieu fera sonner la trompette par un de ses Anges. La terre en sera ébranlée, & dans l'effort de ses secousses, elle jettera les corps morts hors des sepulchres, que Dieu ranimera tous de son soufle. Tous les hommes paroîtront-là dans la nudité qu'ils ont eu à leur création & à leur naissance, & se jetteront de la poussiere sur la tête dans la confusion où ils se verront. Les impies seront incontinent liés de leurs chaînes : ils auront des habits pleins de poix & de goudron, & le visage couvert de feu. Les Anges gardiens conduiront alors tous ces hommes ressuscités, & les assembleront à Jerusalem pour comparoître au jugement, où ils seront témoins contr'eux, ou pour eux selon leurs bonnes ou méchantes œuvres. Les meres saisies de terreur oublieront leurs propres enfans ; les hommes seront comme yvres, ne sçachant que

Chap. de la Tha.

Chap. de la Caverne.

Chap. Kade clamre.

Chap. du Pelerinage.

faire & que dire à la vûë des châtimens que la justice de Dieu fait souffrir. Les Anges cependant qui doivent porter le Trône de Dieu, seront sur le bord des cieux. Ce seront apparemment des cieux nouveaux. Car on a dit cy-dessus que les autres étoient écoulez. Huit Anges seront emploïés à presenter à tous les hommes les livres, eoù tous leurs pechés seront écrits, & où rien ne sera caché. C'est bien du travail pour huit Anges, qui auront autant de livres à distribuër qu'il y aura eu d'hommes au monde. A leur vûë les méchans crieront en desesperés. *O le malheur, au secours, au secours.* Ce sera en vain. Les Anges salüeront les gens de bien de la part de Dieu, & leur donneront en la main droite le livre de compte de leurs actions, qui sera le signe de leur predestination, de quoi ils auront une joïe extréme & s'aplaudiront à eux-mêmes d'avoir suivi la vraïe foi. Et on leur dira, *beuvez & mangez des biens du paradis, tant qu'il vous plaira.* On donnera aux Mahometans en la main gauche le

Chap. de la Purification du Jugement.

livre de compte de leurs œuvres. Cela les jettera dans le dernier desespoir. Car ce sera la marque de leur reprobation. Surquoi on dira aux démons, *prenés-les, liés-les, precipités-les dans l'enfer au milieu des flames, & attachés à leurs bras des chaînes longues de 75 coudées.* C'est ce que dit l'Alcoran au chapitre qui a pour titre de la verification. La tradition Turquesque porte que devant qu'on prononce cét horrible arrest, on dressera la balance, & qu'on y pesera toutes les actions, qu'aprés cela depuis l'Orient jusqu'à l'Occident on étendra un fil, je ne sçai pas de qu'elle matiere ni de qu'elle maniere il sera, on le nomme *Elseráth*, c'est-à-dire, *le chemin qui conduit au Ciel.* Il a sous soi l'enfer ouvert. Il n'y a point d'épée qui ait son fil plus trenchant, que ce fil là, & il est d'un autre côté si envelopé de ténebres, qu'il n'y a point de nuit plus obscure : de quelque maniere qu'il soit, il est impossible que les pécheurs impenitens s'en sauvent; ils tombent necessairement dans le précipice. Mais

les perſonnes ſaintes n'ont rien à craindre ni de ces ténebres qui couvrent le chemin ſi étroit, ni de la pointe affilée ſur laquelle il faut marcher. Au reſte tous ne marcheront pas de même façon ſur ce *ſérath*, ou chemin. On verra des gens qui le paſſeront comme un éclair; d'autres comme une fleche décochée d'un arc avec force, quelques-uns avec la viteſſe du vol des oyſeaux, aucuns avec celle d'un cavalier, quelques autres d'un pas de pietons, pluſieurs y marcheront en tremblant, & il y en a un grand nombre qui d'abord qu'ils y auront mis le pied trébucheront & tomberont au fond de l'enfer. Pour ce qui eſt des Saints, des Prophetes, des Apôtres & des gens de bien, ils paſſeront le chemin avec aſſurance, & ils ſe trouveront bien-tôt à la porte du paradis, ſans preſque s'être aperçû qu'ils marchoient ſur un chemin ſi dangereux. Alors on prononcera l'Arreſt fatal que j'ai raporté cy-deſſus. Toutes les ſectes s'écrieront chacune à part, *Ah que nous voïons le viſage de nôtre Dieu.* Le connoiſſez

vous répondra-t'on, vôtre Dieu ? On montrera le ſoleil à ceux qui l'ont adoré, c'eſt-là diront-ils, c'eſt-la nôtre Dieu, & ſur l'heure par l'ordre de Dieu le ſoleil ſera abîmé dans l'enfer avec tous ſes adorateurs. On en uſera de même maniere avec ceux qui ont adoré le feu, & les autres créatures. Elles ſeront toutes condamnés à être precipitées dans l'Enfer avec ceux qui leur ont rendu des honneurs divins. Il ne reſtera plus ſur la ſurface de la terre que les bienheureux ſerviteurs du Seigneur. On leur dira, *que faites-vous-là ?* ils répondront comme les autres, *nous deſirons voir nôtre Dieu.* On leur preſentera une image affreuſe, qui leur jettera tant d'horreur dans le cœur, qu'elle ſeroit capable de les faire mourir. Mais auſſi-tôt Dieu ſe fera voir à eux dans ſa gloire avec toute ſa majeſté. Ils l'adoreront humblement remplis de conſolation & de joïe. Aprés quoi ils découvriront une colomne de lumiere & deux ſoleils devant eux pour les éclairer, afin qu'ils entrent dans le paradis, dont ils ſen-

ſiront déja par avance les bonnes odeurs, plus agréables que toutes celles qui ſont ſur la terre, & dont ils entreverront auſſi le bel éclat & les brillants. Il y a diverſes portes pour entrer en ce lieu de délices, ſelon les differens êtats des Saints. Les Martyrs, les Pénitens & les gens d'oraiſon, les Apôtres, les Prophetes & les autres Ordres ont chacun la leur. Quand ils ſeront tous entrés dans le paradis, & que tous les reprouvés ſeront dans l'enfer, on amenera la Mort ſous la figure d'un bouc entre ce lieu de joïes & le lieu de peines, & là elle ſera égorgée & détruite. Cela fait ; une voix ce fera entendre aux predeſtinés, qui leur dira ; *il n'y a plus de mort pour vous, demeurés eternellement dans ce ſéjour de plaiſirs & aïés-en une parfaite jouïſſance.* On dira de même aux reprouvés. *Il n'y a plus de mort pour vous, il faut que vous demeuriés eternellement dans ces feux horribles.*

C'eſt ainſi que ſelon les imaginations ridicules des Mahometans ſe doit faire la reſurrection, & le der-

nier jugement des hommes. Leur Alcoran enſeigne. comme j'ai dit,que les bêtes & les oyſeaux doivent ſubir le même ſort ; mais je n'ai point leu & perſonne ne m'a apris de qu'elle maniere cela ſe doit exécuter.

L'on voit en tout ce recit beaucoup d'erreurs, & le grand égarement d'eſprit des Mahometans, qui ne font aucune reflexion à la ſottiſe & à la vanité de ces fables, & qui les croïent comme des verités trés-ſures. Les ſentimens qu'ils ont de la felicité ſouveraine & du Paradis,ſont encore plus extravagans & plus opoſés à la doctrine des livres ſacrés, & à la raiſon.

La lumiere de la raiſon, auſſi-bien que les ſaintes lettres, perſuadent ceux qui la ſuivent, que la beatitude de l'homme ne peut conſiſter en des plaiſirs materiels,brutaux & honteux, qui ſont fatigans, & qui naturellement appeſantiſſent l'ame, & l'aſſerviſſent au corps. La felicité d'une créature raiſonnable ne peut être que dans les plus parfaites operations de ſes puiſſances les mieux faites. Car

ſans cela, elle ne ſera jamais contente, ſi ſon eſprit ne poſſede la ſouveraine verité par ſa connoiſſance ; comme il en eſt infiniment avide, il ne ſera jamais en repos, & il la cherchera toûjours avec toute ſorte de peines & d'éternelles inquietudes. Si ſa volonté n'embraſſe le ſouverain bien, & ne le goûte par ſon amour, elle ſera continuellement preſſée par des deſirs violens, qui lui ſeront un rude ſuplice. Mais quand l'eſprit & la volonté ont toute leur capacité remplie par la poſſeſſion du bien infini qui eſt Dieu, alors toute l'ame reſſent une douceur parfaite, aïant toute la perfection qu'elle peut avoir, & joüiſſant d'une gloire divine. Cette douceur & cette gloire ſe répandent de l'ame aux corps, & lui font goûter dans une ſouveraine pureté les plus délicieux plaiſirs.

Comme cette felicité eſt la fin où aſpire l'homme, & pour laquelle il eſt creé ; c'eſt ce qu'une vraïe religion doit d'abord bien reconnoître, & faire connoître à ſes ſectateurs. Qui manque en ce point, manque en

tout, & il eſt ſemblable à un voïageur qui devant aller à l'Orient prend le chemin de l'occident; il marchera beaucoup, mais au lieu d'avancer, il reculera & perdra toutes ſes peines.

Ce ſeul point devroit convaincre les eſprits les moins éclairés, que la religion Mahometane n'a point été établie de Dieu. Car elle ne propoſe à l'homme qu'une felicité de bêtes, qui eſt en elle-même ſi pleine de honte, qu'un Turc même n'oſeroit pas en joüir dans une moſquée, qui eſt un lieu beaucoup moins ſacré que le paradis.

Mahomet donne à ſon paradis le nom d'Eden qui eſt celui de nôtre paradis terreſtre, & qui ſignifie un lieu de délices. Il eſt formé de pluſieurs jardins agréables, arroſés de divers fleuves d'eau qui ne ſe gâte jamais, de lait incorruptible, de vin excellent & de miel trés-pur. Outre cela il y a quantité de belles fontaines. On voit par tout des arbres de toutes ſortes, qui preſentent de toutes les façons de fruits, mais fruits infiniment plus

Chap. d'Amram.

Chap. du Côbat.

Chap. de la Vache.

doux qne ceux qu'on a ici ſur la terre. Le livre apellé *Elſunné* ou de la loy, encherit par deſſus ce que raporte l'Alcoran. Il dit que dans le paradis il y a une fontaine admirable nommée *Kaoutar*, que Dieu a donnée en particulier à Mahomet; qu'elle a des eaux plus blanches que la neige & plus douces que le miel, & qu'elle eſt ſi longue & ſi large, qu'on ne peut pas en faire le tour en ſoixante & dix mille jours. Elle meritoit qu'il lui donnât le nom de mer, plûtôt que celui de fontaine; il ajoûte qu'au milieu de cette terre des bien-heureux il y a un arbre incomparable, qui la couvre toute, dont les feüilles ſont les unes d'or, & les autres d'argent; & qu'on lit ſur chacune les paroles, *Il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet ſon Apôtre.* De quelle grandeur doit être cét arbre auſſi étendu que le Paradis? Car ce paradis, ſi l'on en croit le même livre, eſt auſſi grand que la Terre les Cieux & tout l'Univers. Ce qui eſt dire encore, que la partie eſt plus grande que le Tout; car le Paradis eſt une des par-

ties dont tout l'Univers est formé. Ce sera-là le séjour des saints, ils y seront vêtus d'habits superbes de fine soïe, de couleur verte & d'écarlatte. Ils y seront parés de colliers & de brasselets d'or, enrichis de pierres précieuses & de perles. Les lits où ils se reposeront & sur lesquels ils seront assis, seront de même ornés d'or & de pierreries, & doublés de rouge cramoisy. Ils auront-là des femmes sans nombre, belles, nettes, & vierges, que personne ne touchera ni homme ni ange avant eux, elles auront les yeux noirs, & le corps blanc comme des œufs frais, & comme des perles défilées, ce sont les termes de l'Alcoran. Elles seront couvertes de Pavillons & apuïées sur des tapis verts prés des ruisseaux bordés de fleurs. Elles auront au reste tant de considération & de respect pour leurs hommes, qu'elles observeront une modestie la plus sévere, qu'elle ne laisseront jamais échaper leur vûë sur d'autres personnes. Le grand bonheur des saints de l'Alcoran sera de passer leur éternité avec elles. Ce

Chap. de la Caverne.

Chap. du Pelerinage.

Chap. du Créateur.

Chap. de la misericorde de Dieu.

n'eſt pas que de 50 en 50 ans, ils ne voïent Dieu, mais ils retourneront bien-tôt à leurs principales délices.

Le manger & le boire feront auſſi une partie de leur grande felicité: ils ſeront entourés des arbres fruitiers dont j'ai parlé, & ces arbres ſeront ſi ajuſtés à leurs commodités, qu'en quelque poſture qu'ils ſoient, couchés, aſſis ou droits, ils pourront en prendre les fruits à la main, & en ſatisfaire leurs goûts. Ils auront de toutes les viandes qu'ils deſireront. Ils boiront d'un vin purifié & trés-ſavoureux, qui aura l'odeur du muſc & ſera mêlé avec l'eau de la Fontaine du paradis, d'où les Cherubins tirent leur boiſſon; il ſera conſervé dans des bouteilles bien cachetées, que perſonne n'ouvrira qu'eux. Il y aura de jeunes enfans d'une beauté ſurprenante, qui iront à l'entour d'eux avec des vaſes, des taſſes & des gobelets, dans quoi ils leur preſenteront un breuvage délicieux mêlé de Gingembre, qui ne donnera point à la tête, & ne cauſera point d'Yvreſſe.

Le livre *Elſunné*, que j'ai cité, & qui a preſque autant d'autorité que l'Alcoran, dit qu'il y aura une table de diamans longue de ſept cens mille journées de chemin, que tous les ſieges n'en ſeront que d'or & d'argent, qui ne ſera pas moins remarquable pour les animaux, que de jeûnes garçons & de jeûnes filles y ſerviront. Il ajoûte mille autres choſes ridicules, dont le recit & la lecture ſont trop fades & ennuïeux, & bleſſent les oreilles chaſtes.

Aprés avoir vû ce paradis de l'Alcoran, il faut auſſi voir ſon enfer. C'eſt un horrible priſon au fond de la terre, où l'on entre par ſept portes, qui ont chacune leur deſtination particuliere que je ne ſçai pas. On ne trouve là que des flâmes & d'autres effroïables tourmens; les damnés ſeront dans une chaude & ſale fumée renverſez dans les braſiers & attachés à de grands pilliers, la chaîne au col & les fers aux pieds. Ils ſeront plongés dans de l'étain fondu. On les battra-là avec des maſſes de fer, & lorſqu'ils feront effort pour ſortir Chap. Hagir.

de leurs peines, ils y rentreront plus avant. Ils ne feront nourris que des ronces & d'épines, & principalement du fruit d'un arbre qui croît du fond de l'enfer, & dont les branches semblent des têtes de diables. Ce fruit mangé par ces impies, boüillira dans leur ventre comme de l'eau & de la poix. Leur boisson sera d'eau boüillante, & d'une eau aussi extrémement froide & puante. On versera de cette eau boüillante, & cent sortes d'autres tourmens sur ces miserables. Le feu brûlera leurs entrailles, & rotira toute leur peau, que Dieu renouvellera pour les faire encore plus souffrir. Ils auront le visage abatu d'une tristesse accablante ; ils seront muets presque toûjours de desespoir, & s'ils parlent, ils n'auront que des réponses désolantes ; car demandant à l'Intendant du feu, si enfin quelque jour Dieu ne les délivrera pas de tant de tourmens, il les assurera que leur damnation est éternelle, & qu'ils n'auront pas le moindre allegement dans leurs peines.

Les Turcs qui contredisent en mille

occasions l'Alcoran, sans y faire reflexion, & qui imitent en cela leur faux prophete qui en est l'auteur, disent que cette éternité de suplices, n'est pas pour les Mahometans impies, que Mahomet a obtenu grace pour ceux qui sont de sa secte, & qu'aprés quelques années ou quelques siécles de damnation, il les retirera de l'enfer bien noirs & brûlés, & que les aïans purifiés dans sa fontaine, il les fera entrer dans le paradis, où le livre d'*Elsunné*, si autentique, dit des choses si extravagantes à son ordinaire. Car il dit que l'Ange Gabriel qui garde les clefs, sera alors commandé pour leur aller ouvrir les portes avec soixante & dix mille clefs, dont chacune est longue de sept mille lieuës.

Il semble même que l'Alcoran dit que les Diables ne seront pas damnés éternellement, au moins il dit que le diable aprés son peché obtint de Dieu de n'avoir sa malediction que jusqu'au jour du Jugement, & au chapitre des démons, il enseigne que les démons aïant oüi lire l'Alcoran,

en réconnurent la verité, & se firent Mahometans, & il faut que consequemment il leur donne part aux intercessions du prophete.

La plûpart des Turcs sans prendre garde que l'Alcoran établit presque dans tous les chapitres l'éternité de la damnation des impies, croïent que ces peines auront fin un jour, & disent, que ceux qui seront le plus long-tems dans l'enfer, n'y seront que sept jours, mais c'est au compte de l'autre monde, où chaque jour dure mille ans.

Outre le paradis & l'enfer les Mahometans font mention de deux autres lieux, dont l'un s'apelle *Aáraf*, & qui est à peu prés comme les Lymbes. Ce sera-là que seront éternellement ceux, qui n'auront fait ni bien ni mal, ou dont les mauvaises œuvres se trouveront d'égal poids avec les bonnes, lors qu'au jour du Jugement elles seront mises & pesées dans la balance. L'Alcoran en fait mention, & un de ses chapitres à ce nom pour titre.

L'autre lieu se nomme *Bargakh*, &

& si je l'ai bien compris, c'est-là où les ames sont reservées jusqu'au jour du Jugement. Ce n'est point un endroit determiné, il se trouve dans tous les sepulcres, où l'on m'a dit que les ames attendent le jour de la Resurrection pour se réünir à leur corps. Je n'ose rien assurer du sentiment des Turcs sur cela, ne m'en étant pas informé fort exactement. Ce lieu est mi-parti, la moitié est un petit paradis, à ce que j'ai apris de mon vieil & sçavant Docteur, & les gens de bien goûtent là les avantages du Paradis, où ils doivent un jour être transportés. L'autre moitié est un petit enfer, où ceux qui ont fait les délicats en ce monde, qui ont été paresseux à prier dieu, & qui ont fait d'autres pechés qui ne sont pas énormes & irremissibles, souffrent-là de rigoureux supplices, dont les Fidéles les délivrent par leurs prieres par les aumônes & par les autres bonnes œuvres qu'ils font & qu'ils offrent à Dieu pour eux.

Au reste je dois avertir avant que je finisse ce chapitre, que ce que j'ai

H

raporté du paradis des Mahometans, est pris par ces Infidéles à la lettre, non comme des figures, qui par des choses corporelles répresentent les spirituelles. Je me suis informé particulierement de cela, & mon Docteur m'en a assuré.

CHAPITRE VI.

Ce que les Turcs disent de la création du monde, de Iesus-Christ nôtre Seigneur, de la sainte Vierge, & des Apôtres, & des Chrétiens.

LEs Mahometans croïent comme nous que le monde n'a pas été de toute éternité, mais qu'il a été creé dans le tems par la parole de Dieu qui fait être les choses en disant qu'elles soient; que le premier des hommes a été Adam; que Dieu l'a formé de de ses mains avec un peu de terre & de boüe; qu'Eve sa femme fut tirée de son côté; que les Anges, que l'Alcoran fait corporels, furent creés de feu sans fumée, & quoi qu'ils soient

en cela plus nobles que l'homme ; Dieu eût pourtant pour cét homme de terre animée de son souffle plus de consideration, que pour eux. Car non seulement il lui donna plus de science, mais il le fit encore leur maître, & leur commanda d'aprendre de lui le nom de toutes les choses, dont il lui avoit donné une connoissance parfaite. Il fit plus, parce qu'il leur ordonna de l'adorer & tous obeïrent à cét ordre, excepté le Diable, qui aveuglé de son orgüeil ne le voulut pas faire, trouvant fort indigne, qu'un Ange comme lui, créé de feu & de feu sans fumée, rendit ce souverain honneur à un homme formé de bouë. Cette desobeïssance attira sur lui la colére & la malediction de Dieu, jusqu'au jour du Jugement, & il fut à l'heure même banni & chassé honteusement du paradis.

Chap. de la Vache.

Chap. des Lymbes.

Chap. Hagir.

Chap. The.

Alors Dieu avertit Adam de se tenir sur ses gardes, & de se défier de cét ennemi. Il y avoit un arbre dans le paradis, dont ce premier homme avoit défense d'aprocher & de manger de son fruit. Ce fût de cét arbre dont le

démon se servit pour le faire pecher, & le perdre. Car l'aïant abordé, venés, lui dit-il, *ô Adam, venés avec moi, je vous conduirai à l'arbre de l'éternité, où vous trouverés un trésor qui ne perira jamais. Ie sçai bien qu'on vous a défendu de manger de son fruit; mais ce n'est qu'afin que vous ne deveniés pas Anges & eternels.* Il lui jura qu'il lui disoit la pure verité. Adam le voïant parler de cette sorte avec serment, le crut, & mangea avec sa femme du fruit de cét arbre.

La cause de leur peché fut l'orgüeil qui les porta à vouloir s'élever au dessus de leur condition naturelle; mais leur vanité fut bien-tôt punie, ils se virent aussi-tôt dépoüillés des habits de la grace, dont Dieu les avoit revêtus, & se trouverent dans une honteuse nudité, qui les obligea à se couvrir de feüilles d'arbres; Dieu les chassa du Paradis, où ils n'avoient ni faim ni soif, ni froid ni chaud, & il les envoïa sur la terre où les hommes devinrent ennemis les uns des autres, où il les condamna à vivre

& à mourir en miserables.

Comme ils se répantirent pourtant & demanderent pardon de leur faute, ils meriterent de n'être pas abandonnés de leur créateur, il leur promit qu'il leur envoïeroit un guide, assurant que ceux qui le suivroient seroient sans peur & sans affliction au jour du Jugement, & qu'ils seroient bienheureux.

Les Turcs ne s'expliquent point autrement dans leur Alcoran sur la chutte du premier homme. Ils ne sçavent ce que c'est que le peché originel, & cette corruption universelle de nôtre nature, dont il est la cause, ils ne le prennent que comme une faute personnelle, qui n'a rendu coupable que celui qui l'a faite. Mais il est aisé de leur faire voir par la peine que souffre sa posterité, qu'elle n'est pas innocente, & qu'elle a part à ce crime.

Je ne sçai si c'est Jesus-Christ ou Mahomet qu'ils reconnoissent pour ce guide & ce sauveur promis de Dieu. Il y a bien de l'aparence que c'est leur faux prophete. L'Alcoran

neanmoins nous fournit de quoi leur montrer que nôtre Seigneur est ce guide : car au chapitre de la table, Dieu dit, *qu'il l'a envoïé aprés plusieurs prophetes, & qu'il lui a donné l'Evangile qui est plein de lumiere, pour mettre le monde dans le droit chemin & l'y conduire.* Et au chapitre de la famille d'Amram il enseigne que *Iesus-Christ est auprés de Dieu comme Adam.* Jl faut donc que comme Adam est le chef des hommes, selon la nature, & que c'est lui qui par son peché les a engagés dans le mauvais chemin, Jesus en soit aussi le chef selon la grace, & que ce soit lui qui par son merite les remette au bon chemin, & les conduise au port du salut.

C. des Prophetes. Quoiqu'il en soit, les Turcs ont beaucoup d'estime & d'amour pour Jesus-Christ ; leur Alcoran leur apprend que c'est *un miracle dans le monde, qu'il est le verbe & l'esprit de Dieu, & son envoïé pour prêcher aux hommes, qu'il a été conçû & né d'une mere vierge ; qu'il lui a inspiré une science toute divine ; qu'il a vêcu plein*

C. de la Vache d'Amram.

C. de la Table.

d'honneur en ce monde, & qu'il est au nombre des puissans intercesseurs auprés de la divine Majesté; qu'il a parlé dans le berceau comme un homme de 30 à 50 ans; qu'il a fait des prodiges étonnans, comme de former des oyseaux avec de la terre, & par son souffle leut donner la vie & l'effort de faire voir les aveugles nez, de guerir les ladres, & de ressusciter les morts; qu'il a fait descendre du Ciel une table, où il a donné à manger à ses Disciples de la viande du Ciel; que ç'a été une marque de la puissance de Dieu, qui nous a enrichi de sa grace & que le jour de ce miracle est & sera toûjours celebré, que les Iuifs ne l'ont pas tué ni crucifié; mais qu'en sa place ils crucifierent un d'entreux, qui lui ressembloit & qu'ils prirent pour lui, par une erreur qui les remplit de confusion, que c'est Dieu qui est l'auteur de sa mort, & en même tems de sa gloire, l'aïant aussi-tôt élevé à soi.
Mais l'Alcoran en inspirant tant d'estime & tant d'amour pour nôtre Seigneur Jesus-Christ, ne laisse pas de lui faire la plus cruelle des injures,

car il le dégrade de ſa dignité & lui enleve ſa couronne. Il nie qu'il ſoit Dieu, il declare impies ceux qui lui donnent cette qualité ; que le grand Meſſie n'eſt point fils de Dieu ; qu'il ne tient point à deshonneur d'être ſon ſerviteur, comme les Anges & les cherubins, que Dieu le peut exterminer quand il lui plaira ; que Jeſus rendra lui-même témoignage au jour du jugement, que jamais il n'a ordonné aux hommes de l'adorer lui & ſa mere, comme deux Dieux ; & qu'il y confeſſera qu'il n'eſt pas Dieu.

Chap. d'Amram. Les Mahometans ont auſſi de grands ſentimens & beaucoup de reſpect pour la ſainte Vierge Marie. Ils la font fille d'Amram, ſœur d'Aron ; quoique honteux d'un ſi pitoïable parachroniſme qu'a fait l'Alcoran, ils pretendent qu'il a voulu ſeulement dire qu'elle eſt ſœur d'Aron & fille d'Amram par l'eſprit d'une même foi ; que ſa mere en étant groſſe l'a voüa à Dieu pour le ſervir dans le temple ; que Zacharie eût ſoin de ſon éducation, que cela lui échûït par ſort, plusieurs

plusieurs voulant en avoir l'honneur, & que toutes les fois qu'il entroit en sa chambre dans le lieu où elle prioit Dieu, il trouvoit quantité de differens fruits des diverses saisons de l'année, dont le ciel lui faisoit present; que cette sainte fille a été élevée & purifiée incomparablement plus que toutes les femmes du monde; qu'elle est mere & vierge tout ensemble; que Dieu lui envoïa son esprit en forme d'homme, pour lui annoncer qu'elle seroit mere du Messie; qu'elle fût épouvantée de le voir auprés d'elle, & lui declara qu'elle ne vouloit point perdre sa virginité; qu'il lui répondit qu'elle la conserveroit, & que ce seroit un miracle de la toute-puissance de Dieu; qu'elle sentit de grandes douleurs à son accouchemen, au pied d'un palmier, où elle s'étoit retirée pour s'éloigner du monde, & que l'Ange la consola dans sa peine, & qu'il lui ordonna de manger & de boire, & cependant de dire à ceux qui l'aborderoient qu'elle jeûnoit, & qu'elle avoit fait vœu de ne point parler que

Chap. de Marie.

quand ſon jeûne ſeroit fini ; que ſes parens l'aïant vûë avec ſon enfant, la traitterent de femme perduë ; mais qu'aïant fait ſigne à ſon enfant de leur répondre, il fit ſa juſtification; qu'ainſi ſes ſacrés flancs ont été benis, & que Dieu lui a inſpiré ſon eſprit.

Chap. des Prophetes.

L'Alcoran parle auſſi fort honorablement des Apôtres, qu'il apelle *Hayoüarioun*, & qu'il louë en divers endroits, comme des gens doüés d'une grande vertu, & ſur tout extrémement chaſtes, bien qu'ils aïent gardé le celibat par devotion, & que Dieu, à ce qu'il pretend, ne leur en ait point fait de commandement.

Pour ce qui eſt des Chrétiens, les Turcs les tiennent tous pour des infidéles. C'eſt le nom même qu'ils leur donnent,& auquel ces pauvres eſclaves répondent. Ils ont pourtant de la veneration pour les Religieux & pour les Prêtres; pour leur en faire avoir des marques, ils les exemptent du tribut qu'ils reçoivent des autres Chrétiens. Ils ont ce privilege, & ils en joüiſſent par tout, excepté en

Mesopotamie, où les Prêtres mariés sont obligés de le païer comme les autres. Ils leur font encore d'autres graces & d'autres caresses, & ils leur disent, qu'ils leur sont recommandés par le prophete. C'est aparamment d'eux qu'ils entendent ces paroles de l'Alcoran; *Ceux qui ont cy-devant la connoissance de la loi écrite ne sont pas tous semblables; il y a des personnes entr'eux qui perseverent en l'obeïssance: Ils méditent là les miracles de Dieu. Ils l'adorent & croïent en sa divine majesté. Ils exhortent à l'honnêteté. Ils défendent de faire les choses qui lui sont contraires; & ils s'adonnent aux bonnes œuvres. En verité ils sont gens de bien.* Ils lisent encore dans ce livre, que les Chrétiens ont des Prêtres & des Religieux, qui sont humbles & d'une dévotion trés-tendre, ne pouvant retenir leurs larmes, quand ils entendent parler de la doctrine inspirée de Dieu. Beaucoup de Turcs même se persuadent que ces personnes sacrées aïant de la probité & de la science, sont Musulmans dans le cœur, & que ce n'est que l'engage-

Chap. 5. de la Table.

ment où ils ſont, & le reſpect humain qui les empéchent de ſe declarer.

CHAPITRE VII.

De la Circoncision & des prieres des Mahometans.

IL n'y a aucune loi dans l'Alcoran qui commande aux Mahometans de ſe faire circoncire : ils n'en ont le precepte que par tradition : ils diſent que Mahomet leur a ordonné par reſpect pour Abraham le chef de ſa race, qui a inſtitué cette cérémonie, qui s'y eſt ſoûmis le premier, & qui a recommandé à ſes deſcendans de la pratiquer. Elle eſt chez eux d'obligation, comme étant aujourd'hui à ce qu'ils aſſurent, la marque de leur religion, & une profeſſion réelle de leur ſoûmiſſion à la doctrine de l'Alcoran ; ils ne la nomment pas du nom de Circonciſion, qui n'a pas une ſignification aſſez noble ; ils

l'apellent *purification*. Ce n'eſt pas qu'ils croïent qu'elle les purifie du peché originel, dont ils n'ont point de connoiſſance, c'eſt plûtôt qu'ils s'imaginent qu'elle les établit dans la pureté de la foi, & qu'elle leur ſignifie celle des mœurs avec laquelle ils doivent vivre.

Il n'y a point de tems reglé auquel on doive la faire, comme il y en a chez les Juifs, qui circonciſent leurs enfans le huitiéme jour d'aprés leurs naiſſance : on attend d'ordinaire que les enfans ſoient un peu forts, comme ſont ceux de cinq à ſix ans. On en trouve même que l'on ne circoncît qu'à dix ; ce qui arrive ſouvent aux pauvres, qui n'aïant pas dequoi faire des feſtins, & la dépenſe accoûtumée, différent juſqu'à ce qu'ils rencontrent quelque favorable occaſion de quelque perſonne amie, riche & charitable, qui faſſe circoncire ſes enfans. Alors ils leur demandent pour l'amour de Dieu de joindre les leurs aux ſiens ; cela ne ſe refuſe guéres & on s'en fait honneur.

Le jour qu'on a pris pour faire la

cérémonie étant arrivé , on habille les enfans le plus ſuperbement qu'on peut, on les circoncit, & leur aïant attaché au col une grande ſerviette blanche en maniere d'écharpe déploïée , qui leur deſcend juſques aux genoux , on les reconduit chez eux avec honneur. Pluſieurs jours s'y paſſent à recevoir des conjoüiſſances, à faire des feſtins aux parens & aux amis , & à leur donner les divertiſſemens du païs.

On paſſe aprés cela pour vrai Muſulman ; un renegat n'eſt point eſtimé l'être tout-à-fait , tant qu'il n'eſt pas circoncis ; mais on ne différe guéres à faire ſur lui cette ſanglante & douloureuſe cérémonie , afin qu'àprés cét engagement il ne puiſſe plus ſe dédire, ni faire croire ailleurs où il ne ſeroit pas connu , qu'il n'eſt pas Mahometan , ſi auparavant que de porter ſur lui cette marque il ſe reconnoit, & va abjurer l'infidelité qu'il a embraſſée ; il eſt trés-rare & il n'arrive preſque jamais qu'il ſe délivrer de la mort ; mais on lui en fait ſouffrir une bien plus douce, que celle à la-

quelle on le condamneroit s'il avoit été circoncis ; parce qu'il se retracte avant que d'être parfait Musulman.

La Circoncision est le premier sacrement de la religion des Turcs ; ils en ont une autre pour le pardon des pechés qu'ils font tous les jours, qu'ils apellent *oudou* ; ce qui consiste à se laver d'eau en diverses parties de leurs corps, comme nous l'expliquerons cy-aprés.

Ils distinguent les pechés en grands & petits ; ce qui répond à la division que nous en faisons en mortels & véniels. Les petits se remettent par le simple pardon que l'on en demande au Seigneur ; les Turcs ont pour cela presque à toute heure en bouche cette oraison jaculatoire, *Estagh for allah*, je prie Dieu de me pardonner. Pour les grands, il faut quelque chose de plus, comme par exemple se laver & avoir dans le cœur une douleur parfaite d'avoir offensé la majesté divine, & une sincere & ferme resolution de ne plus retomber dans les desordres que l'on a commis. Il y a des docteurs qui disent que le pecheur doit aban-

donner le lieu où il a esté peché ; les autres n'obligent pas à cela, pourvû qu'il y vive en esprit de penitence, jusqu'à ce qu'il ait acquis *eltoubé elnesouth*, c'est-à-dire, la perfection de la penitence, qui consiste à devenir constamment fidéle à Dieu, lui gardant inviolablement la promesse qu'on lui a faite de ne plus retourner au peché que l'on a quitté. Les Mahometans distinguent encore deux sortes de pecheurs. Les uns ne le sont que par rencontre & souvent par fragilité ; ceux-ci obtiennent aisément pardon : les autres le sont par habitude, & leur damnation est presque assurée.

Ces derniers sont divisés encore en deux classes ; car les uns sont des maîtres d'iniquité, qui enseignent que tout est permis, & qu'on peut violer impunément les loix divines & les humaines ; leur salut est presque desesperé, & ils souffriront dans l'enfer des peines effroïables : les autres perseverent dans leurs pechés ; mais il ne vont pas à cét excés de libertinage; il y a plus d'esperance pour

ceux-ci, & il se pourra faire que rentrant en eux-mêmes, il reconnoissent le mauvais état où ils sont, & s'en retirent par la penitence.

Ceux qui entrent en cét esprit de componction sont quelquefois si touchés de la douleur de leurs crimes, qu'ils croïent que pour en avoir le pardon, ils doivent faire des fruits dignes de pénitence, & satisfaire à Dieu par de bonnes œuvres; & pour cela s'ils sont en doute de ce qu'il faut faire, ils vont aux sçavans ou au Meufty, & ils lui proposent en tierce personne leur difficulté à peu prés de cette maniere. *Que devroit faire une personne qui seroit tombée en tel & tel peché, afin d'en avoir le pardon.* Surquoi le Docteur donne sa réponse, condamnant le coupable à des aumônes ou à des jeûnes, ou à quelque chose de semblable. C'est ce que j'ai apris d'un sçavant Mahometan; mais ce sont là de belles paroles, que peu de gens sçavent, & dont l'on ne voit que trés-rarement la pratique.

La priére est chés les Turcs le grand moïen d'apaiser Dieu, & être fidelle

à la faire aux heures reglées, & de la maniere ordonnée, c'eſt un ſigne immancable, qu'on eſt du nombre heureux des predeſtinés, & de même c'en eſt un aſſuré de reprobation de la mépriſer & de ne la point faire. Ceux qui ſont en ce déreglement doivent être conſiderés comme des perſonnes maudites, & ils le ſont en effet de Dieu.

Les Turcs ſont obligés par leur loi de prier Dieu cinq fois le jour, le matin à l'aurore, ou depuis l'aurore juſqu'à ce que le ſoleil ſe leve; à midi quand cét aſtre eſt à ſon meridien, & commence à s'incliner vers l'Occident; à l'aſre ou Kindy, qui eſt entre le midi du ſoleil en ſon occident, lorſque le ſoleil eſt plus prés de ſon couchant que de ſon midi; au poinct du coucher du ſoleil, dés qu'il commence à ne paroître plus ſur l'horiſon; & enfin quand le crepuſcule diſparoît & que la nuit vient. Or afinque perſonne de quelque condition qu'il ſoit ne pretende cauſe d'ignorance; il y a en chaque moſquée, & même en quelques unes des places publi-

ques des gens gagés, qui montent en la tour de la mosquée, ou sur la terrasse de quelque maison du quartier, ou sur quelqu'autre lieu élevé, pour avertir que le tems de la priére est arrivé ; il le fait en élevant sa voix le plus qu'il peut, & disant, *il n'y a rien de plus grand que Dieu, il n'y a rien de plus grand que Dieu ; je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu ; & je confesse que Mahomet est son Apôtre, & je confesse que Mahomet est son apôtre ; venés à la priére, venés au salut & au bonheur de, venés au salut & au bonheur ; il n'y a rien de plus grand que Dieu, il n'y a rien de plus grand que Dieu ; je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, priére & salut sur vous, ô Mahomet, ô la premiere des créatures de Dieu, & la fin & le sceau de tous ses prophetes, priéres & salut sur vous, ô la plus excellente des créatures, & le défenseur de la foi divine.* Aprés quoi il recite la préface de l'Alcoran à l'honneur & pour le salut de l'ame

de Belal Belal l'Egyptien, le chef de l'écriture des mosquées, & quand il a fini on commence la priére.

Il est à propos que je dise en passant, que la préface de l'Alcoran, dont je viens de parler, est aux Turcs ce qu'est aux Chrétiens l'oraison dominicale, que nous apellons de ses premiers mots le *pater noster.* Ils en font le principal de leurs priéres; ils la recitent sur les malades, c'est le sceau des accords qu'ils concluent, & des reconciliations qu'ils font aprés leurs querelles. Voici les termes avec lesquels elle est conçûë. *Au nom de Dieu, clement & misericordieux, loüange à Dieu clement & misericordieux, le Roy du jour du Iugement; c'est vous à qui nous rendons nos adorations, c'est à vous que nous nous adreßons pour être aidés. Conduisés nous au droit chemin de ceux que vous avés favorisés de vos graces, qui ne sont pas l'objet de vôtre colere, & nous ne serons pas dans l'égarement.*

Pendant que ce chantre ou crieur fait ainsi entendre sa voix, & avertit pour la priére; ceux qui ont en-

vie de la faire, & qui n'ont point d'impureté legale, qui les empéche, ſe rendent promptement à la moſquée, où ils n'entrent point qu'aprés s'être purifiés, en ſe lavant d'eau de la maniere que je le dirai en ſon lieu ; ils quittent leurs ſouliers à la porte de la moſquée, en y entrant, & ils les y reprennent en ſortant.

La priére ſe fait en cette maniere: Lamam qui eſt leur Eccleſiaſtique ſe tient debout vers le midi, qui eſt marqué par une eſpece de niches, ſemblables à celles où nous mettons les ſtatuës des Saints ; derriere lui dans le premier rang ſont les perſonnes les plus conſiderables, le Baſſa, par exemple, avec le Cady à côté ; dans les rangs ſuivans on ſe met auſſi ſur une même ligne, le plus juſtement qu'on le peut. Chacun aïant pris place de cette façon, Lamam commence à entonner la priére à demi-chant, tous les autres diſent ce qu'il dit, & font ce qu'il fait; quand il étend les mains, ils les étendent; quand il les éleve ils les élevent auſſi, puis ils les baiſſent comme lui, les portent com-

me lui à la teſte, & les joignent comme lui ſur l'eſtomac ; quand il fait des proſternations ils en font, quand il ſe tient à genoux appuïé ſur ſes talons, ils s'y tiennent, & quand il ſe releve ils ſe remettent auſſi debout.

Il y a diverſes cérémonies à obſerver dans les priéres, ſelon les divers tems que l'on les fait. On les pratique à l'honneur & à l'imitation de Mahomet, que l'on tient par tradition les avoir religieuſement obſervées à la priére du matin : l'on doit devant toutes choſes faire deux profondes proſternations, & c'eſt une loi indiſpenſable. Il en faut faire quatre au commencement de celle de midi par une égale obligation, & la finir par deux autres. On en fait auſſi quatre en commençant celle de l'*Aſre* ou *Kindy* à trois ou quatre heures aprés midi ſelon les ſaiſons de l'année, mais elles ne ſont pas d'une égale neceſſité ; car on peut les omettre ſans peché, lors qu'on a quelque affaire preſſée, ou quelqu'autre empéchement: On eſt obligé d'en faire trois

au coucher du ſoleil, quand on commence la priére, & on la termine par deux autres; celle qui ſe fait au tems du ſouper doit être precedée de quatre, qu'il eſt libre d'omettre, comme celle de la priére de l'*áſre* ou *Kindy*; mais on la doit finir par deux autres, dont on ne peut ſe diſpenſer. Enfin aſſemblant le nombre de toutes ces proſternations qui ſe font en ces cinq tems de priéres, dont j'ai parlé; il y en a dix-ſept: & pour ce qui eſt des adorations qui s'y font, il y en a trente-quatre, elles ſe font étant à genoux, & en baiſant humblement la terre. On obſerve auſſi ſur la fin de la priére de prendre un certain air de triſteſſe que l'on apelle *El althazam*, & tournant un peu la tête à droit & à gauche, on ſaluë par une modeſte inclination les Anges qui ſont là, en leur adreſſant ces paroles *Elſelám alykom* ou *rekamet allah, que le ſalut & la miſericorde de Dieu ſoient ſur vous.*

Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller prier dans la moſquée, le font dans leurs maiſons, quittant

leurs ſouliers, étendant un tapis, ſur lequel ils ſe mettent, & gardant les cêrémonies que je viens de dire. Toutes les femmes ne font preſque jamais leurs priéres que là : car jamais elles ne ſe trouvent dans les moſquées avec les hommes, à peine leur permet-on d'y entrer & de s'y arrêter : tant on a mauvaiſe opinion de leur pureté. Dans toutes les maiſons des Grands, il y a un homme commandé pour crier au tems des priéres, comme les chantres des moſquées ; afin que chacun s'aquite de ſon obligation. Les uns s'aſſemblent alors avec leur maître dans ſa chambre ; les autres vont à la moſquée & d'autres prient en particulier. Le vendredi qui eſt le jour de la ſemaine que les Mahometans prennent pour le jour de leur dévotion, comme nous prenons le Dimanche, & les Juifs le Samedi ; les Baſſas, les Meuftys, & les Cadis vont aux moſquées en cérémonie, tantôt à l'une tantôt à l'autre, ou toûjours à une même ſelon qu'il leur plaît, pour y aſſiſter à midi avec le peuple aux priéres : leur
Empereur

Empereur en use de même pour l'édification publique à Constantinople & ailleurs.

Pour ce qui est de la *Purification*, que Mahomet veut que l'on pratique avant la priére : voici ce qu'il en ordonne dans l'Alcoran. *Quand vous priés*, dit-il, *lavés-vous le visage, & les mains jusqu'au coude, passés la main sur la tête, & passés la aussi sur les pieds jusqu'aux talons. Que si vous êtes soüillés ou malades, ou en chemin, ou si vous avés usé du mariage, & si vous êtes allé aux necessités naturelles, & que vous ne trouviés point d'eau pour faire cette cérémonie, mettés la main sur le sable, passés-là sur vôtre visage, & essuïés-vous-en les mains.*

Au reste, c'est une chose surprenante que l'exactitude avec laquelle les Turcs s'aquitent des obligations que leur loi impose touchant la priére ; ils se font un honneur & un plaisir d'y satisfaire : les Bassas & toutes les autres personnes de qualité quittent toutes leurs affaires, quand l'heure de la priére arrive, afin de

lla faire. Les gens de moindre qualité ne font pas cét exercice de religion avec moins de ſoins: ſi leurs occupations dans le negoce ou dans le travail des mains ne leur permet pas de le faire à l'heure préciſe, ils le remettent à un autre tems:quand ils ſont dans des Caravanes & en voïage, où d'ordinaire on ſe met en chemin avant que le jour ſoit venu, on en voit pluſieurs avancer chemin aux premiers raïons de l'aurore, & s'étant choiſi un lieu honnête & commode, y étendre un tapis ou leur manteau, & faire leurs priéres deſſus; ce qu'ils pratiquent encore aux autres heures du jour reglées par la loi. Quand la Caravane a pris gîte dans la campagne, & que le tems de prier Dieu eſt arrivé, vous voïés en divers quartiers de ces chantres ou crieurs dont j'ai parlé, qui avertiſſent pour la priere, & la plûpart du monde s'aſſemble en diverſes troupes,qui ſe mettent en une même ligne, & en rang comme dans les moſquées, & font à voix haute la priére. Cette coûtume ſe garde en-

core plus exactement dans les armées. L'Alcoran enfin veut qu'on ait tant de soin de faire la priére, que si on a peur des ennemis, & qu'on soit obligé d'être sur ses gardes pour se défendre de quelqu'une de leurs insultes, & qu'ainsi on ne puisse pas observer toutes les cérémonies que j'ai dites, on ne laisse pas pourtant de prier en marchant à pied, & si l'on est Cavalier sur le cheval où l'on est monté. Mais la modestie avec laquelle les Turcs prient Dieu, est quelque chose de plus admirable. On auroit peine à voir un exterieur plus composé, soit qu'ils soient debout, soit qu'ils soient à genoux ; ils tiennent la tête humblement droite, les yeux à demi-baissés, sans leur permettre d'égarer la vûë, tous les mouvemens qu'ils font des mains sont compassés : leurs prosternations & leurs adorations se font par mesure & sans précipitation, quelque affaire pressée qu'ils aïent : vous ne remarqués alors dans eux aucun empressement ni aucune hâte dans leurs paroles. On n'oseroit pendant la priére

ni se moucher ni cracher, ni faire aucun geste qui fasse voir qu'on a l'esprit distrait ailleurs ; si le turban même tomboit de la tête, on ne le ramasseroit pas que la priére n'eût été achevée, quelque personne alors qui se presente ou qui passe, on a aucun égard pour elle, quand ce seroit le Bassa même on ne se remuëroit pas pour le saluër ; car il n'est pas juste de quitter Dieu pour les hommes.

Il n'y auroit rien de plus loüable que tout cela, si la priére se faisoit de cette sorte uniquement pour plaire à Dieu, & pour rendre à sa majesté souveraine le souverain respect qu'on lui doit ; mais l'hypocrisie & la vanité regnent là beaucoup ; car vous remarqués en ce tems-là en ces Infidelles un grand desir de se faire voir, & de s'attirer de l'estime : Vous découvrés même un certain air d'orgüeil parmi celui de la modestie, & vous trouvés dans leurs protestations leurs adorations & leurs manieres de prier beaucoup de vaine complaisance & de satisfaction d'eux-mêmes ; enfin ce qui est de plus assuré, c'est que

toute cette belle aparence & cette image de vertu, n'eſt que l'effet d'une coûtume dominante dans preſque tous ceux qui font la priére ; on ne voit point qu'elle produiſe en eux les excellens fruits de vertu, qu'elle produit immancablement en ceux qui la font avec humilité, & avec un deſir ſincere de plaire à Dieu, & d'attirer ſur ſoi ſes benedictions ; ils n'en deviennent pas moins tyrans, moins injuſtes, moins impudiques : & ſouvent quand ils le deviennent davantage, & s'abîment le plus dans les vices, ils ne laiſſent pas de continuër d'être exacts à leurs priéres, & ils en font même plus de parade. Ces cinq priéres reglées par la loi ne ſont pas les uniques que faſſent les Mahometans : ils ont preſque toujours le Chapelet en main d'une égale groſſeur & d'une repreſentation d'une petite tour en haut ; c'eſt une piece un peu longue, de la matiere dont ſont les grains : je l'ai apellé du nom de tour, parce qu'ils l'apellent eux mêmes madené, d'un mot Arabe, qui ſignifie la tour des moſquées ; d'où leurs

chantres les avertissent quand le tems de la priere est venu, & où ils font quelquefois des concerts de leur musique, à la loûange de Dieu & de Mahomet. Ils la mettent au lieu du chapelet où nous mettons la sainte Croix, & ils pretendent par son unité signifier celle de Dieu : ils prononcent sur chaque grain quelques-uns des noms de Dieu, qui sont en grande quantité dans la langue Arabe, partie simples : partie composés il y en a si je ne me trompe, cent de simples & mille des uns & des autres : ainsi roulant les grains entre leurs doigts, ils disent sur chaqu'un, quelqu'un de ses augustes & glorieux noms, comme par exemple, ô l'unique, ô l'incomparable, ô le tout puissant, ô le bon, ô le clement, ô le misericordieux, ô le juste, ô le santificateur, ô le créateur, ô le liberal, ô l'auguste, ô le glorieux, ô le fort, ô le vengeur des crimes, ô le distributeur des biens, & choses semblables ; quelquesfois ils ne disent que leur *Estagheson*, *allah* & leur *la clah ella allah*, ou *Mahhammad, Rasoul allah, je de-*

mande pardon à Dieu. Il n'y a point de Dieu que Dieu & Mahomet ſon Apôtre.

Les devots font plus que cela, & aprés avoir fait les priéres ordinaires en leurs tems ils les font encore en des heures extraordinaires du jour, il y en a qui en font avec une devotion enragée, ils ſe mettent pluſieurs enſemble, & un ou deux de ce nombre chantant puelque hymne d'un air fort doux & trés-touchant, les autres ne diſent preſque que ce mot, *allah hom*, *ô Dieu*, qu'ils repetent continuellement, ſans preſque ſe donner le loiſir de reprendre leur haleine, agitant toûjours leur tête & leur corps, & ne ceſſant point de le faire que le vertige ne les renverſe, qu'ils n'entrent en convulſion qu'ils n'aïent perdu le ſentiment, & que l'écume ne leur ſorte de la bouche, comme il arrive à ceux qui tombent du haut mal. Alors les aſſiſtans conſiderant ces fols comme des hommes extaſiés prennent de cette vilaine bave, & s'en frottent le viſage pour en recevoir la benediction. Les Ma-

hometans ont aussi l'usage des processions, ils en font dans les pressans besoins, au tems de famine ou de guerre, ou de secheresse, ou en d'autre facheux accidens. Ils y chantent leur fameux *la clah*, ou quelque chose de l'Alcoran ou quelque hymne apropriée au dessein qu'on a composé par quelque sçavant, quelquesuns font tous les ans des exercices spirituels de dix jours d'une maniere fort austere. Car ils ne cessent jamais de prier, ou ce qui est presque la même chose dans leur sentiment, de lire l'Alcoran, tout le jour & toute la nuit, ne se couchant point, & ne dormant point durant tout ce tems là, & quand le sommeil les accable; laissant seulement tomber leur reste sur leur livre qu'ils relevent aussi-tôt avec un *Estaghefor allah. Ie demande pardon à Dieu.* Ils gardent au reste pendant ces dix jours qui sont ordinairement les derniers du mois Romadan, un jeûne si rigoureux, qu'ils ne prennent en 24 heures qu'une seule fois un potage, ou bien un peu de legumes, & ne boivent qu'à cette heure-là. Ils nom-

ment ces exercices ſpirituels *Ehtekâf*, ils les font dans les moſquées ſans en ſortir, & ils s'y font quelquesfois ſi obſtinément priſonniers, qu'ils n'en ſortent pas quelque affaire preſſante que ce ſoit, qui puiſſe les apeller en ville, quand ce ſeroit même pour y aſſiſter leurs femmes & leurs enfans à la mort, de peur de perdre par cette interruption le merite de leur retraite, & la gloire qu'elle leur procure dans le monde. Mais ces exercices ſont doux auprés de ceux de quatorze jours, que quelques Mahometans pratiquent, quoique cela arrive aſſez rarement. Ils conſiſtent comme les premiers à prier Dieu & à lire continuellement l'Alcoran, tout le jour & toute la nuit, ſans jamais dormir qu'un petit moment malgré ſoi, lorſque l'accablement du ſommeil leur fait baiſſer les yeux & la tête; mais comme j'ai dit, ils reviennent auſſi-tôt de cét aſſoupiſſement involontaire, qu'ils ſouffrent avec douleur, comme ſi c'étoit un peché. Leur jeûne eſt plus rigoureux que celui qu'ils obſervent aux exercices des

dix jours ; car le commençant de la même maniere, c'est-à-dire, ne mangeant qu'une seule fois en 24 heures le peu de chose que j'ai dit, & ne beuvant point hors de ce tems-là, quelque soif qu'ils aïent, ils diminuent tous les jours la quantité de leur manger peu nourrissant, jusqu'à ce qu'elle soit reduite à trés-peu de chose, comme à ce qui pourroit tenir dans le creux de la main, & encore moins, s'il est vrai ce que l'on m'a dit, ils se contentent quelquefois dé quatre ou cinq figues, ou choses semblables. La rigueur de ces exercices fait perdre courage à plusieurs, qui les commencent sans les achever; ce sont, à dire le vrai, les plus sages; mais ce ne sont pas au sentiment des Turcs les plus saints. Ceux qui les achevent, les finissent assez souvent, ou par une maladie d'épuisement & d'inanition, qui les porte bien-tôt au tombeau, ou par une heureuse folie, qui leur faisant perdre l'esprit, leur acquiert une haute reputation de sainteté qui leur donne la liberté de tout dire & de tout faire saintement,

jusques aux choses les plus honteuses, & les pechés les plus défendus par les loix de la nature & de l'auteur de la nature. Ceux qui s'en tirent vie & raison sauve, sont considerés comme des gens d'un grand merite ; mais on ne leur fait pas l'hõneur de les canonizer cõme ces fols à qui on dresse de beaux sepulcres à l'honneur de qui on bâtit des chapelles aprés leur mort, où l'on va leur offrir des vœux. Il est vrai que ce n'est pas seulement ces fols de devotion que les Mahometans reconnoissent saints, & qu'ils honorent de la sorte : ce sont aussi des fols de nature & quelquefois aussi de peché. La folie comme une sainteté formelle le détruit aussi-tôt qu'elle naît ; car universellement parlant tous les fols passent pour des saints chez les Turcs; & quoique souvent ils se joüent des fols ; ce n'est pas de tous les fols indifferamment , c'est seulement de ceux dont la folie a un air trop bon & ne fait rien paroître d'extraordinaire. Mais aprés tout , quelque divertissement qu'ils en prennent & quelque traittement qu'ils leur fas-

ſent., ils en reviennent toûjours à dire que ce ſont des amis de Dieu & des ſaints, & les prud'hommes n'aprouvent pas qu'on en uſe avec eux de cette maniere inſolente.

Mais revenons à nôtre ſujet aprés cette digreſſion, où ils nous a inſenſiblement engagés en parlant des priéres extraordinaires des Turcs. Nous avons auſſi fait voir leurs jeûnes extraordinaires; il n'y a plus qu'à dire un mot des ordinaires.

CHAPITRE VIII.

Du jeûne des Mahometans & de leurs aumônes.

LE grand jeûne des Mahometans eſt celui du mois Romadan, qui eſt le neuviéme de l'année lunaire, qui eſt l'unique, laquelle ils regardent auſſi comme ils n'ont aucun égard à la ſolaire, & qu'ils n'uſent point de mois intercalaires comme les Juifs, pour ajuſter l'une avec l'autre; on ne peut marquer à quels mois de nôtre année celui de Roma-

dan répond, ni par consequent en quel de nos mois ils jeûnent leur Pasque ; tous nos mois en reculent toûjours d'onze jours ; par lequel leur année n'en aïant que 154, & la nôtre 165, si cette année leur jeûne, par exemple, arrive le 22 de Septembre, l'année qui vient il arrivera l'onziéme, & l'année d'aprés le 23 & ensuite le...... ; ils le commencent le jour que la lune qui fait ce mois peut être venu, & ils le finissent quand la suivante vient à paroître ; ils ont grand soin ce jour qu'ils croïent le pouvoir découvrir, d'observer le soleil couchant, pour tacher de remarquer la premiere illumination du globe lunaire, & aussi-tôt qu'ils l'ont aperçû ; il tirent un coup de canon pour avertir que le tems du jeûne est venu. Que si le mauvais tems & l'obscurité des nuées empêchent qu'on ne voie la lune, ils jugent du tems auquel elle devoit paroître, & sans attendre davantage, ils donnent le signal du jeûne,

On le commence par se divertir & faire grande chere toute cette nuit

là, juſqu'aux premiers raïons de l'aurore, ou comme parle l'Alcoran, *juſqu'à ce qu'on diſtingue le filet blanc d'avec le noir, à la faveur de la lumiere de l'aurore.* Il n'eſt plus permis alors de manger ni de boire ni de prendre même du tabac, bien moins d'uſer du mariage, dont l'uſage au ſentiment de tous les Orientaux fidelles & infidelles eſt contraire au jeûne, croïant qu'il en corrompt la ſainteté & qu'il en détruit le merite. Cette abſtinence dure tout le jour juſqu'à ce que le globe du ſoleil ſe ſoit couché ſous l'horiſon. Dés-le moment que l'on n'en découvre plus rien, le crieur qui eſt ſur la tour de la Moſquée, en donne avis, & on peut manger & faire les autres choſes, qui pendant le jour étoient défenduës. On ſe contente à cette heure-là de faire promptement un leger déjeûné, & de boire le café qu'on a eu ſoin de tenir prêt. L'on fait enſuite la priére du ſoir, ou dans la moſquée ou en quelque autre lieu honnête; une heure aprés vient celle du ſouper que l'on fait de même; & aïant donné à

l'ame de cette maniere la nourriture par l'oraiſon, on ne ſonge plus qu'à faire feſtin & ſe réjoüir le mieux que l'on peut, & trés-ſouvent plus que la vertu & l'honnêteté ne permet.

Jamais les Turcs ne font plus grande chere, que pendant leur jeûne; ils ſe picquent en ce tems-là de faire un honorable dépence pour leur table, qui en d'autre tems eſt aſſez frugale. Les pauvres même font des épargnes ou des dettes, pour ſavoir dequoi ſe bien traiter pendant ce mois là. Toutes les ruës qui ſont fermées le reſte de l'année pendant la nuit, & où il eſt défendu de paroître ſous de griéves peines en ces heures de ténebres, qu'on n'ait le fanal ou le flambeau en main, & qu'on ne juſtifie la neceſſité qu'on a eu de ſortir dehors, toutes les ruës, dis-je, ſont alors ouvertes, & l'on s'y promene comme l'on veut impunément. Il y a certains lieux publics bien bâtis, & dans les endroits les plus agréables de la ville, qui ſont des rendés-vous honnêtes, où l'on s'aſſemble pour avoir le divertiſſement de la converſation, de la muſi-

que qu'on y chante, & des comedies, ou pour mieux dire des farces que l'on y jouë, & des romans que l'on y lit. On les apelle *Cahhoüé* ; parce que l'on y boit le café, à qui l'on donne aussi ce nom. La tasse de cette boisson ne vaut qu'environ deux liards, moïennant quoi vous pouvés demeurer en ce lieu là, aussi longtems qu'il vous plaira, & avoir part à ce qu'il y a de divertissemens & de plaisirs; pendant les nuits de ce jeûne on les orne le mieux que l'on peut, on y allume quantité de lampes, & il s'y fait un grand concours de toutes sortes de personnes, qui cherchent à se remettre du chagrin & de la peine, que le jeûne leur a fait souffrir tout le jour. Le mal est que les chansons que l'on y chante, & que les farces que l'on y jouë sont pour l'ordinaire peu honnêtes; mais si elles ne peuvent pas s'accorder avec la sainteté du jeûne chrétien, elles conviennent assez à l'impureté de celui de la religion Turquesque, qui est pleine de corruption, & qui consacre l'impudicité dans son Alcoran, où elle en fait la

beatitude du Ciel. On represente même en quelques-uns de ces *Cabhoués* des comedies qu'on apelle comedies à l'ombre, les plus detestables du monde : on les apelle de ce nom ; parce qu'il n'y paroît que l'ombre des Comediens sous un grand rideau de toile, derriere lequel ils font leur jeu, dont je n'oserois rien dire davantage.

Il n'est pas seur d'user de la liberté d'aller par les ruës, en ces nuits de jeûnes, si l'on ne tient bien son manteau ; car on y trouve des coureurs qui l'enlevent subtilement & disparoissent en un moment.

Les personnes de qualité prennent leur divertissement chez-eux avec leurs amis. Ils y donnent celui de la musique, de la dance & de la comedie, aprés le festin. Les Juifs en sont d'ordinaire les auteurs, & n'observent pas plus que les Turcs les loix de l'honnêteté dans leurs jeux.

Ils sont aussi les danceurs, ou en leur place des Turcs qui en font le métier. Ces danses ne se reglent pas par le son du violon ou de quelqu'autre instrument de musique ; elles se

font, le boucher en une main & le sabre en l'autre, maniant tous ſeuls fort adroitement l'un & l'autre, en faiſant des ſauts & des caracoles, en attaquant un antagoniſte, & ſe battant en cadence avec lui. Ils frapent ſabre contre ſabre, puis ils en reçoivent les coups ſur leurs boucliers, tour à tour; & cela toûjours en danſant. On chante pour les animer & on accompagne le chant du bruit des mains ou des cailloux, que l'on frape l'un contre l'autre par meſure. Voilà à quoi l'on paſſe les nuits du mois de Romadan, où l'on ne dort pas beaucoup. Néanmoins ons'y reſerve quelques heures pour le ſommeil & le repos; mais une heure ou davantage devant l'aurore, on ſe leve pour manger & boire & pour ſe premunir contre la rigueur du jeûne du jour.

Elle eſt trés-grande principalement quand le mois de Romadan ſe trouve en été, où les jours ſont longs, les chaleurs extrémes, la ſoif preſſante & la foibleſſe du corps extraordinaire par l'abattement qu'ils ſouffrent; il n'y a point de remede au mal que

le ſoleil ne ſoit couché. La boiſſon & les reſtaurans ſont défendus pendant le jour ; on ne peut prendre que celui du ſommeil ; mais les artiſans qui endurent le plus, & les Marchands qui tiennent boutique, ne peuvent ſe donner ce ſoulagement. C'eſt une choſe admirable que le jeûne étant ſi facheux & incommode, les Turcs ſoient ſi exacts à le bien garder. Je ne ſçai pas ſi en ſecret dans les maiſons, il y a bien des perſonnes qui le violent ; mais cela ne paroît pas en public ; les perſonnes de qualité l'obſervent avec autant de ſoin que les autres ; ils s'en font un honneur, & ſi on ſçavoit qu'ils y manquaſſent, on les feroit paſſer pour des impies & pour des gens ſans religion. Perſonne n'eſt diſpenſé de cette loi que les malades & les voïageurs ; encore n'en ſont-ils pas tout-à-fait diſpenſez ; car ils ſont obligés le voïage achevé, & la maladie parfaitement guerie, de faire autant de jours de jeûne qu'ils en ont obmis. Aprés tout la plû-part des voïageurs n'uſent point de cette diſ-

pense. J'en ai vû marcher les dix heures de suite & davantage en caravane, & fatiguer horriblement tout le jour à la conduite des mulets, être contrains d'entrer dans l'eau pour empêcher que les bâlots de marchandises ne se moüillassent ; & avec cela demeurer fermes à souffrir la faim & la soif jusques aprés le soleil couché.

La persuasion qu'ils ont que le mois de Romadan, qui est celui de leur jeûne, est pour eux un mois de benediction, adoucit toute la peine qu'ils endurent. C'est en ce mois à ce que Mahomet leur a fait accroire, que l'Alcoran est venu du Ciel, & il veut que leur jeûne soit en action de grace d'un si grand bien fait. Ils l'apellent, *schahr elsumné le mois de la nation & de la fête des Mahometans.* Ils croïent qu'en ce précieux tems les pechés sont brûlez & consumez, que Dieu est propice aux penitens, qu'il leur pardonne leurs pechés, leur donne l'esprit d'une sincere repentence, & que toutes les nuits il délivre de l'enfer six cens

mille Mahometans, tant que ce mois dure. C'eſt-à-dire, qu'aïant trente jours il ſe trouve trois millions ſix cens mille Turcs heureuſement ſauvés des ſuplices de cette épouvantable lieu : mais c'eſt-à-dire auſſi qu'il en ſauve plus qu'il n'y en a; car tous les ans il ne meurt pas tant de Turcs, & à ce compte la damnation des Mahometans ne ſeroit que de quelques mois, ou tout au plus d'un an ; ce qui ne s'accorde pas avec l'Alcoran & la tradition Mahometane. Mais ces miſerables infidelles diſent une infinité de choſes de cette nature, ſansfaire reflexion aux contradictions qui en ſuivent.

On finit ce jeûne par une fête ſolemnelle qu'on nomme *Bechiram*. C'eſt la premiere des deux qui ſont ſeules en toute l'année des Mahometans : on l'annonce comme le commencement du jeûne, au moins par un coup de canon, dés-qu'on voit la nouvelle lune vers le coucher du ſoleil : elle dure trois jours ; au matin du premier l'on fait une dédécharge de quantité de pieces d'ar-

tillerie. Tout le monde ſe pare de ſes beaux habits, & ſe met le plus proprement qu'il lui eſt poſſible. On ſe rend des viſites mutuelles pour ſouhaiter que cette fête ſoit heureuſe; on ſe donne la main en ſe rencontrant, & on ſe fait reciproquement des civilités en ces termes, *que cette fête vous ſoit une fête de benedictions.* L'on ne penſe qu'à ſe divertir en feſtins & en jeux: les jeux ne ſont preſque tous que diverſes ſortes de branles, qu'on dreſſe dans les belles places de la ville & hors de la ville, avec la permiſſion du Gouverneur. La plûpart ne ſervent qu'aux plaiſirs des enfans. Les grands branles ſont formés de deux cordes attachées fort haut, ſur le bas deſquelles on s'aſſeoit, & où l'on donne des ſecouſſes & du mouvement à celui qui y eſt aſſis. Les petits ſont ou un berceau ſuſpendu que l'on fait aller haut & bas, ou une eſpece de double roüe, au bout de laquelle il y a des chaiſes attachées ſoûtenuës par un eſſieu ou axe de fer, apuïé ſur des boucles de fer, ſur leſquelles les chaiſes roulent;

de ſorte qu'en tournant la rouë, on les voit toûjours dans la même ſituation, ſoit qu'elles montent en haut, ſoit qu'elles deſcendent en bas : il y en a d'autres en forme de croix qui eſt auſſi double, où l'on attache quatre petits branles, qui ont avec la croix qui eſt miſe ſur le pivot d'un poteau, qui ont, dis-je, de droit à gauche un mouvement circulaire, que leur impriment ceux qui les pouſſent.

Les grands devots ne ſe contentent pas de jeûner le mois de Romadan ; ils jeûnent encore celui de *Schaban*, qui le précede, & celui de *ſchouar*, qui le ſuit.

Outre ce jeûne, les Mahometans ſont obligez à certaines abſtinences pour le boire & pour le manger, il leur eſt défendu de boire du vin juſqu'à ce qu'ils ſoient en leur paradis, où ils en trouveront des fleuves entiers. La meilleure raiſon qu'on aporte de cette défenſe, c'eſt que le vin de ce monde enyvre & porte les hommes dans leur yvreſſe à de grands deſordres, & que Mahomet l'éprouva lui-même en ſoi-même. Car s'en

étant un jour enyvré, il tua un de ses meilleurs amis, & ce fut le sujet qui l'obligea a en défendre la boisson, lors qu'aprés avoir bien cuvé son vin recherchant celui qui avoit tué son ami, il aprit que c'étoit lui-même. Voilà ce que disent les Chrétiens, & ce que même j'ai oüi d'un Turc: mais je ne sçai pas si les autres demeurent d'accord de ce fait. Cette défense est violée par bien des gens de toutes sortes de qualité; il y a des cabarets que les Chrétiens ont avec permission du Gouverneut du lieu, & qu'ils achetent chérement: les Turcs vont là boire du vin, & ils trouvent la liqueur si douce, qu'ils en boivent avec excés, & ne sortent guéres qu'elle ne leur ait donné en tête: les grands en font aporter chez eux; mais comme ils sont obligés par le rang qu'ils tiennent de traiter tout le jour avec des personnes considerables de leur religion, pour ne les pas scandaliser en leur faisant sentir leur haleine empreinte de vin, ils se reservent au soir à s'en donner le plaisir: les Marchands aussi & les

autres qui se picquent un peu d'honneur, observent les mêmes mesures.

Ils en usent de cette sorte ; parce que ceux qui aiment de cœur leur loi, ont une extréme horreur du vin, que Mahomet leur fait passer dans l'Alcoran pour une des plus detestables abominations que le diable ait introduit dans le monde ; & a ordonné qu'ils auroient en exécration les personnes, dont l'haleine le sentiroit. C'est ce qui oblige encore les Chrétiens qui ont des affaires avec eux à s'en abstenir jusqu'au soir.

Il n'y a que dix ou douze ans, que le grand Seigneur qui regne aujourd'hui, poussé d'un zele ardent que lui inspira le precepteur de son fils, fit une défense rigoureuse à tous ses sujets de n'en plus boire, sans excepter les Chrétiens : il est incroïable avec combien de joïe les Mahometans reçurent ce commandement : ceux mêmes qui l'agréoient le moins en eux-mêmes, en firent paroître sur leur visage, comme les autres une aprobation extraordinaire. Les Cadis & les Muftis allerent eux-mêmes à la

tête des Officiers la hache en main dans les cabarets & dans les maisons, où ils sçurent qu'il y avoit du vin, & briserent vases & tonneaux. Les Bassas publierent des ordres foudroïans contre tous ceux qui en auroient, ou qui en boiroient : Celui de Syden ou Seyde où j'étois, fit publier les siens avec ces menaces, *que ceux qu'on trouveroit en avoir bû seroient condamnés à boire du plomb fondu, & à être brûlés à petit feu; & il exhortoit les vrais Musulmans à aporter du bois pour y mettre, afin d'avoir part à la benediction de vanger la loi & d'obeïr au grand Seigneur.* Cela n'a guére duré qu'une année, & les doüannes de l'Empire aussi-bien que la bourse des Gouverneurs ne trouvant pas leur compte à cette défense, non plus que l'estomac du Vizir de ce tems-là, & de plusieurs Grands de la Porte ausquels ce doux restaurant, manquoit, toutes choses sont retournées au premier état, heureusement pour les Chrétiens qui en souffroient le plus, & qui ne celebroient les saints mystéres qu'avec crainte.

De plus il y a de neuf ſortes de viandes dont l'Alcoran ne permet pas aux Turcs de manger. *Il vous eſt défendu*, dit-il, *de manger des charongnes, du ſang, de la chair de pourceau, des animaux égorgés ſans proferer le nom de Dieu, de ceux qui ont été étouffés, de ceux qui ſont morts par le feu, de ceux qui ont été tués des coups de cornes d'un autre animal, ou par la chute, & de manger auſſi des bêtes farouches, comme de la chair des Lyons.*

Une des obligations principales qu'aïent encore les Turcs en leur loi, eſt de faire l'aumône. *Vous ne ſerés point juſtifiés*, leur dit l'Alcoran au chapitre de la famille d'Amram, *que vous ne dépenſiés une partie de vos biens en bonnes œuvres.* Et au chapitre precedent, qui eſt intitulé de la Vache, il enſeigne que *ſi l'on demande combien il faut emploïer à ces bonnes œuvres, il faut répondre qu'il y faut emploïer tout ce qui reſte aprés qu'on a ſatisfait à ſes propres beſoins, ſelon l'état où l'on eſt, & la profeſſion que l'on fait.*

Sur ce principe que le surplus des biens & ce reste du necessaire doit être emploïé aux aumônes ; les interpretes de l'Alcoran & les Docteurs de la Secte ont formé divers reglemens, & ont établi certaines loix, déterminant ce qu'on doit donner ; par exemple, que du gain que l'on tire de son trafic, il faloit prendre un de quarante ; & des autres revenus, la dixiéme ou douziéme part, & choses semblables, dont je me suis oublié de m'informer exactement. Cette dixme des biens qu'on met en aumônes est apellée dans l'Alcoran *Elzecah*, c'est-à-dire, *justification ou justice*. On ne peut pas donner à l'aumône un nom plus illustre; Mahomet l'a pris de l'Evangile des Chrétiens, qui nomment l'aumône de même, *prenés garde*, dit ce divin livre, *de ne pas faire vôtre Iustice* ; cela veut dire, *vos aumônes devant les hommes pour en être veûs*. Ce mot signifie aussi *augmentation*, & on le donne à l'aumône ; parce que bien loin de diminuër les richesses, elle les augmente, semblable aux

grains, qu'on jette en terre, & qui s'y multiplient quelquefois au centuple.

Les pauvres tirant avantage de cette loi, l'Alcoran, qui veut que ce qui reste du bien qu'on a, soit emploïé en bonnes œuvres, quand ils demandent l'aumône, ils l'apellent *le droit de Dieu*, donnez, disent-ils, donnés-nous un double ou quelqu'autre chose semblable; *men haqq allah, du droit de Dieu.* Et pour abreger davantage ils se contentent quelquefois de ces deux mots, *haqq allah, le droit de Dieu*, comme s'ils disoient, *souvenés-vous que vous devés à Dieu ce que vous avés de plus qu'il ne faut pour vôtre entretien, & qu'il veut que vous lui paiés cette dette dans la main des pauvres*, ausquels il l'a cedée & transportée.

CHAPITRE IX.

Du Pelerinage de la Mecque.

TOus les Turcs conviennent en ce point & aſſurent d'un commun accord, que la perfection du Muſulmaniſme, c'eſt-à-dire, de leur religion, conſiſte en cinq choſes qui en ſont l'accompliſſement & le fondement tout enſemble. La premiere eſt de profeſſer, *qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & que Mahomet eſt ſon Apôtre. La deuxiéme eſt de jeûner le mois de Romadan. La troiſiéme eſt de s'acquiter des priéres qui ſont ordonnées & reglées par la loy. La quatriéme, de païer fidellement ces dixmes & aumônes dont je vient de parler; & la cinquiéme eſt de faire un pelerinage à la Mecque.*

Perſonne n'en eſt diſpenſé que par l'impuiſſance de le faire. Ainſi les pauvres n'y ſont point obligés, & ſous ce nom de pauvres ſont compris tous ceux, qui n'ont pas aſſez de biens

pour fournir à la dépense qu'il faut faire pour y aller & pour en revenir. Ceux de même qui sont ou de foible complexion, ou dont la santé est ruinée, sont exempts de cette loi; & ceux aussi, si je ne me trompe, dont la presence est necessaire au gouvernement de l'état. On n'est point non plus tenu d'y aller, quand les voleurs assiegent le chemin, & qu'on a une juste crainte d'en être mal traité; ou quand on est en tems de famine, ou quand les fontaines & les reservoirs sont déséchés par l'excés & la violence de la chaleur. Mais quand ces empéchemens cessent l'obligation revient, & ceux-là qui ont le moïen de faire le pelerinage & ne le font pas, ou par paresse ou par avarice, ou par quelqu'autre mauvaise raison, passent pour peu gens de bien & pour des prévaricateurs de la loi. Ils ne meritent pas d'être Musulmans, & s'ils veulent, ajoûtent les Turcs, qu'ils meurent Chrétiens, ou Juifs, ou païens, peu importe; car ils ne valent pas mieux.

Ceux qui ne peuvent pas faire le

pelerinage pour les raiſons que j'ai dites, ſont au moins obligés de recompenſer cette bonne œuvre par quelqu'autre, comme des jeûnes qu'ils doivent pratiquer au tems qu'il ſe fait.

Au reſte, l'Alcoran ordonne qu'on le faſſe avec humilité, chaſteté & paix; avec humilité en ſe reconnoiſſant indigne de l'honneur qu'on a d'aller viſiter des lieux ſi ſaints, comme ſont ceux de la Meque & de Medine; avec chaſteté s'abſtenant de tous commerces impurs & de l'uſage même du mariage, & avec paix, vivant ſans querelle, & ſans faire même la guerre à ſes ennemis, ſi ce n'eſt qu'on ſoit obligé de repouſſer injure par injure; la chaſſe même n'eſt pas permiſe, bien que la peſche le ſoit; & celui qui tuë alors du gibier ou de la venaiſon, eſt cenſé auſſi coupable, que s'il avoit en autre tems tué du bétail de ſon prochain, & il doit pour ſatisfaction de ſon peché, ou faire un preſent à la Moſquée de la Mecque, ou donner à manger aux pauvres, ou jeûner.

Où il est à remarquer qu'en consideration d'un pelerinage pretendu si religieux & si saint, il y a trois mois de l'année où tout cela est défendu par la Loi, & dans la primitive Eglise du faux prophete Mahomet elle s'observoit exactement. De sorte que si un Musulman avoit alors entre ses mains son ennemi, quand même ce seroit le meurtrier de son frere, non seulement il ne doit pas en tirer vengeance & lui faire mauvais visage, mais il doit lui faire accüeil & lui parler comme il parle aux autres personnes. Les mois sont *dy elkaadé*, où la Caravanne commence aujourd'hui à marcher; *dy elheuggé*, où s'accomplit le pelerinage, & *Elmuharram* où l'on en retourne, & c'est le mois par où les Turcs commencent leur année lunaire.

Il y a un quatriéme mois qui a les mêmes privileges; mais qui est separé de ces trois qui s'entresuivent; c'est le septiéme de l'année qui est en grande veneration; on le nomme *Rageb* & on lui donne la qualité du mois de Dieu: il est sourd & muet.

La raiſon eſt, diſent les bons Mahometans, que chacun des mois de l'année achevant ſa courſe ſe vient preſenter devant Dieu, qui lui demande des nouvelles de tout ce qu'il a vû ſur la terre, & qu'il lui raconte fidellement les bonnes & les mauvaiſes ; il n'y a que le mois *Rageb*, qui a beaucoup plus de diſcretion & de charité, & qui ſe tient fort humblement devant la Majeſté divine, ſans répondre rien à la demande qu'il lui fait ſur les déportemens des hommes, comme s'il étoit ſourd & muet. Mais, ajoûtent les Turcs, ce ſilence eſt une réponſe pleine de ſageſſe & de vertu ; car ne diſant mot de la ſorte, c'eſt dire à Dieu, Seigneur, outre que rien ne vous eſt caché, étant par tout comme vous êtes, vous ſçavés bien que c'eſt une choſe honteuſe d'être raporteur, & de découvrir les fautes & les défauts des autres, ainſi excuſés-moi ſi je ne dis mot. Dieu aime en lui ce bon naturel, & c'eſt pour cela qu'il a voulu qu'il fut privilegié comme les trois autres, & qu'on le nomme *le mois de Dieu, ſourd & muet.*

Celui qni le ſuit, eſt auſſi un mois plein d'honneur ; on le nomme *Sehabân, le mois du Prophete*, à cauſe du grand nombre de bonnes œuvres & d'aumônes qui ſe font alors : mais ce qui le rend plus conſiderable, c'eſt que la nuit qui en fait le milieu, Dieu ordonne de la deſtinée des hommes, de leur bonne ou de leur mauvaiſe fortune, & du tems qu'Il leur donne à vivre ; il fait ſçavoir ce tems à l'ange *Aſzrael*, lui commandant, que quand il ſera expiré, il ne manque pas de délier l'ame du corps, & de l'en ſeparer. Au reſte l'Alcoran ordonne à ſes ſectateurs, d'avoir grand ſoin pendant ces quatre mois privilegiés, de s'abſtenir de tout peché & de tout deſordre, afin de n'en prophaner pas la ſainteté, & d'avoir part aux benedictions, que Dieu répand alors liberalement ſur les hommes.

Pour achever cette digreſſion ſur les mois, on ſerâ peut-être bien aiſe que je mette ici tous les noms des douze qui forment l'année, & que je n'ai point vû bien écrits dans au-

cuns livres latins ou françois. Les voici par ordre, *Maharram, Safar, Ralyâ Elaoüal, Rabyâ Elakher, Gemâd Claoüal, Gemad Elakher, Rageb* ou *Rajab, Chaaban Romadan ſchoüal, Dy Elkaadé, Dy Elcaagé.*

Revenons au pelerinage. C'eſt une choſe admirable que le zele qu'ont les Mahometans à le faire. La Mecque en eſt le terme; on y vient de huit à neuf cens lieuës loin, avec des fatigues incroïables, que ces pauvres infidelles trouvent douces par l'erreur où ils ſont, qu'elles aſſurent leur ſalut. La peine ſeule qu'il y a à ſouffrir dans les Caravannes eſt trés-rude. On y eſt mal monté, mal nourri, mal couché, à la reſerve des perſonnes riches, qui quelquefois vont en litiere, on ne va que ſur des Chameaux ou des Mulets; au moins il y en a peu qui aïent des chevaux. On ne mange rien de cuit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire, ce n'eſt qu'un peu de Ris aſſaiſonné avec un peu de beurre. La boiſſon n'eſt que d'eau & ſouvent méchante; & quand

on est dans le desert, il faut quelquefois marcher les trois & les quatre jours, sans en rencontrer ni de bonne ni de mauvaise ; celle qu'on a, a été portée dans de grands sacs de peau de cheval ou de chameau, ou de quelqu'autre animal, dont elle tire un tres-méchant goût, ce n'est guéres que de la lavasse, si j'ose me servir de ce mot, & une eau salie & gâtée par la chaleur, par le mouvement & par la qualité du lieu où elle est. On a à endurer le chaud & le froid, les vents & les orages, les tempêtes de l'air, les insultes des Arabes, les attaques de ces larrons & la tyrannie des Gouverneurs des Provinces & des Villes, dans lesquelles on passe, qui font païer aux Pelerins les droits & non droits, qu'ils pretendent leur être deûs, & qu'ils font monter le plus haut qu'ils peuvent : outre qu'on est aussi mal que je le dis, les dépenses sont trés-grandes, & elles sont quelquesfois de tout le bien que l'on possede. Le voïage en comptant la venuë & le retour est à plusieurs de huit à dix mois. On y contracte

de dangereuſes & de facheuſes maladies ; ſouvent on y meurt ; l'on m'a dit que le nombre des Pelerins qui ſuccombent à la fatigue , & que la mort enleve tous les ans, eſt de huit à dix mille perſonnes. Aprés tout le pelerinage eſt ſi charmant pour eux, que tout cela n'eſt pas capable de les détourner ; ils le compte pour rien au prix de la benediction qu'is eſperent en retirer ; s'ils meurent en la peine, ils ſe font un bonheur extrême de leur mort.

Les Chrétiens qui par profeſſion doivent aimer & porter la Croix, peuvent-ils lire & oüir cela ſans confuſion & ſans condamner leur délicateſſe, & la lacheté avec laquelle ils obſervent la Loi de Dieu, en des choſes infiniment plus aiſées ? Peut on voir ſans douleur des Fidéles faire ſi peu pour Jeſus leur Dieu, qui eſt mort pour eux, pendant que des Infidelles font tout pour Mahomet leur faux prophete, qui les a ſeduits ? Qu'elle honte qu'on les voïe tous les ans au nombre de prés de cent mille aller rendre leurs reſpects au

au sepulcre de cét imposteur, pendant que celui de l'homme-Dieu est profané par les impies, & abandonné par ceux qui pourroient avec moins de peine & de frais, aller lui faire l'honneur qu'il merite, & par ceux qui pourroient trés-facilement s'en rendre les maîtres & le rétablir en la gloire?

CHAPITRE X.

De la maniere dont se fait le Pelerinage à la Mecque.

LA fin de ce fameux Pelerinage est de visiter la sainte & privilegiée maison de Dieu, qui est à la Mecque. C'est ainsi que les Mahometans l'apellent, *Beyi allah el haram*, & d'aller aussi à Medine y reveler le sepulcre de Mahomet, pour avoir le merite d'un voïage, qui est chez eux si saint & si sanctifiant. Il faut observer au moins cinq conditions necessaires, & qui sont tellement requises, que si une seule manque on

le perd tout, & l'on ne peut prendre la glorieuse qualité de *Haggé*, c'est-à-dire, de pelerin & sanctifié, qui se donne aux autres, & qui leur fait honneur le reste de leur vie, qu'on les distingue par ce beau nom ; ces conditions sont cinq : la premiere est qu'il faut arriver à la Mecque, & faire là les sept jours en procession, où tout seul à l'entour de la Mecque, dont j'ai parlé. La seconde est qu'il se faut rendre à la montagne *Aarafát*. La troisiéme qu'il faut venir là en parfait dépoüillement qu'on nomme *Ahhorám*. La quatriéme qu'il faut en cette marche lapider Satan. Et la cinquiéme qu'il faut offrir à Dieu le sacrifice d'un belier ou d'une brebis.

Les personnes s'assembloient autrefois en quatre corps differens, en quatre differens lieux, d'où l'on portoit quatre riches pavillons, pour couvrir le sepulcre de Mahomet ; ces pavillons s'apellent *Mahmals*, c'est-à-dire, *ce qui est porté*. Ils sont d'un velours verd, enrichis de broderie d'or, & ornés sur le tout de

grandes lettres, en cette même broderie, qui forment la profession de la foi des Turcs, *la Elahella*, *Allah* ou *Mahhamad rasoul Allah*. Il n'y a point de Dieu que Dieu & Mahomet son apôtre.

Le premier de ces pavillons du côté de l'Orient s'aportoit de *Bagdad*, lieu voisin de l'ancienne Babylone. Le second du côté du midi, venoit du grand roïaume d'Yeman, qui tient une bonne partie de l'Arabie heureuse. Le troisiéme du côté de l'Occident étoit envoïé du Caire d'Egypte. Et le quatriéme de Damas du côté du Septentrion. Celui de *Bagdad* ne s'aporte plus ; je ne sçai pas qu'elle est la cause ; c'est peut être depuis que les Persans ont fait le Schisme qui les divise des autres Mahometans, à l'occasion du Califat, qui est le droit de la succession & de la primauté, que ceux-ci veulent avoir été donnée à *Aboubekre*, & que ceux-là pretendent apartenir à *Ali*, qui non seulement étoit compagnon de Mahomet, comme *Aboubekre*, mais encore son parent. Car

les Perſans depuis ce tems-là, étant conſiderés par ceux qui ſont maîtres du Sepulcre de Mahomet, comme des heretiques infames & abominables; il y a bien de l'aparence qu'ils n'ont point voulu recevoir le pavillon qu'ils envoïoient de *Bagdad*, qui étoit alors une ville de leur empire. Quoiqu'il en ſoit, ceux qui alloient autrefois ſous ce pavillon, ſe rangeoient là, pour avoir le bonheur d'accompagner ce ſacré preſent; ils prennent maintenant une autre route & viennent ſe rendre à Damas; ou s'ils n'ont pas tant de devotion, ils forment une Caravanne particuliere & traverſent les deſerts depuis *Bagdad*, juſqu'à la Mecque: mais la plûpart n'épargnent ni leurs peines ni leur argent, & ils s'aſſemblent à Damas, pour n'être pas privés d'un ſi grand bonheur & d'une benediction ſi avantageuſe. L'on m'a dit auſſi, qu'on a ceſſé d'aporter le pavillon de l'Yeman. Et l'on me dit à l'occaſion de celui de Damas, qu'on craignoit de ne pouvoir plus l'envoïer à cauſe des inſultes des Arabes, qui

n'étant pas fidellement païés de leurs droits, pilloient la Caravanne & menaçent de la désoler tous les ans : l'on prenoit cela pour une augure trés-facheux & l'on m'assuroit que c'étoit une marque que la Religion & l'Empire des Mahometans étoient dans la décadance, devant prendre fin quand on cesseroit de porter ces pavillons au sepulcre de Mahomet.

A ce compte, il n'y a plus que deux *Mahhnas*, ou pavillons, celui de Damas & celui du Caire. Je ne parlerai que du premier qui est l'unique que j'ai vû ; & je ne décrirai que le voïage des Pelerins, qui s'assemblent à Damas pour l'accompagner.

Le commencement de la cérémonie se fait en cette ville-là, le huitiéme du mois de *Schoual*, qui est le dixiéme de l'année. On choisit un Chameau bien fait, d'une riche taille, fort & vigoureux, on le lave, on lui fait le poil, on le farde, on le pare & on éleve dessus le pavillon, dont les extremités lui couvrent les flancs, & une partie de sa crou-

pe & de ſon col. C'eſt un ſouverain bonheur pour lui : car outre que cela le ſantifie comme les autres Pelerins, il a cela par deſſus eux qu'il eſt déchargé de tous les travaux de la vie, quand le voïage eſt achevé & qu'il n'a plus qu'à paſſer doucement le tems aux frais du public, ſans être aprés cela obligé à porter d'autres charges ; il eſt reſpecté & reveré de tout le monde, comme une relique vivante ; on n'attend pas à lui rendre ſes reſpects religieux qu'il ait achevé ſa ſainte corvée, dés qu'il commence à paroître dans la proceſſion qui ſe fait pour lui, & dedans & déhors la ville ; c'eſt à qui lui fera toucher des mouchoirs, ou la faſſe de ſon Turban, & c'eſt à qui portera la main ſur ſon poil pour en recevoir la benediction, & de là en ſantifier ſa bouche & ſa tête, en la baiſſant avec dévotion.

L'Ordre de cette proceſſion eſt tel. On void à la tête quantité de fols zelés qui dancent & qui ſautent frapant des mains, & quelques-uns frapant des pierres contre des pier-

tes, comme des Castagnettes. Tous chantans des chansons de joïe & d'amour impur, & beaucoup se divertissent à y mêler des paroles sales & des gestes libres & lascifs. Aprés les impudens dévots suit la milice de Damas, qui consiste en Capicouls & Janissaires, qui vont à pied la mitre en tête, & la peau de tigre sur le dos, avec les autres marques qui les distinguent; & enfin en spahis qui sont à cheval. Les Sourbagis qui sont les principaux Seigneurs, viennent en suite superbement vêtus & montés, portant en tête comme un diadême de broderie couronné de panaches blancs, disposés en forme de crête de cocq. Aprés quoi paroît le Chameau & le pavillon qui est suivi du Cady & des gens qui les accompagnent. On traîne aussi devant la milice six ou sept petites pieces de canon qui doivent être du voïage; & faire feu contre les Arabes en cas de besoin. La procession étant finie, on met les pavillons en dépôt dans le Serrail du Bassa, pendant huit jours que

l'on a pour se disposer au départ. Le terme en étant arrivé, l'on en donne avis dés la veille par des décharges de Canon. Le lendemain on va reprendre le pavillon, & toute la ville est en fête, & sort en foule pour le voir partir. Toute la milice & tous les grands l'accompagnent pendant deux lieuës, jusqu'à un sanctuaire, qu'ils apellent, *Elkobbé*, c'est à dire le Dourie; on s'arrête là, & le Bassa & le Cady de Damas s'étant assemblés avec le Bassa & le Cady des Pelerins, le Bassa de Damas met le pavillon entre les mains de celui-ci, en presence de tout le monde, & s'oblige par un acte de Justice fait en bonne forme, à répondre sur sa tête de tous les évenemens, & à le conduire & le raporter au même état dans le même lieu où on le lui livre. Aprés cela chacun se sépare.

Le premier jour le Bassa des Pelerins va camper à Dunion : le second à *Elketibé*, & le troisiéme à *Mezirib*, où il s'arrête quelques jours, & où pendant ce tems il ar-

rive de Damas diverſes Caravanes dont la derniere s'apelle *Elkachouche*, & c'eſt de toute ces Caravannes que ſe forme la grande, qui eſt de quarante ou cinquante mille perſonnes, & outre le Prince & le Baſſa qui la conduit, elle a encore ſon Cady, qui vuide en bonne juſtice les procés & les differens qui peuvent ſurvenir entre les Pelerins & ſon *Amàn* ou Chapelain pour préſider aux priéres qui ſe font regulierement & exactement autant qu'on le peut aux heures preſcrites.

Le Meziribe eſt un lieu fort agréable au païs de *Houran*, qui du tems de Job ſe nommoit *Hus* : c'eſt une grande & vaſte campagne, abondante en bonnes eaux, & défenduë par un Château. Il s'y tient pendant les ſix jours, que j'ai dit, une foire des plus célebres de la Turquie ; où il eſt permis aux Chrétiens & aux Juifs de trafiquer avec toute ſorte de liberté. Les Arabes s'y rendent auſſi en nombre incroïable, pour y vendre leurs danrées, & y acheter ce qu'ils ne peuvent pas

dérober des choses qui leur sont necessaires.

Leur Prince ou Roi y vient aussi pour y recevoir le present du grand Seigneur, que quelques-uns pourroient apeller le tribut qu'il lui païe afin qu'il laisse passer en sureté la Caravane par les deserts où il regne. Le present monte à trente-six mille écus; il est aujourd'hui partagé entre deux Princes des Arabes, *Ebn rechid* qui est le plus qualifié & le plus redoutable en a vingt-quatre mille, & *Ebn rabbahh* en a douze. Nous dirons cy-aprés pour quel sujet le grand Seigneur fait cette liberalité aux Arabes. Si le Bassa ou sans ordre ou par ordre, entreprend de leur en retrancher quelque chose, les Caravanes courrent grande risque. Car ils l'empêchent en tous les endroits, où ils peuvent le faire, & ne cessent point de la combattre & de la fatiguer, qu'ils ne l'aïent réduite à l'extrémité, & qu'ils n'en aïent tiré beaucoup plus que ce qu'on leur a refusé. Elle est pourtant bien accompagnée, plusieurs compagnies la précedent,

cedent, le Bassa avec les siens la garde à la droite, & le Sirdar ou le Général des troupes en couvre la gauche, mais les Arabes outre les escarmouches dont il la fatiguent par les chemins, vont l'attendre à des defilés, où on ne peut leur échaper.

On demeure au Meziribe jusqu'à ce que la nouvelle lune paroisse, & que commence le mois, qui est celui qu'on apelle *Dyelkaadé* : car alors on abat l'étendart blanc, qui étoit élevé sur une haute picque, & comme c'est le signe du départ, chacun met aussi ses Tentes & plie son bagage ; sur l'heure même on charge les chameaux & les mulets, & l'on entre en marche, les uns sont montés à cheval, les autres sur des mulets; quelques-uns sur des chameaux, & ils sont assis sur leur dos comme s'ils étoient à cheval, ou en une espece de berceau couvert suspendu de côté ou d'autre, où ils sont demi-assis & demi-couchés. Il y a aussi quantité de litieres pour les personnes riches & de qualité.

Chacun porte ſes vivres & ſon eau, mais comme l'eau eſt rare dans les deſerts qu'on doit paſſer, & que l'on eſt quelquefois les deux ou trois jours ſans en rencontrer, on charge un grand nombre de chameaus d'outres que l'on en remplit ; elle eſt venduë en certains tems plus cher que ne le ſont en France, les vins les plus délicats, toute trouble & demi-corrompuë qu'elle eſt.

La marche eſt de quarante jours, ni plus ni moins ; tous les giſtes de chaque jour ſont marqués, & quelque tems qu'il faſſe, & quelque rencontre qu'on ait, il y faut arriver pour avoir la commodité de l'eau, & pour ſe rendre préciſément au lieu de la fête le jour qu'on la célébre. Il y a un guide gagé, qui va en tête de la Caravane, de peur qu'elle ne s'égare en des deſerts, où les chemins ne ſont guéres plus remarquables qu'ils ſont ſur l'eau de la mer, les vents remuant les ſables, confondant & éfaçant toutes les traces que l'on y avoit imprimées. C'eſt ſous ces ſables qu'on

trouve des momies ; les corps morts y aïant été laissés & y aïant été deséchés & endurcis par l'ardeur du soleil ; mais elles ne sont pas de la force ni du prix de celles d'Egypte, à qui les drogues aromatiques qui ont penetré la chair & les os qu'elles embaumoient, donnent une vertu singuliere & des qualités plus particulieres.

Du Meziribe la Caravane va à un lieu nommé *Elmnfrek*, de là va à *Elzerka* ; puis à *Elberka*. Ces deux lieux étoient autrefois, à ce qu'on dit, un beau païs, bien habité & cultivé, & ce n'est plus à present qu'un desert où les Arabes demeurent souvent : d'*Elberka* on se rend à *Elkatrâne*, où on trouve de l'eau, & où il y a un Château pour la garde de la milice des Arabes, qui pourroient la faire perdre ou l'empoisonner. Les Janissaires de Damas y sont envoïés tour à tour en garnison. De là on passe à *Elhesa*, & d'*Elhesa* à *Anzé*, où il y a de méchans Arabes qui sont maîtres de l'eau. On leur fait un present de trois cent écus, & si l'on

manque de les satisfaire, ils gâtent les eaux & pillent la Caravane. Ensuite on arrive à *M'aán*, où il y a un château & où l'on entretient garnison. C'est une terre cultivée par les paysans qui l'habitent, & où l'on trouve à vendre & à acheter comme dans la ville de *M'aán*; l'on arrive à *Sar elaákebé*, puis à *Aákebet Geghimán*. C'est un passage fort difficile & trés étroit, & il y a des années ou la chaleur y est si violante qu'elle fait mourir de soif une bonne partie de la Caravanne, les hommes & les bêtes. Autrefois il étoit du domaine d'un Prince Arabe nommé *Geghiman*; il y paroissoit à la tête d'une puissante armée, lorsque les Pelerins en aprochoient, & il les obligeoit à lui païer chacun par tête un certain nombre de biscuits, & d'en païer de même pour leurs montures, & pour chaque bête de charge. Cela se faisoit sans resistance, & la Coûtume en a duré jusqu'au tems de l'Empereur des Turcs *Selim*. Le Prince l'année qu'il fit le pelerinage, voïant que la Caravane

s'arrêtoit là, pour donner aux Arabes ce tribut de biscuits, s'informa de ce qu'on faisoit, on lui raconta l'histoire de *Geghimán*, & la Coûtume qui s'étoit introduite depuis ce tems-là. Il commanda que l'on pesât tout le biscuit, & qu'on estimât le prix où il pouvoit à peu prés monter; l'on jugea qu'il alloit à prés de trente-trois mille écus, *Selim* fit venir les Arabes, & leur donna un commandement *Khal scherit*, signé de sa propre main; par lequel il accordoit au Prince des Arabes, & à ses successeurs la somme susdite, qui seroit fidellement païée tous les ans du trésor Roïal; moïennant quoi il leur défendit de plus rien prendre des Pelerins.

L'Arabe fut fort contant de cét honneur, & ce present retient jusqu'aujourd'hui le nom de l'Empereur Selim. De ce passage on va camper à *Dáe haggé*, & de ce lieu à *Elkáa*, puis à *Elbasita*; de là à *Tebout*, où il y a aussi château & garnison des Janissaires de Damas. On va de *Tebouk* à *Elmegayer*, en-

suite à *Elkahiadar*, où il y a de même qu'à *Tebouk* château & garnison : & de plus c'est un lieu habité & les terres y sont cultivées. On passe aprés à *Elmáadam*, qui est aussi une place défenduë par une forteresse, qu'on y a bâtie, & où l'on entretient des soldats, d'*Elmäadam* on va à *Elschek* qui à quatre noms. Car outre celui-ci, on l'apelle *Dar Elhamar* & *Elzelafát*, & *Megarés, Elrozzé.* Ce dernier nom veut dire *Cavernes de Ris* ; & on le lui a donné, parce que les grains de sable y sont semblables à des grains de ris. *D'Elchek* on se rend à *Medayen salcah*, qui tire son nom de celui d'un pretendu prophete, qui y a vécu. Ce prophete s'apelle *Salcah*; il avoit une femelle de chameau si abondante en lait, que non seulement elle lui fournissoit la nourriture, mais qu'elle lui donnoit le moïen de contribuer à celle de plusieurs pauvres ; elle étoit même si aprivoisée & si bien instruite & si charitable, que d'elle-même elle s'en alloit par toute la ville, & laissoit traire

doucement ſon lait à tous ceux qui en vouloient, ſans qu'on l'épuisât jamais. Il arriva que les habitans de ce lieu, ou par un dépit contre le prophete, ou par pure malice prirent cette bête, & oubliant ſon amitié & ſes bienfaits, la firent mourir avec la derniere inhumanité. Dieu ne tarda pas à vanger leur crime, & ſur l'heure il renverſa toute la ville & ſes habitans c'en deſſus deſſous, & il pétrifia ces méchants. C'eſt là aſſez aparamment une fable ; mais aprés tout pluſieurs m'ont aſſuré avoir vû là les maiſons le toit en bas & les portes en haut, des hommes de pied, aïant la tête ſur la terre & les pieds vers le Ciel, & les autres choſes renverſées de même. Si ce n'a pas été un miracle de la Juſtice de Dieu, c'eſt un grand jeu de la nature, & une des choſes du monde la plus ſurprenante. Pourſuivant le voyage, aprés avoir ſatisfait là ſa curioſité, & fait mille imprecations contre ces ames dures & cruelles ; l'on ſe tranſporte à *Elala*, à *Elmamatherán*, à *Elacháab*, & à *Hedir*.

Les Mahometans féconds en fables, disent que ce dernier lieu dont le nom signifie *Persan*, a été apellé de cette sorte, parce que Mahomet s'y trouvant un jour avec une soif incroïable, & n'y aïant point d'eau, il s'arrêta sur un rocher qui s'ouvrit aussi-tôt, & lui presenta une source d'eau. On arrive ensuite à *Fabletin*, où l'on rencontre des Arabes, à qui l'on paye aussi quelque droit. De là on passe à *Elcara*, qu'on nommoit autrefois *Karaya* l'on y voit des ruines de maisons, qui font connoître que c'étoit un endroit peuplé.

Enfin de là on arrive à Medine, où est le sepulcre de Mahomet. Les pelerins y séjournent un jour ou deux; ils y visitent le sepulcre avec une joie & une dévotion inconcevable. Il est au milieu d'une trés-grande mosquée, dans une chapelle faite en dôme, où l'on ne permet à personne d'entrer qu'à celui qui en a le soin par office; que si quelque Bassa de haute consideration, en a la permission; il n'y entre que

tête

tête & pied nud, rampant contre terre, avec une crainte & une fraïeur qui témoigne son profond respect; mais cette chapelle pour la consolation des Pelerins à plusieurs fenêtres grillées, par où ils voïent non pas le sepulcre, mais le lieu où l'on dit qu'il est derriere une petite muraille; où il y a deux gros diamans d'un prix inestimable, qui brillent comme deux étoiles. C'est par les fenêtres que l'on jette dans la chapelle l'argent, l'or, les perles, les pierreries & les autres choses qu'on a voüées à Mahomet, ou qu'on lui presente par dévotion, comme des gages du respect, de l'amour & de la reconnoissance que l'on a pour lui. Le sepulcre est à plate terre, & je ne sçai d'où l'on a tiré le conte qu'on fait, que le corps de ce séducteur est dans un coffre de fer suspendu en l'air par la force de quatre aymans qui l'attirent également de tous côtés. Les restes du corps impur de ce faux prophete sont en terre, si toutefois aprés tant d'années il en reste encore quelque chose,

P

Tous les Turcs l'avoüent, & le voïent en allant à Medine, où l'on ne manqueroit pas de leur faire bien considerer ce faux miracle s'il y étoit.

L'on dit que les fenêtres de la chapelle de Mahomet n'étoient pas autrefois grillées, & que ce sont les Persans qui ont obligé à les barer de cette sorte ; parce qu'un jour il formerent entr'eux le dessein d'aller dérober le corps du prophete & de l'emporter.

Dans cette même mosquée de Medine, l'on visite le sepulcre de *Fâtemé*, la fille unique de Mahomet, & ceux d'*Aboubekre* & d'*Æumar* ses premiers compagnons ; mais les Persans bien loin d'aller les honorer leur donnent une infinité de maledictions ; parce qu'ils ont été les assassins d'Ali qui est leur grande amitié aprés Mahomet.

De Medine l'on va à *Elchada*, à *Elgedidé*, à *Badre*, à *Elqáa*, à *Elbezové*, à *Rabeâ*, à *Kadid*, à *Khalis*, à *Affám*, à la ville de *Fatemé*. Et c'est-là que commence le dépoüillement, qui est une des conditions

essentielles du pelerinage. Il se fait de cette maniere. Les Pelerins aïant quitté tous leurs habits & tout autre vêtement, qui ait été taillé & cousu, se lavent d'eau ; aprés quoi ils couvrent leur nudité d'une serviette, dont ils se ceignent les reins, & ils en jettent une autre sur le dos, qui descend jusqu'au gras des jambes& plus bas s'ils le veulent ; ils se font aussi raser les cheveux, les uns tout-à-fait, les autres à moitié, d'autres plus ou moins ; mais ils demeurent toûjours tête découverte, & ainsi nuds pieds & nuds tête, aussi-bien que nuds du reste du corps, ils continuent leur voïage jusqu'à la Mecque, s'humiliant de cette façon par le sentiment d'une veneration profonde qu'ils ont pour la maison de Dieu, qui est le nom qu'ils donnent à la mosquée de cette ville, d'où la famille de Mahomet est originaire. Que si quelqu'un pour de fortes raisons des empéchemens necessaires, ne peut pas se dépoüiller comme les autres, il doit reparer cela par le sacrifice d'autant de mou-

tons, qu'il se reserve de vêtemens.

Etant arrivés à la Mecque ils tournent sept fois à l'entour de cette mosquée, qu'ils apellent comme j'ai dit *la maison de Dieu*, & qu'ils pretendent avoir été bâtie par Abraham & Ismaël ; c'est un trés-grand & vaste édifice. Il y a un seüil de porte fort élevé, sur lequel on a bâti un dome extrémement orné de draps d'or & d'argent, & de quantité de dorures.

Ils le considerent comme une grande relique; parce, disent-ils, que cette grosse & longue pisrre s'éleva d'elle-même plus que de la hauteur d'un homme, lorsque Mahomet vint pour entrer dans ce temple. On la nomme *Elkaâbé* à cause de sa figure quadrangulaire. Il a 39 portes, 39 gros anneaux de fer autour de ses murailles, 39 colomnes de fer au dedans ; ces colomnes sont creuses, & elles y sont plantées sans rien soûtenir. On voit au milieu de cette mosquée un puy fameux nommé *Zunzaum*. L'histoire ou pour mieux dire la fable, porte qu'autre-

fois il n'y avoit point d'eau dedans ; que Mahomet s'en étant aproché lui donna un coup de talon, & qu'alors l'eau en sortit en telle abondance, qu'il craignit qu'elle n'allât inonder la ville, & toute la terre ; ce qui l'obligea à crier *Zum*, *Zum*, pour lui ordonner de s'arrêter. Je ne sçai si ce n'est point à cause de ce conte, que les Mahometans qui le mettent au nombre des histoires les plus averées, aussi-bien que pour la raison que je viens de raporter, ont nommé cette mosquée *Elkaabé*, car *Kaâb* en Arabe signifie *talon* & & *coup de talon*. Un Turc m'a dit que les eaux de la fontaine de Siloé à Jerusalem viennent de ce puy par des conduits soûterrains par où elles s'écoulent.

Aprés que les Pelerins ont finit leur procession à l'entour de la mosquée de la Mecque, ils se rendent à la montagne d'*Aârefat*, au haut de laquelle il y a un dôme soûtenu de quatre arcades, qui couvrent un sepulcre qui est d'une longueur extraordinaire. Ils disent que c'est le sepul-

cre de nôtre premier pere Adam. Il faut qu'ils se rendent là tous pour le dixiéme du mois *di elhaggé* qui est le jour qu'ils apellent *yaum elovâque fé le jour où l'on s'arrête*, & où l'on finit le pelerinage : car c'en est là le terme ; & quand l'on auroit fait tout le voïage, & gardé toutes les conditions prescrites, si l'on manque à arriver là, & qu'on n'y soit pas le jour que j'ai dit, on perd le merite du pelerinage, & la qualité de *haggi* ou *sanctifié*, que les autres y gagnent.

En montant la montagne les Pélerins ont en main sept petites pierres qu'ils appellent *Elgeumcar*, & ils les jettent derriére eux pardessus l'épaule.

La raison qu'ils aportent de cette cérémonie, qui leur est fort recommandée, est, à ce qu'ils disent, qu'Abraham conduisant là son fils Ismaël, pour le sacrifier à Dieu, Satan voulant l'en empécher fit signe à Ismaël, & lui dit, ton pere te mene là pour t'égorger & t'immoler : mais qu'Ismaël le repoussa à

coups de pierre, & qu'à son imitation ils font cela dans le même lieu, comme pour lapider cét ennemi de Dieu & du genre hnmain.

Les Pélerins s'étant assemblés sur cette montagne, le *Scherif* ou le *Khatib*, qui est le Prédicateur de profession, se met sous le dôme, dont j'ai parlé, & commence la priére qui dure tout le reste du jour jusqu'au coucher du Soleil, & qui n'est interrompuë que par les discours du Prédicateur, qui montre le merite de ce pelerinage, & les obligations de bien vivre qu'il impose à ceux qui ont eü le bien de le faire. Finissant sa prédication, il prend un mouchoir qu'il étend & qu'il secouë à la vûë de tout le monde, & élevant sa voix il s'écrie, *Allez, Dieu a agreé vôtre pelerinage, il a effacé tous vos pechés, & vous a pardonné toutes vos fautes*: je croi que c'est pour signifier cela qu'il secouë son mouchoir, leur témoignant par cette action que comme ce linge n'a plus d'ordures, aprés que par ce mouvement on a

fait tomber toutes celles qu'il pouvoit avoir, de même aprés ce pelerinage il ne reste plus de pechés dans l'ame.

Les Pelerins aïant ainsi reçû une absolution générale retournent à la Mecque, où ils font à l'entour de la Mosquée les tours que j'ai dit, s'ils ne les ont pas faits auparavant, & ils reprennent leurs habits.

Le lendemain le rendés-vous est à la vallée appellée *Muna*, où ils font la Fête du sacrifice pendant trois jours; ils disent qu'ils font ce sacrifice en memoire de celui d'Abraham, qui immola un Belier à la place d'Ismaël son fils. Ils continüent là à jetter des pierres; ils en jettent sept le premier jour, quatorze le second, & vingt-deux le troisiéme.

Ces jours & ceux qui les suivent se passent en festins & en réjoüissances, pendant quoi on y tient la Foire la plus célébre de tout l'Orient, où l'on trouve d'immenses richesses, & toutes sortes de marchandises. Il y a de grands gains à faire, & quantité des Pelerins non seulement y re-

gagnent toute la dépense de leur long voïage, mais ils en tirent encore des profits trés-considérables.

Le mois achevé, les Pelerins sortent de la Mecque, & à une petite journée de cette Ville, dans la Valleé de *Fatemé*, ils voïent la nouvelle Luue, & le commencement de l'autre année, qui est le commencement du mois Muharram, ils se rendent ensuite à Medine, où il se tient aussi une grande Foire.

Cependant l'Intendant envoïé du grand Seigneur, & qui est chargé des aumônes de sa Hautesse, & des revenus des lieux consacrés à Mahomet, fait venir tous ceux qui doivent y avoir part à cause de leurs offices, & des services qu'ils rendent à la Religion. Il distribuë à un chacun ce qui lui est dû, & tire aprés cela un reçû en bonne forme pour justifier sa conduite.

Il a fait auparavant de pareilles distributions à ceux de la Mecque avec les mêmes précautions. Tout étant fini de la sorte, les Caravanes retournent par le même chemin par

lequel elles étoient venuës, & le Bassa qui la conduit étant arrivé au lieu où il avoit reçû le pavillon du Sépulcre de Mahomet, il le remet avec les mêmes cêrémonies avec lesquelles il l'avoit reçû.

CHAPITRE XI.

Du Mariage des Turcs.

L'Alcoran permet aux Turcs d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, sans leur en limiter le nombre; mais ils n'en peuvent avoir que quatre pour veritables Epouses; & encore faut-il qu'ils aïent assés de moïens pour les entretenir également, ne traitant pas mieux les unes que les autres, afin de vivre en bon ménage avec elles, & de ne donner aucun lieu de jalousie, aux murmures & aux querelles: les autres femmes dont ils se servent ne sont qu'esclaves & concubines. Leurs enfans ne sont pas pourtant considerés comme bâtards,

& ils ont autant de part à la succession de leur pere, que ceux qui sont nez des Epouses. Quand les maris n'ont pas assés de bien pour garder l'égalité avec quatre femmes legitimes, il leur est libre d'épouser des esclaves, avec lesquelles ils ont contracté mariage.

Chap. des femmes.

Il leur est défendu d'épouser aucunes femmes de leur pere, leurs sœurs, leurs tantes, leurs niéces, leurs nourrices, les filles de leurs nourrices, les meres & les filles de leurs femmes; les filles des femmes avec lesquelles ils ont eü affaire, les femmes de leurs enfans, & les deux sœurs. Tous les degrés au dessous de ceux-là leur sont permis; ainsi ils peuvent sans difficulté se marier avec leur cousine germaine.

Il ne leur est pas licite d'épouser des femmes idolatres, mais ils ont la liberté d'en épouser de chrétiennes, si elles sont de condition libre, & ils doivent leur donner un dot comme aux autres: quand cela se fait, la chrétienne prend en Justice toutes ses précautions necessaires.

pour n'être point inquietée sur la Religion ; mais elle a le déplaisir de voir tous ses enfans obligés à suivre celle de leur pére.

On ne sçait point chez les Turcs ce que c'est que rapt & enlévement; ils gardent exactement ce qui leur est ordonné, de ne point prendre de femme qu'avec le consentement de ses parens ; on ne sçait point non plus ce que c'est que faire l'amour, & souvent l'Epoux ne voit son épouse que lors qu'on la lui livre entre les mains, & que le mariage doit se consommer. Ce sont les parens, & particulierement les méres qui ménagent toute l'affaire, & qui vont demander pour leurs fils la fille qu'ils desirent lui faire épouser. Jls n'en parlent pas à la fille ; ce seroit lui faire un rude affront, & si on en ouvroit la bouche devant elle, elle en rougiroit & s'iroit aussi-tôt cacher ; si elle en usoit d'une autre maniere, elle ne passeroit pas pour honnête fille, & on en soupçonneroit mal ; c'est pourquoi on s'adresse à son pére &

à ſa mére. Et aprés qu'on eſt tombé d'accord avec eux des conditions du mariage ; on aſſemble la parenté des deux maiſons qui doivent faire cette alliance, ſans que l'Epoux ni l'Epouſe s'y trouvent, & là le parrain de l'Epoux aporte une bourſe d'argent, & les préſens qu'il faut faire à l'Epouſe, que le parrain de la fille accepte ; & ce ſont là les fiançailles, la fille ne donne rien en mariage que ſa perſonne. Ses parens ont ſeulement ſoin de la pourvoir d'habits & de ſemblables meubles de femmes, lorſqu'ils la mettent entre les mains de ſon Epoux.

La fille demeure ainſi fiancée juſqu'à ce que ſon Epoux la demande pour finir le mariage. Alors on va au Cady pour en avoir la permiſſion par acte de Juſtice ; autrement on courroit riſque d'être maltraité comme un homme qui abuſeroit d'une fille. La permiſſion accordée on ne penſe qu'à faire la fête avec le plus de joïe qu'on pourra. Les femmes parentes & amies s'uniſſent en grand nombre, & ſe vétant de leurs beaux

habits roullent par la ville de jour & de nuit, chantant des Epitalames & des airs de nopces, dont le refrain est un élancement commun de toutes les voix, qui forment certains cris de joïe innarticulés & confus. Vers la minuit on va querir l'épouse avec plus d'apareil & de pompe. La plû-part des personnes invitées à la cérémonie font une longue procession ; tous ont le cierge à la main, & il y a parmi eux des gens qui dansent, & qui s'escriment en cadance le sabre nud à la droite & le bouclier à la gauche ; on y fait marcher aussi les joüeurs de flutes & de fifres, & d'autres instrumens de musique. Ce monde étant arrivé à la maison de l'Epouse, où les femmes se sont renduës comme les hommes à celle de l'Epoux, elle sort avec les femmes superbement vêtuë autant que le porte sa condition, & souvent au de-là ; car la vanité entre par tout ; le luxe & celui des femmes principalement est grand : on la monte sur un cheval & on la conduit à son mari de la même maniere, qu'on

est venu la prendre, excepté que la procession est plus nombreuse, celle des femmes qui n'abandonnent point l'épouse, se joignant à celle des hommes & la suivant.

Trois jours & quelquefois huit se passent en fêtes & en dances, & en d'autres divertissemens, que les hommes prennent à part & les femmes à part. La dépense qui se fait pour ces rêjoüissances est presque commune; car chacun des invités est obligé par la coûtume & la bien-seance, d'y aporter un present proportionné à sa qualité & à celle des mariés.

Voilà comme j'ai vû en Syrie & en Mesopotamie, que se font les nopces des Mahometans.

Ils sont infiniment jaloux de leurs femmes, & ils les cachent aux yeux des hommes, plus que l'Eglise ne cache en Europe les Religieuses. Elles ont au fond de la maison un appartement qu'ils nomment *Elharam* comme qui diroit le lieu défendu, où elle vivent ensemble, & où personne ne met le pied que le mary.

Que si quelque maladie oblige d'y faire entrer le médecin, on le suit du pas & de l'œil, & il ne void de toute la malade que le poignet pour tater le poux ; car avant qu'il entre, on jette sur elle un grand voile, qui lui couvre le visage & les autres parties du corps : elles sortent rarement, si ce n'est pour aller aux bains ou au sepulcre de leurs parens une fois la semaine. Cette visite des Cimetieres n'a rien pour elles d'affreux ; c'est comme le jour de recréation ; elles y vont bien vêtuës & bien suivies, mais encore mieux voilées & couvertes depuis la tête jusqu'aux pieds & jusqu'aux mains aussi, sur lesquelles leur voile décend. Leur loi veut qu'elles soient si modestes, que non seulement on ne puisse voir aucune partie de leur corps ; mais elle va jusqu'à ce détail de leur ordonner de ne pas remuër & avancer les pieds, pour paroître bien chaussées. Ce bel ordre n'est pas établi par un principe de vertu, mais par l'effet d'une furieuse jalousie que les maris ont pour leurs

leurs femmes, & que Mahomet avoit plus qu'auc . autre pour les siennes.

Les maris & les femmes étant mal contens les uns des autres ont droit de se repudier. L'Alcoran prescrit les regles qu'il faut garder en le faisant. Il ne les donne que pour les hommes ; mais comme c'est une canse commune , on les applique également autant qu'on le peut aux uns & aux autres.

Il veut premierement que le divorce se fasse avec civilité & douceur ; ce qui est difficile à faire , & ne se fait guéres. 2. Que si la répudiation se fait avant que le mariage soit consommé , qu'on laisse a la femme la moitié des présens qu'on lui avoit faits , si ce n'est qu'aprés qu'il est consommé , on lui laisse tout. Que si la femme que l'on répudie se trouve grosse , on lui fournisse son entretien jusqu'à ce qu'elle soit accouchée , & si aprés l'accouchement elle veut nourrir l'enfant de son lait , que l'on lui donne une honnête récompense : que s'il arrive

qu'un homme ait répudié ſa femme par trois fois, il ne puiſſe plus la reprendre qu'il ne l'ait préſentée à un autre homme, & que cét homme n'en ait en effet joüi, & qu'il ne l'ait aprés cela répudiée, comme s'il avoit été ſon mari.

Les femmes répudiées ne peuvent point ſe marier à d'autres hommes que quatre mois ne ſoient paſſés, & que l'on ne ſoit aſſûré qu'elles ne ſoient point groſſes. La même loi eſt pour les Veuves.

Quand une femme eſt couvaincuë par le témoignage de quatre Muſulmans d'eſtre tombée en adultére, il eſt permis au mari de la tenir priſonniere dans ſa maiſon juſqu'à la mort, ou juſqu'à ce que Dieu en ordonne autrement. Mais bien des maris trouvent cette peine trop douce, & mettant le poignard en jeu, le frere même n'épargne pas ſa ſœur, ni le pere ſa fille : en quoi ils n'ont pas tant de douceur que Mahomet, qui au Chapitre des femmes avoit condamné les femmes adultéres à la priſon perpétuelle

dont je viens de parler ; il ajoûte que si elles se repentent de leur peché, on ne leur fassent point de mal.

Au reste cét impudique Legislateur permet dans le mariage jusqu'au peché contre nature ; il défend seulement aussi bien que Dieu par les Proféres de l'ancienne Loi, de connoître les femmes quand elles ont leurs mois, & il veut que le mari s'en abstienne jusqu'à ce qu'elles en soient tout-à-fait délivrées, & qu'elles soient bien pures.

Que si un homme a juré & fait serment de ne plus avoir de commerce avec sa femme ; s'il veut retourner à elle, il est obligé pour satisfaction de son jurement de mettre en liberté un esclave, & s'il ne peut, de jeûner au lieu de cela deux mois entiers sans interruption d'aucun jour ; & si cela même lui est impossible, de donner au moins l'aumône à cinquante pauvres.

Enfin l'Alcoran commande aux maris d'avoir pour leurs femmes tous les égards possibles, & de les traiter si bien, qu'elles soient conten-

tes, jusques-là que si quelqu'un ne peut pas à cause de sa pauvreté donner à sa femme dequoi être satisfaite, il veut qu'il se passe du mariage, & qu'il garde le célibat.

CHAPITRE XII.

Diverses Loix de l'Alcoran touchant la manière d'heriter, & autres choses.

QUand on partage l'héritage d'une personne décedée, si c'est un homme qui ait des enfans, le fils doit avoir autant que deux filles, & si les filles sont plus de deux, le tiers de la succession leur est dû; s'il n'y a qu'une fille, elle aura la moitié du bien, & les autres parens le reste: que s'il n'a point d'enfans, sa mere aura le tiers; mais s'il a des freres, elle n'aura que la sixiéme partie de ce qu'on herite.

Si les femmes meurent sans enfans, les maris ont la moitié du bien qu'elles laissent; mais si leurs maris

meurent & laissent aprés eux des enfans, elles n'ont que le huitiéme, & s'ils n'en laissent point, le quatriéme.

Si l'homme & la femme héritent de l'un & de l'autre, & qu'ils n'aïent ni pere, ni mere, ni enfans, mais seulement un frere & une sœur, chacun d'eux aura la sixiéme partie de la succession.

Si quelqu'un meurt sans enfans, & qu'il ait une sœur, elle aura la moitié de la succession; s'il y en a deux, les deux tiers seront pour elles; mais si une sœur meurt sans avoir d'enfans, son frere est son héritier au total. Ce sont la les Loix que l'Alcoran veut qu'on observe en la distribution des biens qui viennent par héritage.

Il a quelques autres Loix remarquables, dont nous avons déja parlé en divers endroits de ce Livre selon que l'occasion s'en est présentée. En voici quelques autres qui s'y trouvent encore.

Les jeux de hazard y sont severement défendus, *par ce*, dit l'Alco-

ran, *que ces jeux aussi bien que le vin font oublier Dieu & la priére, & font naître une infinité de querelles qui se terminent souvent à des aversions de cœur, & à une haine cruelle.* C'est pourquoi ce méchant Livre, qui n'est pas mauvais en cela, traite ces jeux & l'ivrongnerie, comme les pechés de sorcelerie & d'idolatrie, les qualifiant de *choses abominables, qui n'ont point d'autre Instituteur que le diable.*

Il ne défend pas l'usure avec moins de rigueur; & il assûre que les usuriers resusciteront semblables à des démoniacles; parce qu'ils ont voulu faire passer l'usure pour une espéce de commerce; mais les Turcs aprés tout sont les plus grands usuriers du monde; prenant quelques fois jusqu'à quarante & cinquante pour cent. Ils avoüent pourtant que l'usure n'est point permise, & qu'elle est l'horreur du cœur de Dieu. Mais ils croïent ne l'a pas commettre, quand ils la pallient & lui donnent le nom d'achat & de vente; par exemple, un homme qui aura un

besoin pressant d'une somme de mille écus, & qui la leur demandera par emprun, ils la lui donneront à condition qu'ils achetent d'eux un mouchoir ou quelques livres de Caffé pour le prix de trois ou quatre cens écus, qui est le profit qu'ils veulent tirer des mille qu'ils donnent. Que si un usurier n'a pas eu assés d'esprit de finesse, ou de prévoïance pour tromper Dieu de cette sorte, & qu'il vienne à se repentir de sa faute, l'Alcoran lui laisse ce qu'il a gagné par son crime; maïs il l'avertit de n'y plus retomber, parce que s'il retourne à cette malheureuse pratique, sa damnation est immancable.

Il n'est pas fort sévére pour les juremens; il veut seulement que si l'on manque à s'acquitter de quelque serment qu'on a fait, on donne à manger à dix pauvres de sa Religion, & qu'on les vête, ou bien qu'on mette en liberté un esclave; & que si on ne peut faire ni l'un ni l'autre, on jeûne au moins trois jours de suite.

Pour ce qui est des Voleurs, il or-

donne qu'on leur coupe les mains. On fait plus pourtant aujourd'hui; car on les condamne à la mort. Enfin il preſcrit la loi du Talion pour les autres injures, commandant qu'on arrache l'œil à celui qui l'aura arraché à un autre, & qu'on faſſe mourir ceux qui ont tué.

CHAPITRE XIII.

De diverſes Sectes qui ſe trouvent parmi les Mahometans.

IL y a parmi les Mahometans quatre Sectes qui paſſent pour orthodoxes; parce qu'elles s'accordent dans les points de foi de l'Alcoran, dans la maniere de faire les priér en aſſemblée, & ſur tout dans la profeſſion de reconnoître *Aboubekre* pour le Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, à l'excluſion d'Ali. Les autres Sectes qui ſont en grand nombre, ſont traitées d'heretiques, à cauſe de je ne ſçai combien d'erreurs particulieres qu'on les accuſe de ſuivre.

Ceux

Ceux qui sont engagés en celles-ci sont appellés d'un nom commun *Arfà*, qui veut dire, *des gens qui rejettent la vraïe doctrine.* Outre ce nom particulier qu'ils ont selon la diversité des opinions qu'ils embrassent, ceux qui sont des prétendus Orthodoxes, ont de même un nom commun sous lequel on les comprend tous. On les nomme *sumnié*, c'est à dire observateurs de la loi. Ces sectes approuvées & qui se ventent d'avoir la vraïe foy, ont chacune leur fondateur, duquel elles tirent le nom propre qui les distingue. La premiere est celle des Hanabêlé; & celuy qui en est, s'appelle Hanbali : Le Docteur qui la formée est *Hahmed* fils de *Hambal.* La seconde est celle des *Malechié*, on nomme *Malechi* celui qui la suit. : son Instituteur est *Malec* fils de Enis. La troisiéme est celle des *Hanifié*, dont l'Auteur est *Abau Hanifé* fils de *Naaman.* La quatriéme est celle des Schafaayé qui a esté établie par *Mahainmàd* fils de Adris. Ce sont les quatre saints docteurs du Mahometisme. On les con-

ſidere comme des perſonnes d'une élevation extraordinaire : on les révere comme les Patriarches de la loi, & comme des hommes ſuſcitez de Dieu, pour montrer le chemin de la verité & du ſalut. Leurs conſtitutions ſont receuës comme des oracles, & quoi qu'elles ſoient differentes, parce neanmoins qu'elles ne touchent point la foi, on les regarde comme des voïes differentes qui menent à Dieu & qui conduiſent les hommes au Ciel. Celles de *Ahmed* fils de *Ttanbal* ſont d'une ſeverité extraordinaire & tres-difficiles à garder. C'eſt pourquoi il a peu de ſectateurs. Celles de *Melec* ſont infiniment plus douces : auſſi ſont-elles ſuivies d'un tres-grand nombre de perſonnes dans toute la coſte d'Afrique. Celles des *Schafaïé* n'ont auſſi rien que de facile. Ils ſont encore en plus grand nombre que les *Malechié*; ils n'ont point comme eux de païs particulier, ni de Prince de leur Cité ; mais ils ſont répandus par tous les lieux, où les Mahometans dominent. Les Conſtitutions d'*Aban Tta-*

nifé l'emportent par dessus les autres; Ce sont les illustres & les divines ; & le nombre de ceux qui les suivent passe de beaucoup celui des sectateurs des autres Docteurs. Il y en a dix fois plus que de *Schavasçab* ou *Scafaïé* : Les Empereurs Ottomans en sont, & la plusspart des peuples qui leur sont soûmis. Dans les païs où ces Sectes sont mêlées , comme à Alep, à Damas, au Caire & ailleurs, la moitié du monde est à *Ttanifié*; & l'autre moitié est aux trois autres Docteurs; le Roi des Tartares & ses sujets ; les Rois des Indes & leurs peuples ; celui de Samarkand & d'Uzbec sont aussi *Ttanifié*. Tous les Aersans de même l'étoient autrefois, & il n'y a que quatre cens ans ou à peu prés qu'ils se sont laissez emporter au Schisme.

La difference qui se trouve entre ces quatre Sectes que les Turcs reconnoissent pour Orthodoxes , ne consiste presque qu'en la diversité du Rite , c'est à dire, des manieres de se purifier & de se disposer à la priere, & en de certaines coûtumes plus ou

moins severes, qu'elles pratiquent dans l'obſervation de l'Alcoran. Par exemple, les *Tianifié* ne ſe lavent qu'avec de l'eau qu'ils doivent avoir dans un pot ou dans une éguiere, d'où ils la répandent ſur les parties qu'ils purifient. Les *Schafaïé* ſe donnent une plus grande liberté, & ſe lavent aux baſſins des fontaines, & aux courans des eaux. Les *Tianifié* croïent que leur purification ne ſubſiſte plus, s'il ſort de leurs corps par hazard ou autrement une ſeule goutte de ſang. Les *Schafaïé* eſtiment que la leur ſubſiſte toûjours, quand ils ſeigneroient du nez ou des dents, & de quelque autre partie que ce ſoit. Mais ils tiennent qu'elle ſe perd, ſi à deſſein ou ſans deſſein ils ont touché la main ou le viſage d'une femme, & même d'une petite fille de ſept ans; & que lorſque cela leur eſt arrivé, ils doivent la renouveller avant la priere. Les *Tianifié* ne ſont pas ſi ſcrupuleux en ce point, & ils ne jugent pas que la pureté neceſſaire à la priere ſoit perduë par ces legers attouchements. Les mêmes prétendent que leur pu-

rification eſt valable, quand ils ſe lavent les pieds, frottant d'eau le deſſus de leurs ſouliers ou chauſſons, quand ils ſeroient déchirés, pourvû qu'ils ne le ſoient que de la largeur d'un ou de deux doigts. Mais les *Schafaïé* penſent que la leur eſt nulle, ſi les leurs ſont déchirez le moins du monde. Les *Malechié* en ce qui regarde la façon de ſe laver la teſte, ne s'accorde pas non plus avec les autres. Les *Tranifié* croïent que c'eſt aſſez d'en laver le quart. Les *Schefaïê* diſent que c'eſt encore trop, & quand on ne frotteroit que la moindre partie avec un peu d'eau, que la purification eſt parfaite. Mais les *Malechié* veulent qu'on ſe lave toute la teſte, ſans quoi ils ne ſe tiennent pas pour purifiés & en bon état pour prier. Les uns ne font point de difficulté d'épouſer des femmes chrêtiennes, les autres n'en épouſent jamais, & ſe retranchent à celles qui ſuivent leur religion. Il y a quantité de choſes ſemblables qui les ſeparent les uns des autres pour le rite & la maniere de ſervir Dieu, & ne rompent

point pourtant l'union des cœurs, & la communion que les uns ont avec les autres.

Il n'y a que les erreurs eſſentielles contre l'Alcoran, qui diviſent les Mahometans entr'eux, & qui leur inſpirent une haine les uus pour les autres qui n'a rien d'égal. Quelque horreur qu'ils aïent tous pour les Chrétiens & pour les Juifs, ils ne les croïent pas ſi maudits, que ceux qui faiſant profeſſion de l'Alcoran, les combattent dans leurs ſentimens. Ils ne tiennent pas le ſalut des Chrétiens & des Juifs pour deſeſperé, comme beaucoup d'eux croïent que celui de leurs heretiques l'eſt abſolument.

Les principaux de ces heretiques ſont les *Metoualié* ou Sectateurs d'Ali, qui rempliſſent toute la Perſe & qui ſont auſſi répandus en divers lieux de la Turquie, mais où ils n'oſent pas ſe dêclarer ſur tout dans les Villes, de peur de ſouffrir de rudes avanies, & pour ne pas s'expoſer aux perſecutions des Zelateurs de la loi. Leur hereſie eſt de ſoûte-

tenir qu'*Ali* fils d'*Aboutaleb* un des compagnons de Mahomet & son cousin germain, est le successeur ou Caliphe de ce faux prophete, & de maudire *Aboubekre* & *Æumar*, qui l'ont tué pour lui enlever cette dignité. Ils se font même un merite devant Dieu de commencer leurs priéres par leur donner des maledictions. Les *Sunnié* estiment *Ali* & le benissent; mais ils maintiennent que la succession où le Caliphe a été donné à *Aboubekre* par Mahomet, & que c'est un point fondamental de la Religion, de la reconnoître. Les *Metoualie* les haïssent pour cela jusqu'à cét excés, qu'ils croïent qu'il leur est permis de les tuër, & que par cette action ils gagnent auprés de Dieu ce qu'y gagnent ceux qui font deux fois le pelerinage de la Mecque. Ils veulent pourtant que cela ne soit bien permis, qu'à l'égard de ceux qui les persécutent, disant qu'il faut vivre paisiblement avec ceux qui gardent la paix, & principalement avec ceux qui leur sont soûmis.

Ils ne croyent point le destin comme les *Sunnié*, & ils admettent dans l'homme une parfaite liberté de faire le bien ou le mal. Les *Sundié* rompent leur jeûne pendant leur mois de Romadan, dés que le soleil est couché ; ceux-ci attendent à le rompre que les étoilles paroissent au Ciel, ou si elles ne paroissent pas, qu'il soit nuit close. Les *Sunnié*, lorsqu'ils se purifient se lavent, portant l'eau de la main au coude, & du genoux en bas. Les *Motoualiers* ont une pratique opposée ; ils ont tant d'horreur de ceux qu'ils apellent infidelles comme des Chrétiens & des Juifs, qu'ils se croiroient soüillés de les toucher & d'en être touchés. Ils ne mangent point de viande tuée ou aprêtée par eux. Si quelqu'un d'eux a bû dans un vase, ou bien ils ne boivent plus dedans, mais ils le rompent, ou bien ils le lavent & relavent pour en ôter l'impureté, qu'il a contractée par l'attouchement du Chrétien, ou de quelqu'autre de ceux qu'ils mettent au nombre des infidelles ; ils

évitent même avec ſoin que leurs habits ne donnent pas contre les leurs. Il y a plus d'accommodement & de complaiſance, & de condeſcendance dans les *Sunnié* qui mangent & boivent avec les Chrétiens, & qui les touchent ſans aucune peine. Mais d'un autre côté les *Sunnié* ſont moins traitables, ne ſouffrant pas qu'on diſe rien contre leur fauſſe religion ; ce que les *Metaloüé* ne font pas. Car ils endurent tout ce que l'on dit contre, & ils donnent toute liberté de diſputer, bien qu'ils ne donnent pas celle de ſe convertir. Enfin ceux-ci prient Dieu ſeuls à ſeuls, & préferent cette maniere de prier à celle qui ſe fait en commun & par aſſemblée ; ou au contraire les *Sunniê* font tous enſemble leurs priéres d'une voix commune dans leurs moſquées.

Outre ces heretiques de la religion Mahometane, il y en a à ce qu'on m'a dit, de plus de trente autres ſortes, dont je n'ai pû ſçavoir les opinions. De ce nombre ſont ceux qu'on apelle *Biadié*, *Gelimié*,

Nedanié, Ttarounié, Daharié, Dourié & Cadrié, on y ajoûte les *Druses*, les *Naserieré*, *les Kelbié*, ou les *Kelbuiré*.

Les Druses étoient autrefois une puissante nation, & ils l'ont été jusqu'à la mort du grand Emir Facerdin leur Prince, qui non seulement commandoit dans toutes les longues & vastes Montagnes du Liban, & dans celles qui les joignent : mais qui étendoit encore sa domination depuis Alep jusqu'à Jerusalem, & depuis les Côtes occidentales de la Mediterranée jusqu'à Damas & aux deserts de l'Arabie. A present ils sont reduits à une partie de ces montagnes ; où ils sont gouvernés par un Prince, qui pour affoibli qu'il soit ne laisse pas d'avoir assez de forces pour se faire craindre aux Turcs & à ses voisins. Il a soin pourtant d'entretenir la paix avec eux, & pour l'avoir avec le grand Seigneur, il lui paye tous les ans soixante & dix mille écus à peu prés; moyennant quoi il est en repos & vit doucement sur ses terres.

Sa Religion & celle des Druſes ſes ſujets eſt un myſtere, que perſonne n'a pû juſqu'ici pénétrer. Ceux mêmes qui la profeſſent n'en ont qu'une trés-legere connoiſſance, s'ils ne ſont d'une ſageſſe éprouvée, & des gens deſquels on n'a point à apréhender la revelation du ſecret. Car alors on leur en fait part & on leur communique la doctrine de la ſecte, & les points myſterieux que l'on cache aux autres. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que les femmes conſervent admirablement le ſecret, & qu'elles meritent preſque toutes d'en être inſtruites & d'être Theologiennes dans leur nation.

Ces Druſes ſont deſcendus des Mahometans, & ils le diſent quand ils ſe rencontrent parmi les Turcs. Mais à preſent ils hayſſent de tout leur cœur Mahomet, & ceux qui ſuivent ſa religion. Ils ſont circoncis comme eux; ils ſe permettent de même la pluralité des femmes. Ils n'ont guéres que cela du mahometiſme. Ils ne ſe mettent nullement en peine des Ordonnances de

l'Alcoran, ils n'ont point de jeûnes ni de distinction de viandes permises & défenduës. On les voit assez rarement prier Dieu ; & s'ils ont quelques mosquées, c'est par complaisance pour les Turcs, & afin de leur faire croire qu'ils sont de leur religion, quoique tout le monde sçache qu'ils n'en sont point du tout.

Ils se divisent entr'eux comme en deux parties ; la premiere est des *Tukama* ou *Ænqqals*, c'est-à dire, *des gens sages*, dont la conduite est pleine de modestie & de prudence ; l'autre est des *Gehals*, c'est-à-dire, *des esprits legers volages & étourdis*, comme est la plûpart de leur jeûnesse. Ceux-ci n'ont point pour cela communication des mysteres, & tout ce qu'ils sçavent de leur Religion se reduit à dire qu'ils sont Druses. Si ce qu'on m'en a raporté est veritable, ces *Gehals* sont des personnes qui vivent dans un épouvantable oubli de Dieu, & qui s'abandonnent sans honte aux désordres & aux crimes les plus honteux. Mais les *Tukama*

& les ſages pratiquent des vertus morales qu'on ne ſçauroit aſſez admirer en des Infidelles ; ils ont une extrême horreur des biens mal acquis. Elle va juſque-là, que ſi on leur fait preſent de quelque choſe, ils ne l'acceptent point, qu'ils ne ſoient aſſurés qu'elle eſt de bon droit à celui qui la leur offre. Ce doute où ils ſont, ou plûtôt la connoiſſance qu'i's ont que ceux qui ſont riches, & principalement ceux qui levent les deniers publics & qui gouvernent le pays, ont du bien d'autrui mêlé parmi le leur, fait qu'ils ne mangent rien de ce qui vient d'eux, aimant mieux ſe contenter d'un méchant morceau de pain de quelque pauvre paiſan, qui l'a gagné à la ſueur de ſon front, que de ſe mettre en hazard de ſe ſoüiller d'un bien mal acquis, en ſe mettant à de bonnes tables. Les femmes mêmes du Prince d'aujourd'hui qui ſont du nombre des prudes & des ſages, n'acceptent rien de lui, & elles s'entretiennent elles-mêmes des biens qu'elles ont de leurs maiſons. Quand

elles font quelque voïage, elles n'ont point de plus grand ſoin, que de recommander à leur conducteur de prendre bien garde à ne leur rien faire aporter pour leurs repas, que ce qu'ils trouvera chez les pauvres paiſans, dont le bien n'eſt point ſuſpect d'être mal acquis.

Cela eſt commun à tous les ſages des Druſes, comme auſſi de faire paroître un grand amour pour la juſtice, beaucoup de moderation, de modeſtie & d'honnêteté dans leur conduite, & dans leurs manieres d'agir. Mais ce qui sembléra peut-être incroïable, & ce qui eſt pourtant trés-vrai, c'eſt qu'il y a de ces ſages infidelles, qui renoncent aux plaiſirs du monde d'une maniere, qui ſeroit admirée dans nos plus grands Saints. On en voit qui s'en ſéparant tout-à-fait, vont s'enfermer dans quelques grottes des montagnes, & paſſent là leur vie dans une auſtere ſolitude, jeûnant beaucoup & s'occupant à la priére & à la lecture de leurs livres. On en rencontre d'autres qui vivent dans le monde ſans

être du monde, qui gardent parfaitement le célibat dans une religion, qui permet la pluralité des femmes, & dans un païs où toute la nature porte encore plus qu'ailleurs à la volupté infame de la chair & des sens : d'autres se marient, mais ils s'accordent avec leurs femmes à faire un mariage vierge, où il n'y ait point d'autre union que celle des ames par une parfaite amitié. Il y en a qui ne consentent à user du mariage que pour avoir un enfant, aprés quoi ils promettent d'observer une inviolable continence tant qu'il vivra, se reservant en cas qu'il meure, la liberté de se connoître pour en avoir un autre à sa place.

C'est ce que j'ai apris du Seigneur *Abounoufel* prince des Maronites, qui a vêcu toute sa vie parmi les Druses, & qui a été un des favoris du grand Emir Facredin, qu'il a servi aussi bien que son pére *Abounader* de ses conseils & de ses armes. Ce seigneur aprés tout, vivant de la sorte parmi les Druses, n'a jamais pû découvrir au vrai les mysteres de

leur religion. Il eût moïen d'avoir deux de leurs livres qui en traitoient; il les lût, mais il n'y vit que des choses peu intelligibles, & tant de confusion & d'obscurité dans les termes dans lesquels elles étoient conçûës, qu'il n'en pût pénétrer le sens. Il remarqua seulement qu'il y étoit parlé de nôtre Sauveur Jesus-Christ, tantôt en bonne & tantôt en mauvaise part. Les Prêtres Meronites lui firent scrupule d'avoir chez lui de si méchans livres ; ce qui l'obligea d'en faire un present à un seigneur Druse, qu'il eût mieux placé, s'il l'eût fait à quelque personne sçavante & vertueuse, qui en eût fait un bon usage pour la gloire de Dieu & le bien des ames.

Le faux Prophete instituteur de la Secte des Druses est un nommé *Elchàkém beamr'illah* ; c'est à dire, *celui qui est établi juge & maître par l'ordre de Dieu.* Ce ne fut pas là assurément son premier nom ; mais voulant s'ériger en Legislateur, il changea celuy qu'il avoit eu en sa naissance en celui-ci, pour se faire de

l'autorité

l'autorité, & pour inspirer par un nom si auguste du respect pour sa personne & pour sa doctrine. Il commença l'établissement de sa Secte au grand Caire de l'Egypte. Il affecta de s'y faire reconnoître pour un DIEU incarné, par une infinité de faux miracles qu'il y faisoit par l'operation des demons. Il passoit à travers les flammes sans brûler, il voloit en l'air, & il faisoit mille autres tours de sorcelerie, qui lui attirerent un nombre considerable de disciples.

Ses Sectateurs, qui ont écrit de lui, prétendent pouvoir prouver la divinité de sa mission par l'Evangile. Ils apliquent à cet Imposteur ces paroles que l'on y lit : *Ex Ægypto vocavi filium meum* : C'est de l'Egypte que j'ai apellé mon fils. Et ils veulent que quand saint Jean Baptiste envoïa deux de ses Disciples à Jesus-Christ, & qu'ils lui dirent : *Estes-vous celui qui doit venir, ou bien en devons-nous attendre un autre* ? Ils veulent, dis-je, que cet autre, dont parle saint Jean par la bouche de ses Envoïez, soit

leur *Ttàkam beamr'illah.*

Le Seigneur Maronite, dont j'ay parlé, m'a encore dit que les Druſes ont une veneration particuliere pour *Salomon* ; qu'il n'a pû reconnoître qu'elle en eſt la cauſe ; mais qu'il lui ſembloit qu'il eſt chez eux ce que Mahomet eſt chez les Turcs. Il m'a ajoûté, qu'on a obſervé qu'en certaines aſſemblées qu'ils font, ils communient les aſſiſtans avec des figues ſeches. On ſçait qu'ils admettent la Metempſycoſe, & qu'ils croïent que les ames des ſcelerats paſſent à leur mort dans un corps de bête plus ou moins feroce & incommode, ſelon les crimes dont ils ſont coupables. Il ne me ſouvient pas bien de quelle maniere ils ordonnent des ames des gens de merite, s'ils les envoïent en des corps de bêtes nobles & genereuſes, ou en d'autres corps humains. Tant y a qu'ils les font rouler de corps en corps comme les autres.

Les Naſſeries ſont auſſi deſcendus des Mahometans. Ils étoient Arabes, & avoient un prince qui les gou-

vernoit un peu aprés la mort du faux prophete Mahomet. Ce prince qui n'étoit pas abſolu, & qui vivoit ſujet du Calife *Aboubekre* aïant eu querelle avec un autre, & dans le mouvement de ſa colére lui aïant arraché un œil, fût condamné ſelon la loi du Talion portée dans l'Alcoran à perdre auſſi un des ſiens. *Ali* craignit que la ſeveritê, dont *Aboubekre* uſoit à l'endroit de cét illuſtre criminel, ne le portât à renoncer au mahometiſme, qu'il venoit d'embraſſer en abjurant le culte des Idoles, & qu'il fut ſuivi de ceux qui le reconnoiſſoient pour leur prince, & qui faiſoient plus de trente mille hommes en nombre. C'eſt pourquoi il fit de grandes remontrances en ſa faveur à *Aboubekre*, & le pria d'échanger cette peine en quelque ſatisfaction plus legere. Mais ce Calife ne voulut rien relâcher de la rigueur de la loi de ſon Alcoran. Comme Ali le vit ſi ferme, il perſuada au criminel de demander *Mehlet elſcharâ*, c'eſt-à-dire, *le délai que la loy accorde*, qui eſt de trois jours.

On ne pût pas le lui refuser. Cependant aïant ramassé le plus qu'il pût de son monde, il se mit en campagne & vint se réfugier à Jabalé; il demanda au Prince d'Antioche, qui étoit Chrétien, un lieu de retraite pour lui & pour ses gens. Il en obtint autant de terres & de païs qu'il en voulut. Alors il abjura avec toute sa suite le Mahometisme, & fit profession de la foi Chrétienne. Mais quelque tems aprés les Mahometans s'étant rendus maîtres de la Syrie, les Nasseries firent semblant de se ranger à leur créance, & à en juger par ce qui paroît aujourd'hui ils firent une nouvelle religion mêlée de Christianisme. Car pour se mettre à couvert des insultes des infidelles, à l'empire desquels il se voïoient assujetis, ils se déclarerent Mahometans à l'exterieur, & quittant ce qu'il y avoit de plus aparent, & de plus rude dans la vie chrétienne, ils n'en retinrent que la célebration des principales fétes. Ils les célebrent encore aujourd'hui entr'eux, mais à petit bruit, pour ne

pas étonner le Turc, & ne s'attirer pas de mauvaiſes affaires ſur les bras. Leur demeure eſt dans les montagnes qui ne ſont pas fort éloignées de Jabalé, & qui ſont contigues à celles du Liban. C'étoit là que le furieux prince que nos hiſtoires appellent *le Vieillard de la Montagne*, commandoit à ces dangereux Aſſaſſins, qui faiſoient tant de déſordres dans le monde. Jé ne doute pas même qu'il ne fut de la ſecte des Naſſeries; bien qu'il n'eût pas peut-être comme eux de favorables inclinations pour les Chrétiens. Car les Naſſeries les aiment plus qu'ils n'aiment les Mahometans: Leur nom eſt pris de celui des Chrétiens, qu'on nomme en Syrie Nazaréens, ou pour parler plus Arabes Nazeriens. Ils obſervent comme eux les fêtes ſolemnelles de Paſques, de la Pentecôte, & à ce que je voi de la Nativité de nôtre Seigneur, & ils n'ont rien preſque du mahometiſme que l'aparence. Les myſteres de leur religion ſont impénetrables comme ceux des Druſes. Ils les couvrent ſous un ſe-

cret inviolable par l'artifice du démon, qui veut en tenant leur mal caché, le rendre incurable faute de remedes.

Les Kelbié ou Kelbuis tirent leur origine de ces Nasseries. Ils sont bien plus barbares, & ils passent pour des gens sans religion; ce qui leur a selon ma pensée, fait avoir le nom qu'ils portent, qui signifie *race des chiens*. Ils sont sur leurs montagnes comme des sauvages, n'aïant guéres de communication au déhors. Ils s'y défendent le mieux qu'ils peuvent de la tyrannie avare du Turc, & quelque misérable que soit la vie qu'ils y ménent, elle leur paroît plus douce que celle, qui est plus abondante en biens de la terre, mais qui manque du plus grand de tous, qui est la liberté.

CHAPITRE XIV.

Des Religieux Mahometans.

TOus les Religieux Mahometans s'apellent *Dervichos* ou *Deravviches*, c'eſt-à-dire, pauvres ; ſignifiant par là leur renoncement au monde & à ſes richeſſes ; mais ce mépris n'eſt en la plûpart que dans leur nom : car pour ne rien dire des rechercheurs de la pierre philoſophale qui ſe rencontrent parmi eux en três-grand nombre, non ſeulement ils n'ont point ce dépoüillement général qui fait que l'on ne poſſede rien en propre, en quoi conſiſte la vraïe pauvreté, mais il y en a fort peu qui ne s'emploïent à gagner du bien, ou par le trafic ou par le travail des mains ; beaucoup même ne peuvent s'en diſpenſer ; parce qu'aïant femmes & enfans, ils doivent avoir de quoi fournir à leur entretien.

Tous les Derviches ne ſont pas renfermés en des monaſtéres, quan-

tité demeurent en ville dans leurs maiſons, quantité ſont errans & vagabonds, & pluſieurs ſont ſeuls en certains lieux de dévotion qu'ils dêſervent à l'honneur de quelque faux Saint, qui a là ſon ſépulcre. Ils ſont diſtingués entr'eux par quelque choſe de particulier dans l'habit, & par les differentes pratiques de vertu où ils s'engagent. Ceux qui ſont aſſemblés dans les monaſtéres ou qui ſont aſſociés à ceux qui y ſont, portent uu habit honnête, & au lieu de Turban, ils ont la plûpart un long bonnet de feutre blanc ou griſâtre, qui eſt preſque comme un pain de ſucre, excepté que dans le haut il n'eſt pas pointu, mais tourné en rond. Les Solitaires & les Coureurs de païs s'habillent d'une maniere groteſque, les uns ne ſont vêtus que de lambeaux de diverſes couleurs; les autres porteut à leur coëffure des plumes de coq, & de méchants morceaux de drap en forme de galands. Il y en a qui vont nuds tête & nuds pieds, & qui ne ſont couverts qu'aux endroits que l'honnêteté naturelle

fait

fait cacher aux hommes. Quelques-uns foulent aux pieds l'instinct de la nature, & renonçant à toute honte, sont tous nuds depuis les pieds jusqu'à la teste, & marchent en cét état effrontément par les ruës.

Il n'y a rien de plus chimerique que l'état des religieux Turcs : car ils font profession d'être pauvres, & de le vouloir être de bon cœur ; & ils amassent du bien en propre de tout leur cœur ; ils paroissent quitter le monde & ses plaisirs, & il n'y a point de vertu qu'ils connoissent moins & qu'ils pratiquent moins que la pauvreté & la pureté. Pour ce qui est de l'obeïssance, beaucoup d'eux n'en rendent qu'à leurs propres inclinations, n'aïant aucun Superieur ; & ceux qui en ont un dans les Monasteres, où il y a Communauté, n'ont pas pour lui une soûmission plus religieuse, que celle qu'ont des Inferieurs seculiers à des Superieurs séculiers.

L'emploi de ces Derviches ou Religieux Mahometans est de faire presque tout ce qui leur plaist, ils ont

pourtant chacun selon son institution des priéres & des pratiques de dévotion qu'ils doivent faire, dont je parlerai ci-aprés.

L'on m'a dit que ceux qui sont reçûs dans les monastéres, font une espéce de novitiat, qui consiste plus à rendre quelques services a la Communauté, qu'à s'étudier à une parfaite mortification.

Pour venir maintenant au détail des divers Ordres religieux qui sont chez les Turcs, voici ce que j'en ai pû recueillir.

Un des plus considerables est celui que le Scheïkh, *Abelkader Elkaylani* a institué. Ce docteur qui est le plus renommé des *Méchayekhs* ou docteurs, a donné pour regle fondamentale de la vie religieuse celle-ci. *Iâhed, techahed: beqadre elmejâhede, tekaun elmechahedé: ou beqadre elenkeţââ men elkalq, Gekoun elettessâl belhaq. Faites effort sur vous-même, & vous verrés ce que vous cherchés: à proportion de la peine que vous prendrés, vous verrés un heureux succés; & à proportion que*

vous vous déprendrés des créatures, vous vous unirés à leur créateur. Il veut que ses Derviches soient vêtus pauvrement & d'habits faits de plusieurs vieilles piéces cousuës ensemble, il permet pourtant aux Grands du monde & aux personnes riches qui viendront se faire inscrire dans son ordre, de demeurer en leur état & dans les habits ordinaires que portent les gens de leur condition. Il les oblige seulement à certaines priéres le matin & le soir, outre celles qui sont communes au reste des Mahometans. Cet ordre dans la suite des tems s'est divisé en plusieurs branches, mais toutes ont une marque commune, qui est de porter le sceau de Salomon sur leurs habits. Ce sceau est fait de deux triangles entrelacés & mis l'un sur l'autre. Ce qui les distingue les uns des autres, est la diversité des priéres & des abstinences que leurs fondateurs ont prescrites.

Au reste, tous ces fondateurs ont eû de grands égards pour les personnes riches & considerables dans le

monde, à cauſe de leur qualité ; & pour celles que leur condition engage aux emploïs du ſiecle, ils ſe contentent preſque qu'elles ſe déclarent être du nombre de leurs diſciples, & qu'elles en donnent quelques marques, comme il leur plaira.

Le plus auſtére de ces ordres religieux du Mahometiſme eſt celui des *Aouliſié* inſtitué par le Scheïkh *Aoulis* ; car la premiere de ſes regles eſt que ſes Derviches ſe rendent impuiſſans ou en ſe faiſant Eunuques, ou d'une autre maniere, & qu'ils s'arrachent toutes les dents pour s'impoſer une bonne fois la neceſſité de ne plus goûter des plaiſirs de la chair; mais à dire le vrai, ces Derviches ſont en tres-petit nombre, & je ne croi pas qu'il y en ait un ſeul aujourd'hui.

Un ordre de grande reputation & d'une inſtitution plus commode que le précedent, eſt celui du *mulla khancaré*, apellé autrement le Scheïkh *Gelal eldin* dont le ſepulcre eſt extrémement réveré à *Iconium*. Il a compoſé un gros livre en vers, qu'il

intitule *Elmetnaouy*, qui comprend soixante mille Stances fort spirituelles, & pleines d'enseignemens salutaires pour le reglement de la vie & des mœurs. Il ordonne à ses Derviches de s'assembler tous les Lundis & les Jeudis dans le monastére, & d'entendre la lecture de quelque partie de son livre, & l'explication qu'en fait leur Abbé qu'ils apellent *Mulla* ou *dada*. Aprés quoi l'on doit joüer des instrumens, dont le concert flatte agréablement le cœur des Derviches, & y donnant aux sens & aux esprits un mouvement doux & violent, les enleve comme hors d'eux-mêmes par un soudain enthouziasme. Car alors quitant promptement leur place, & s'élançant au milieu de l'assemblée, ils se mettent sur un pied, & ils commencent chacun en son rang à tourner dessus & à faire la piroüette, mais avec tant d'agilité, de vîtesse & de volubilité, que la vûë des spectateurs en est troublée, & ne les distingue presque que comme des ombres. Ce qui est de plus surprenant, & ce qu'on ne croiroit

jamais, si cela n'étoit vû de plusieurs millions de têmoins, c'est qu'ils continuënt ce beau jeu plus d'une demie heure, sans souffrir aucun vertige qui les fasse tomber, & tournant toûjours sans s'arrêter pour prendre haleine; & leur heure étant finie, ils cessent avec autant de tranquilité que s'ils sortoient d'une simple danse. Cette mommerie leur est à present défenduë pour des raisons que je ne sçai pas, mais qui peuvent être trés-bonnes. *Admed Vsacha* lieutenant du *Baßa* d'Alep ou de Damas est le premier qui l'interdit dans les lieux où il gouvernoit, il y a dix-huit ans. Son exemple a été suivi dans tout l'Empire. Ce qui fait croire que ce jeu superstitieux étoit plein d'abus, & causoit par tout des desordres.

Un autre Ordre de Derviches est celui que le *Scheïkh elakbar* a institué. La maxime sur laquelle il veut que ses Disciples reglent leur conduite, est de se bien persuader que *tout leur soin doit être de vuider leur cœur de l'affection du peché, & de le*

remplir de l'amour de Dieu, s'attachant fortement à ſon aimable & adorable Majeſté, n'aïant point d'autre veue que lui, & foulant aux pieds toutes ſortes de reſpects humains. Ces Derviches ont, comme les autres, quantité de pratiques & de devotions particulieres.

L'Ordre des *Khalouabé* ou faiſeurs de retraites & exercices ſpirituels, eſt un des plus illuſtres & des plus auſteres. La difficulté qu'il y a à s'acquiter des obligations qu'il impoſe, fait qu'il n'eſt pas fort nombreux. Car outre les prieres ordinaires & extraordinaires qu'ils ont à faire tous les jours pendant tout le cours de l'année, ils doivent entrer en retraite quatre fois dans un an, & chaque retraite doit être de quarante jours : & pendant qu'ils y ſont, ils obſervent le jeûne rigoureux & tuant, dont j'ai parlé ci-devant, veillant durant tout ce tems-là, paſſant les jours & les nuits ou à prier Dieu, ou à lire leur Alcoran, & n'aïant aucune communication au dehors, qui puiſſe les diſtraire de leurs

occupations ſpirituelles. Cet Ordre eſt partagé en diverſes branches, qui moderent apparemment ſon auſterité trop ſevere.

Il y a auſſi un Ordre de *Naq chebendié* fondé par le Scheïkh Pin eldin elkhâfi; il n'a rien de fort particulier qui merite d'être remarqué.

Celui des *Nourbak chié* eſt beaucoup plus conſiderable, & il n'y en a gueres de plus honoré. Les Derviches qui le compoſent, ſont nommés par les Turcs en Grece *Che pakhié*; ils ont leur demeure dans la pluſpart des Hôpitaux de l'Empire Ottoman. Je ne ſçai d'où vient une ſuperſtition qu'ils ont de changer ſouvent de nom propre, ſelon qu'ils voïent dans leurs ſonges qu'ils en doivent prendre un autre. Ce ſont des noms myſterieux, dont douze ſont publics & connus; mais les ſecrets & les inconnus, qu'ils s'impoſent les uns aux autres, ſont ſans nombre: la raiſon qu'on aporte du nom commun à tous les Derviches de l'Ordre, qui eſt celui de *Nourbak chié* ou *gens de lumiere*, c'eſt (dit-on) que quand

les autres Derviches offrent leurs prieres à Dieu, tout leur Monastére en reçoit une divine clarté; mais lors que ceux-ci font les leurs, tout l'Univers brille de la lumiere de leurs oraisons. L'antiquité de cet Ordre le rend encore recommandable, aussi-bien que son fondateur, qu'on nomme *le Roi des Sçavans Sultan & Eulama*. Ses Sectateurs jeûnent trois mois consecutifs chaque année, à sçavoir, les mois de *Rageb, de Schâban*, & de *Romadan*.

Il y a un autre ordre de Religieux mahometans, qui s'apelle *El kelchenié* fondé dans le grand Caire d'Egypte par le Scheïkh *madnour*. Leur caractere particulier est d'aimer la musique, & de passer la nuit du Jeudi au Vendredi à la chanter, récitant des stances à l'honneur de Dieu, de Mahomet, & de sa fausse religion, sur les airs les plus beaux qu'ils aïent. Ils ne sont habillés que de piéces cousuës les unes aux autres. La sesse ou ceinture de leur turban doit étre de laine de couleur d'orange. On la nomme en Langue Arabe Achemàlé ou Schàlé.

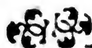
Les *Bakdachié* sont plus celebres; ils font profession d'un parfait dépoüillement de toutes les choses du monde, & d'un renoncement consommé à tout ce qui n'est pas Dieu. Le bonnet de leur turban est fait de douze petites piéces de drap de couleur blanche cousuës ensemble. Quelques-uns les soupçonnent d'être *arfads* ou heretiques ; mais c'est sans raison. Leur Instituteur apellé *Bakdaché* est un homme qui a vêcu dans les vrais sentimens de l'Alcoran, & qui passe parmi les Turcs pour un saint. On donne pour preuve de sa sainteté un faux miracle, mais de la verité duquel les Mahometans ne croïent pas devoir douter. Ils racontent qu'un fameux *Bayrid elbestâmi* vint un jour lui rendre visite, & qu'il prit un Lion pour sa monture, que cét *hagge Bakdache* en aïant eû avis se disposa à aller au devant de lui avec tous les disciples qu'il avoit alors prés de soi. Comme on ne trouva ni cheval ni mulet, ni autre monture, il s'aprocha d'un bout de muraille ruïnée, & montant dessus

cavaliérement, il lui ordonna de la part de Dieu de marcher. Cet amas de pierres insensibles lui obeït, il marcha & convainquit tout le monde que *Tragge Bakdache* étoit encore un plus grand saint que celui qui le venoit voir.

Le Scheykh *ahmed elrufuây* & le Scheykh ahmed *elbedaouy* sont aussi instituteurs chacun d'un ordre particulier; mais ces deux ordres sont peu differents de celui des Derviches, que l'on nomme *Elkelchenié*, dont nous avons parlé ci-dessus.

Abou elhesen elchédeli en a aussi institué un dans le païs de l'Yeman au bas de l'Arabie heureuse, qui ordonne une infinité de pratiques de dévotion. On ne voit gueres de ces Derviches dans l'Empire Ottoman.

Enfin il y a une infinité de semblables ordres, chacun aïant liberté d'en forger à sa fantaisie, & de se faire des disciples.



CHAPITRE XV.

Des Mosquées, & des Officiers qui les déservent.

LES Mahometans ont un zéle ardent pour multiplier les Mosquées ; on les compte dans les grandes Villes à centaines & à milliers ; il n'y a presque point de quartier où il n'y en ait, & souvent plus d'une. Leur figure pour l'ordinaire est quarrée, & toutes sont presque couronnées d'un dôme soûtenu des quatre murailles. Il y a à un des coins une petite tour ronde fort élevée, qui est ouverte au haut par une ou plusieurs portes, d'où l'on entre sur un balcon qui regne à l'entour. C'est-là le lieu où les Crieurs, qui servent de cloches, donnent nuit & jour le signal pour la priere, par les chants que j'ai raportés ailleurs. Quand ce sont de grandes & magnifiques Mosquées, il y a de ces tours jusqu'à trois & quatre, sur le haut desquelles

les Chantres s'aſſemblent les jours ſolemnels, ou pour des occaſions extraordinaires, & ils font là des concerts à leur mode, qui ne ſont pas deſagreables à ceux dont les oreilles y ſont faites. La nuit du Jeudi au Vendredi, & pendant toutes les nuits du mois Romadan, on entoure le balcon de quantité de lampes, pour honorer la prétenduë ſainteté de ces jours-là par ces illuminations.

Il n'y a rien de plus propre que le dedans des Moſquées; le pavé eſt couvert de nattes & de tapis par-deſſus: les murailles ſont entretenuës dans une blancheur éclatante. Elles ſont ornées ou des noms de Mahomet, ou de ſes principaux compagnons, ou de quelques ſentences de l'Alcoran en lettres d'or, ou du moins en lettres bien faites & hautes en couleur.

Le lieu le plus ajuſté eſt celui qui regarde le midi. Car c'eſt-là où en priant Dieu, tout le monde doit tourner le corps & la vûë. Il y a au milieu de la muraille une niche vuide, ſemblable à celles où nous met-

tons quelquefois les statuës des Saints, qui marque cette partie là du monde : Et pour l'ordinaire on voit au dessus la profession de foi turquesque, *la élah ella allah* ou *Mahhamenad rasoul allah, Il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet est son apôtre.*

A la gauche de cette niche & à la droite des assistans est la chaire du Prédicateur, ou comme on le nomme du *Khahb.* Elle est fort élevée de terre, & on y monte par plusieurs degrés : on y prêche tous les Vendredis à la priére du midi dans les Villes & dans les Mosquées considerables. Mais les sermons qu'on y fait sont de pauvres discours, qui ne sont presque qu'un tissu de contes & de fables, que le *Khaib* recite assez froidement; mais qui ne laissent pas de faire autant d'impression sur les esprits, que si c'étoient de vraïes histoires ; car on les croit telles ; on les écoute avec plaisir, on les retient en sa memoire, on les regarde comme des démonstrations de la religion qu'on pro-

fesse ; & l'on se fait honneur en diverses rencontres de conversation, de les debiter dans les compagnies.

Le dedans des Mosquées est séparé d'un grand nombre de pauvres lampes, qui ne sont point soûtenuës comme les nôtres en des vases d'argent ou de cuivre bien travaillés, mais dans un simple rond de fil d'archal. On ne les allume jamais le jour, mais seulement à la priére du commencement de la nuit & du commencement du jour ; comme elles sont en quantité, elles ne laissent pas de faire assez bel effet.

Tout est consideré comme sacré en ces temples prophanes ; on n'y marche jamais les souliers aux pieds, il les faut quiter lors que l'on y entre. Le pavé y est couvert de nattes & de riches tapis, qu'on a un soin extréme de tenir bien propres ; on n'oseroit cracher dedans ; ce seroit un crime que d'y laisser entrer un chien, bien plus de l'y amener, bien plus de l'y souffrir, & bien plus de s'en divertir, comme font dans les Eglises de Jesus-Christ trop d'indi-

gnes Chrêtiens, qui profanent la Maison de Dieu. On a tant de respect pour le dehors même des mosquées, qu'on n'en voit point les murailles salies d'ordures. Pour empêcher qu'on n'aille point là satisfaire aux nécessitez naturelles, il n'est pas nécessaire d'y peindre quelque chose de saint, ny d'écrire des menaces ; ce qu'il y a de bon sens dans les plus stupides suffit, pour persuader à ceux qui l'écoutent, que tout ce qui est consacré à Dieu ne peut être assez réveré. Si quelqu'un chez les Turcs tomboit en cette faute, qui est si commune à tant de Chrêtiens qui oublient Dieu, il seroit tres-mal traité.

Dans les grandes mosquées on voit d'ordinaire devant la porte un portique soûtenu de belles colomnes & richement pavé ; & devant ce portique il y a une grande cour, où sont divers bassins de fontaines pour se purifier devant la priére : ils ne servent presque que pour les *Hanafié*, & les *Schafáyé* qui, selon leur coûtume, peuvent se laver d'eau coulante

coulante, sans la prendre dans une êguiére.

Les Officiers des mosquées sont 1. les Amanas, qui sont plusieurs, si le temple est considerable & bien fondé. Leur emploi est celui de faire les predications, & de présider à la priére qu'ils font de la maniére que j'ai dit ailleurs. Secondement les Chapelains, qui sont gens gagés pour lire tous les jours dans les mosquées la dixiéme partie ou une partie considerable de l'Alcoran, pour le repos de l'ame de celui qui l'a bâtie & fondée. Ces Lecteurs, selon la qualité du lieu & de la fondation, sont dix, vingt, trente, plus ou moins; ils s'assemblent à des heures reglées dans les mosquées, & ils y font leur lecture en psalmodiant d'un ton, qui est assez agreable à l'oreille qui y est faite & accoûtumée. Il y a des Vizirs & de grands Bassats, pour qui on lit en divers lieux des quatre & cinq fois & encore davantage tout l'Alcoran tous les jours, à cause de ces édifices prétendus sacrés qu'ils ont faits, & ausquels ils ont laissé

des revenus tres-considerables à cette intention. 3. Les Sacristains y allument les lampes le soir & le matin, & ils sont plusieurs, selon que les mosquées sont grandes & rentées. 4. D'autres Sacristains sont occupés à les balier, & à y étendre les tapis sur lesquels on fait la priére. 5. Le Portier en a les clefs, & a soin d'en ouvrir les portes toutes les fois qu'on donne le signal du tems que la priére se va faire. 6. Les mosquées ont aussi des Crieurs ou Chantres, qui aux heures que l'on doit faire les priéres, montent au haut des tours de ces temples, & qui par un chant le plus poussé qu'ils peuvent, invitent le monde à s'acquiter de l'obligation des priéres que la loi ordonne. Pour donner plus de force à leurs voix, & pour se garentir du mal de tête, ils se pressent les oreilles & les tempes avec les mains. On m'a dit que quelques-uns se font entendre jusqu'à demie lieuë & davantage.

C'est le Chantre de la principale mosquée qui donne le branle à tous

les autres. Il n'eſt pas permis aux autres de commencer devant lui, mais dés qu'il a ouvert la bouche, les autres qui l'obſervent du haut des tours des autres temples, joignent leurs cris & leurs chants aux ſiens ; & les aïant finis ils deſcendent dans leurs moſquées, où ils ont devant la chaire du Prédicateur un lieu deſtiné pour eux ſeuls. C'eſt-là qu'étant deſcendus ils chantent je ne ſçai quoi juſqu'à ce que le monde ſe ſoit aſſemblé.

Or afin d'être exacts à l'heure, outre le ſoleil dont ils regardent ſoigneuſement l'ombre, ils ont des horloges de ſables bien reglées dont ils ſe ſervent. Il y a d'autres moindres Officiers pour d'autres moindres ſervices, qui ne méritent pas qu'on en parle.

Les Princes & les Seigneurs qui veulent faire une belle & honorable dépenſe en quelque célébre moſquée, aprés l'avoir bâtie & rentée, y fondent encore deux Ecoles, l'une pour les enfans, apellée *Maktab*, afin qu'ils y aprennent à lire & à écrire ſous un

Maître qu'on nomme *Scheykh*; l'autre pour les personnes qui aspirent à la dignité de Sçavans & de Docteurs de la loi. Le Maître qui les enseigne s'apelle *Mudarrés*, & l'Ecole *Madrasé*.

Les sciences qu'on y aprend, outre celles de l'Alcoran, sont la Grammaire Arabesque, l'Art d'interpreter, la Rhetorique, la Logique, la Physique, l'Arithmetique, la Geometrie, l'Astronomie; on les aprend d'une maniére assez superficielle: & on peut dire, sans se tromper, qu'on auroit peine aujourd'hui à trouver parmi tous les Mahometans un seul homme qui soit veritablement Sçavant; ce n'est pas qu'il leur soit défendu de l'être, comme on se l'imagine en Europe; ce n'est pas aussi qu'ils manquent d'esprit; car il y en a d'excellents; mais c'est faute d'une constante aplication à l'étude, & sur tout, faute de bons Maîtres qui leur expliquent les principes des sciences, les termes des Livres dans lesquels elles sont renfermées, & la méthode de parvenir à la fin qu'ils ont.

Il y a quelquefois dans ces grandes & riches mosquées des Bibliotheques précieuses, remplies d'excellents Livres Arabes, Turcs & Persiens, dont l'on confie le soin & la garde à quelque homme de bien, qui soit d'une fidelité éprouvée.

Pour ce qui est du revenu des mosquées, il consiste en divers legs pieux que l'on leur fait, & principalement en plusieurs terres & maisons qui leur ont esté données par leur fondateur. Il s'en trouve qui sont riches de cinquante mille écus de rente, qui sont distribués tous les ans aux Officiers dont j'ai parlé, & à chacun selon la dignité & la peine de son emploi. Le Prédicateur, par exemple, aura tous les jours soixante armani, c'est à peu prés demi-écu. L'Amam qui est comme le Chapelain en aura cinquante, le Sacristain, qui étend les tapis, en aura dix; ceux qui lisent l'Alcoran pour le salut & prosperité de celui qui a bâti la mosquée pendant sa vie, ou pour le repos de son ame s'il est mort, en auront chacun cinq: Les Chan-

tres des tours dix, & le Portier autant.

Les monaſtéres ſont auſſi des bâtimens deſtinés au culte de Dieu. Ils ſont tous, au moins ceux que j'ai vûs, hors des villes, ſoit pour éviter l'embarras du monde, ſoit pour avoir un lieu plus commode & plus propre à faire des jardins. Il n'y a point là de dortoir ny de cellules, comme on en trouve dans les Convents des Religieux Chrêtiens. C'eſt un amas de divers petits apartements, & au milieu, ou à l'endroit le plus beau il y a pour l'ordinaire un dôme, ſur lequel eſt la moſquée, & il n'y en a pas ſeulement un, mais on y en voit pluſieurs qui font un bel ornement à ce monaſtére. Outre ces monaſtéres il y a en divers lieux des Sanctuaires, où l'on va en pelerinage pour y honorer la mémoire de quelque faux ſaint, qui y a ſon ſepulcre; on allume devant des cierges & des lampes. Le peuple groſſier ſouvent s'imagine qu'il fait des miracles, & que par ſes interceſſions auprés de la divine majeſté on obtiendra un

heureux ſuccés des affaires qu'on a alors entre les mains. Ce ſont de petites chapelles ou dômes bâties dans quelque jardin, où l'on va autant par divertiſſement que par dévotion.

Il n'y a pas grand nombre d'hôpitaux; on en voit pourtanr dans les grandes villes quelques-uns qu'on nomme *Ttekié*, où certains jours de la ſemaine l'on donne à manger aux pauvres qui ſe preſentent. La diſtribution qu'on leur fait eſt d'un peu de pain & d'une êculée de ris, ou d'autres légumes, autant qu'il en faut pour un repas. Il y en a d'autres qu'on nomme *Mareſtans*, où l'on renferme les fols difficiles & intraitables, & où le Medecin qui en a ſoin, diſtribuë auſſi en certains jours de la ſemaine des remedes aux pauvres qui en ont beſoin. Je n'en connois point d'autres où l'on reçoive les malades. Si les malades n'en ont point, bien moins les chiens & les chats, à qui l'erreur populaire veut que les Turcs en bâtiſſent; il s'en peut trouver d'aſſez extravagans pour emploïer ſi mal leur argent,

mais je n'en ay jamais vû, ny jamais aucun Turc ne m'a dit qu'il y en eût. Ce que j'ai vû, c'est qu'on leur donne à manger dans quelques lieux, où on leur aporte les tripailles des moutons & des bœufs, & l'on m'a dit que c'est un legs pieux que quelque moribond a fait en leur faveur.

CHAPITRE XVI.

Des Ceremonies que les Turcs observent dans l'enterrement de leurs morts.

DE's qu'un homme a rendu l'esprit, & qu'on ne doute plus qu'il ne soit mort, on ne tarde pas à l'enterrer. D'abord on le lave avec de l'eau chaude depuis la teste jusqu'aux pieds. Ce qui se fait avec beaucoup d'honnesteté, tenant un drap sur le cadavre, afin que rien ne paroisse qui puisse blesser des yeux honnêtes & un cœur pur; il est étendu sur un ais ou une table graissée de savon; & à mesure qu'on verse

de

de l'eau pour le nettoïer, on le frotte avec des feuilles de ciprés, on le lave avec du ſavon : Enfin on le purifie avec les mêmes façons qu'on obſerve, quand en ſe lavant on ſe diſpoſe à la priére. Aprés qu'on l'a eſſuïé, on fait diſſoudre du camphre dans de l'eau, & l'on lui en met ſur les yeux ; en ſuite aïant étendu du cotton ſur le ſuaire dans lequel on doit l'enſevelir, on le couche deſſus, & on le coûd dedans. Avant que de le fermer tout-à-fait on l'arroſe d'eau, où l'on a fait infuſer du ſafran. Pendant cette cérémonie on prie Dieu pour le mort, liſant ou récitant quelques chapitres de l'Alcoran ou d'autres oraiſons en demi-chant ; dés qu'elles ſont achevées, on met le corps dans une biere commune, c'eſt une eſpece de lit élevé de terre de la hauteur d'un bon pied, aïant à chaque bout deux bras aſſez longs, afin qu'on le porte plus commodément ſur les épaules. Je l'ai apellée une *biere commune*, parce qu'on garde cette biere dans les moſquées,

& qu'elle ſert à tous les morts pour les porter juſqu'au ſepulcre où on les dépoſe, ſans être enfermés en d'autre choſe que dans leur ſuaire; on couvre le corps des plus beaux habits que le mort avoit, & ſur tout on éleve au haut de la biere, ſon turban fort proprement ajuſté.

Aprés quoi ſes amis chargeant la biere ſur leurs épaules, la proceſſion commence à marcher, les hommes précedent & chantent ſans ceſſe leur profeſſion de foi *la elah ella allah*, ou *Mahhammad raſoul allah*: *Il n'y point de Dieu que Dieu & Mahomet ſon apôtre.* S'ils y entremêlent quelque autre choſe, c'eſt tres-peu de choſe, & le refrain de *la elah ella allah* revient auſſi-toſt. Ils chantent cela d'un ton fort & avec une admirable ferveur, juſqu'à ce qu'ils arrivent au ſepulcre. Les femmes ſuivent aprés le corps échevelées, fondantes en larmes, vêtuës de leurs habits mis à l'envers, le viſage noirci de noir de cheminée, ſe frapant des mains la

poitrine, faisant semblant de s'arracher les cheveux & de se déchirer les jouës. Les pleureuses qu'on a loüées font avec leurs pleurs, de leur côté, un autre chœur de musique, chantant des airs lugubres, dont le refrain est une roulade de sanglots. Si le mort étoit du Corps des Sçavans & des Docteurs de la Loi; ou s'il passoit pour un saint de profession, l'enterrement est plus celebre. Car les Sçavans & les Sentons grossissent la procession; ils portent à la teste un êtendart de couleur verte, qui est la bien-aimée du Prophete, & d'autres enseignes qui sont certains ronds de fer, au milieu desquels est le nom de Dieu en Arabe, qu'ils mettent au haut d'une demie pique; ou ce sont des Croissants placés de même & immediatement devant la biere, ou sur la biere même on porte l'Alcoran.

Ceux qui se sont chargez de la biere, sont souvent relevés par les chemins par d'autres personnes, qui s'empressent à avoir part à cét honneur & à cette bonne œuvre. Rien

ne les en rebute, non pas même la peste, en un tems où elle désoloit tout, & où l'on portoit les dix & douze corps tout ensemble en terre. J'ai vû ces pauvres Infideles se presser pour avoir place, & charger la biere avec plaisir sur les épaules, & en être incontinent déchargés par d'autres qui leurs succedoient.

Quand on est arrivé au lieu de la fosse, on met le corps dedans tourné un peu sur le côté droit, aïant la tête à l'Occident, les pieds à l'Orient, & le visage vers le midi. On défait l'endroit du suaire qui couvre le visage du mort, pour lui mettre de la poudre sur les yeux, & en s'aprochant de son oreille, on lui dit : *Ecoutez, quand les deux Anges, Munker, & Naker viendront à vous, & vous demanderont : quel est vôtre Seigneur, quelle est vôtre religion, quel est le lieu où vous vous tournés en priant, & qui sont vos freres ? Répondés : Dieu est mon Seigneur, ma religion est celle des Musulmans, le temple de la Meque est le lieu vers lequel je me tourne en*

priant, & les vrais Croïans sont mes freres : Mahomet est le venerable Prophete qui nous est venu avec des démonstrations évidentes & des signes incontestables, & qui nous a donné la loi du salut ; c'est le Prince des Apôtres, qu'il vive, & qu'il joüisse de la plus douce & parfaite paix : je professe qu'il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet est son serviteur & son envoïé. Ceux qui répondent nettement aux deux Anges *Manker* & *Naker* de cette maniere sont délivrez des tourmens que l'on souffre dans le sepulcre, & leur sepulcre leur devient un agreable paradis ; mais ceux dont la langue s'embarrasse & hésite en cette réponse, endurent d'effroïables peines, & leur sepulcre est pour eux une fournaise ardente où ils brûlent.

Aprés qu'on a donné cette charitable & salutaire instruction au mort, qui assurément n'en conçoit & n'en entend rien, on le couvre de terre, & l'on en remplit toute la fosse. Quelques lecteurs se mettent à l'entour, & lisent ce qui

leur plaît de l'Alcoran pour le repos de son ame ; & à la même intention on distribuë du pain & je ne sçai quelles méchantes confitures aux assistans ; on fait aussi l'aumône aux pauvres.

Le troisiéme jour tous les parens & les amis de la personne decedée s'assemblent au sepulcre avant le levé du soleil, afin de se consoler les uns les autres de la perte qu'ils ont faite : les Lecteurs ecclesiastiques s'y trouvent aussi pour y lire encore quelques chapitres de l'Alcoran, & procurer par là au mort les secours dont il peut avoir besoin. La lecture finie on se leve, car on étoit assis pour l'oüir. Deux ou trois des plus proches parens s'étant mis en rang, on vient tour à tour les consoler. La cérémonie est qu'on les saluë, & qu'on leur dit en passant devant eux : *Que Dieu vous conserve la vie, & en rende la fin glorieuse*, ou pour m'exprimer en leurs termes : *Que vôtre tête soit sauve ; soïés conservés vous autres : Que Dieu vous donne une fin illustre.*

L'on répond : *Que vôtre tête aussi soit sauve, & soïez tous conservés & préservez de mal pendant vôtre vie.*

Le septiéme jour l'on distribuë encore plus solemnellement des aumônes pour le repos de l'ame du mort. L'on prépare pour cela quantité de mets, chacun le fait selon sa qualité & ses moïens. Les Lecteurs ne manquent pas de se trouver aussi de la partie avec l'Alcoran. Les personnes riches ; outre cette honorable dépense, font venir chez eux des Derviches, aprés la derniere priére du soir qui se fait au tems du souper, & ces Religieux y passent la moitié de la nuit à lire, ou à réciter des chapitres de l'Alcoran, & à faire d'autres oraisons avec des agitations de tête & de corps, & avec toute la force de leur voix.

Le trenteneuviéme on renouvelle ces bonnes œuvres ; quelques-uns font porter en quelque monastére les vivres qu'ils ont preparés, & en aïant fait festin aux Derviches, ils leur font lire l'Alcoran pour le repos

de la personne decedée ; d'autres envoïent à dîner aux Prisonniers. Il y en a qui font porter aux petites mosquées de chaque quartier le manger, & l'on y prie Dieu pour le mort.

Enfin la même chose se pratique au jour anniversaire, aprés quoi on ne fait plus rien.

CHAPITRE XVII.

Des Docteurs de la Religion Mahometane.

LES Docteurs sont extremement respectés & considerés chez les Turcs. On les écoute comme des oracles ; & ils ont une autorité qui est quelquefois même formidable aux Bassats, aux Visirs & aux Grands Seigneurs. Quand ils s'accordent dans un sentiment, & déclament contre les desordres, on les nomme *mulla*, *culama*, *feuqha*. Jamais la parole de saint Paul n'a été mieux verifiée qu'elle l'est en eux ; lors qu'il

a dit que *la science enfloit* l'esprit & le cœur. Ils affectent une gravité extraordinaire dans leur démarche, dans leur seance & dans leur maniere de parler ; ils ont un air modeste & imperieux tout ensemble. Leur habit est fort propre & n'est point different de celui du reste du monde ; ils se distinguent seulement par leur turban qui est d'une grosseur extraordinaire, & dont la sesse ou la ceinture est pliée d'une façon particuliere.

Pour meriter le nom & la qualité de Docteur, on ne passe pas par toutes les épreuves que l'on fait subir en Europe à ceux qui y prétendent. Dans les petites villes on l'est sans cérémonie, quand on sçait se faire la réputation de sçavant ; dans les grandes cela coûte un peu davantage. Il faut avoir assisté souvent aux Conferences de doctrine : & quand on veut avoir rang parmi les Docteurs, il est necessaire de se soûmettre à leur examen ; mais il est aisé, & on les satisfait de peu.

Aussi la science des Docteurs ma-

hometans n'est pas fort profonde ; elle consiste à sçavoir les contes & les réveries de l'Alcoran , à le bien lire , à en expliquer le sens , & en prouver les pretenduës verités par les sentimens des auteurs & par quantité de fables. La Logique est beaucoup estimée parmi eux , & souvent pour exprimer un homme bien doux , on se contente de dire qu'il est *logicien.* Il y en a , comme j'ai déja dit , qui se mêlent de Geometrie , & d'Astronomie. Ils se plaisent à la Poësie , & ont dans leurs vers des expressions fort fines & fort délicates , qui signifient beaucoup en peu de mots. Ils sont peu sçavans dans l'histoire , & à dire vrai , ils le sont peu en toute autre chose ; & hors de l'empire de l'ignorance où ils se trouvent , ils ne peuvent passer pour doctes.

Les principaux de ces prétendus Docteurs , & leurs chefs , ce sont Muftis. Ils le sont aussi de toute la Religion qui se gouverne par leurs sentimens.

Leur emploi n'est que résoudre

les divers cas de conſcience qu'on leur propoſe. Ce qu'ils décident eſt reçû comme un arreſt deſcendu du Ciel.

Les Cadis ſont obligez de s'y ſoûmettre, & ſe ſauver : quand ils veulent rendre leurs ordonnances plus autentiques, ils y inſerent mot à mot la reſolution que le Mufti a renduë aprés avoir été conſulté.

On le conſulte en cette maniere, on écrit ſur un papier par forme d'interrogation la difficulté ſur laquelle on deſire éclairciſſement ; on le preſente avec un grand reſpect au Mufti, qui l'aïant leuë écrit au deſſous ſa réponſe en deux petits mots ; & s'il ne l'a pas prête, il la cherche en quantité de livres qu'il a devant ſoi. A preſent que toutes choſes ſont venales juſqu'à l'honneur de la conſcience, il n'eſt pas difficile d'avoir telle réponſe que l'on veut ; elle eſt plus ou moins favorable, ſelon le plus ou moins d'argent que l'on donne.

Comme il y a quatre Sectes qui ſont eſtimées Orthodoxes, & qu'elles

ont des coûtumes differentes, & une conduite particuliere, elles ont chacune leur Mufti. On les consulte quelquefois tous sur une même affaire ; & quand ils en jugent de même maniere, leur resolution est comme d'une autorité souveraine, & elle est suivie immancablement.

FIN.

APROBATION.

J'AY leu ce Livre, qui a pour titre *L'Etat present de la Religion Mahometane.* En Sorbonne le 10. Mars 1683. PIROT.

Pour Monseigneur le Chancellier.

ont des coûtumes differentes, &
conduite particuliere, elles ont
cune leur Mufti. On les
quelquefois tous ſur une même
faire ; & quand ils en jugent de
me maniere, leur reſolution eſt
me d'une autorité ſouveraine, &
eſt ſuivie immancablement.

FIN.

APROBATION.

J'AY leu ce Livre, qui a
titre *L'Etat preſent de la*
Mahometane. En Sorbonne
Mars 1683. PIROT.

Pour Monſeigneur le Chancelier